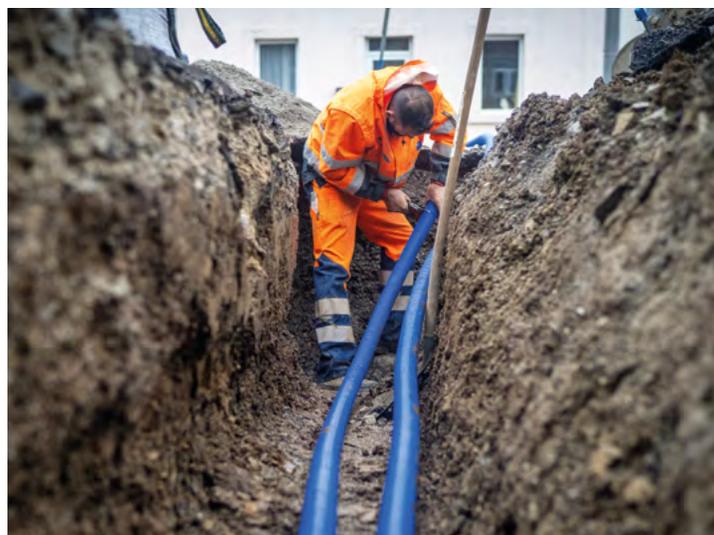


inasep

votre eau, notre métier

2019 RAPPORT ANNUEL

Intercommunale Namuroise de Services Publics



40 ANS

COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCE AU SERVICE
DE LA GESTION DE L'EAU ET DES PROJETS COMMUNAUX

■ EDITEUR RESPONSABLE

Didier Hellin
Intercommunale Namuroise de Services Publics
Rue des Viaux 1b // 5100 Naninne

■ COORDINATION

Service Communication // INASEP

■ CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Service Communication // INASEP

■ PHOTOS

Thomas Meunier // Photographe



L'intercommunale est soutenue par la Province de Namur

2019

RAPPORT ANNUEL

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur l'Exercice 2019

MESSAGE DE LA DIRECTION

Mesdames, Messieurs,
Chers associés, chers affiliés,
Chers partenaires,

Cela fait maintenant un peu plus de 40 ans que notre société publique a vu le jour, créée par des responsables politiques visionnaires pour répondre à des besoins importants des pouvoirs locaux de la Province dans des domaines essentiels pour le cadre et la qualité de vie de l'ensemble de la population en Province de Namur.

Ses fondateurs ont ainsi voulu créer un bureau d'études capable d'apporter un soutien nécessaire aux communes dans la conception et le suivi de leurs projets d'investissements en gestion de l'eau, en bâtiments, en aménagements des espaces publics, ou encore des voiries. Ils ont voulu également apporter une réponse structurelle adaptée au défi émergeant de l'assainissement des eaux usées.

Dans le cadre de la célébration de ce 40^e anniversaire, les anciens gestionnaires de l'intercommunale ont rappelé à quel point l'INASEP a pu faire preuve de sa capacité de développement, de créativité, d'adaptation pour faire de ce projet politique une « success story » conduisant à transformer la petite entreprise qu'était INASEP à ses débuts en une grande entreprise publique.

Aujourd'hui, notre belle province bénéficie d'un assainissement performant de ses eaux usées mené par les équipes d'INASEP. Mieux, INASEP assure également la production et la distribution d'eau pour plus de 38 000 abonnés dans le sud de la province. Là-aussi, l'INASEP a pu démontrer à la fois ses compétences et sa force de conviction pour imaginer et rendre possible la réalisation de la grande autoroute de l'eau depuis Florennes et la valorisation des eaux d'exhaure des carrières pour répondre aux besoins de sécurisation de l'approvisionnement en eau de toute une région. Et le laboratoire INASEP permet de compléter cette expertise par son intégration parfaite dans nos métiers.

Le Bureau d'études INASEP regroupe aujourd'hui près de 70 collaboratrices et collaborateurs – ingénieurs, dessinateurs, architectes, experts et représente un pôle de compétences important qui accompagne les communes bien au-delà d'une simple assistance à maîtrise d'ouvrages : conception de la fiche avant-projet, analyse de faisabilité, étude complète du projet, accompagnement administratif des marchés publics y compris au niveau de leur exécution, surveillance et direction de chantiers, coordination sécurité santé. Autant de missions réalisées chaque année sur plusieurs centaines de projets communaux. Et là encore, la créativité est effective avec la mise en place progressive de services d'assistance à la gestion patrimoniale des réseaux et des voiries avec des outils comme SYGERCO et l'AGREA.

Le rapport annuel 2019 vous permettra de découvrir plus amplement les différentes facettes et réalités de nos métiers, réalisations et les résultats positifs engrangés, sans oublier aussi les services supports de l'intercommunale.

Didier HELLIN
Directeur général



Luc DELIRE
Président



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA DIRECTION	02
CHAP. 1 INTRODUCTION	07
1.1 Les Associés	08
1.2 Composition des Instances	10
1.3 Les Participations	11
CHAP. 2. ASSAINISSEMENT	13
Chiffres clés	14
2.1 Programme d'investissement	15
2.2 État d'avancement	21
2.2.1 Études	21
2.2.2 Travaux	24
2.3 GPAA - Gestion Publique de l'Assainissement Autonome	25
2.4 Autres activités	25
2.5 Service d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées	26
2.5.1 Préalable	26
2.5.2 Evolution du parc d'ouvrages en exploitation	26
2.5.3 Evolution des coûts	27
2.5.4 Dépenses Importantes Hors Exploitation Courante (DIHEC)	30
CHAP. 3. DISTRIBUTION D'EAU	33
Chiffres clés	34
3.1 Faits marquants	35
3.1.1 Sécheresse de l'été 2019	35
3.1.2 Création d'une Business unit SWDE/INASEP	35
3.2 Évolution du prix et des ventes d'eau	36
3.2.1 Prix de l'eau	36
3.2.2 Ventes d'eau	37
3.2.3 Recouvrement des factures impayées	38
3.2.4 Fonds social	38
3.3 Production qualité des eaux distribuées	39
3.3.1 Bilan des analyses effectuées en 2019 sur les réseaux de distribution INASEP	39
3.4 Rendement des réseaux	41
3.4.1 Evolution des rendements	41
3.5 Travaux	42
3.5.1 Objectifs	42
3.5.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2019	42
3.5.3 Les raccordements	43

Chiffres clés	46
4.1 Introduction	47
4.1.1 Préambule	47
4.1.2 Activités des services	47
4.2 Service études voirie-égouttage (VEG)	49
4.2.1 Introduction	49
4.2.2 Projets traités en 2019	50
4.2.3 Récapitulatif des produits financiers	53
4.2.4 Conclusions pour l'année 2019	53
4.2.5 Perspectives 2020	53
4.3 Service gestion des réseaux d'égouttage (GRE)	54
4.3.1 Introduction	54
4.3.2 Dossiers réalisés en 2019	55
4.3.3 Conclusions pour l'année 2019	56
4.3.4 Perspectives 2020	56
4.4 Service d'études bâtiments-énergies (BAT)	58
4.4.1 Introduction	58
4.4.2 Dossiers traités en 2019	58
4.4.3 Récapitulatif des produits financiers 2019	61
4.4.4 Conclusions pour l'année 2019	61
4.4.5 Perspectives 2020	61
4.5 Service travaux du département SAA (TRV)	62
4.5.1 Introduction	62
4.5.2 Evolution de l'activité en 2019	62
4.5.3 Retour d'expérience avec le bureau d'études	
Contacts avec les pouvoirs subsidants	62
4.5.4 Affectation des moyens INASEP aux chantiers communaux 2019	63
4.5.5 Récapitulatif des honoraires	63
4.5.6 Conclusions pour l'année 2019	63
4.5.7 Perspectives 2020	63
4.6 Service coordination sécurité-santé (CSS)	65
4.6.1 Introduction	65
4.6.2 Dossiers traités en 2019	65
4.6.3 Récapitulatif des produits financiers en 2019	66
4.6.4 Conclusions pour l'année 2019	66
4.6.5 Perspectives pour 2020	67
4.7 Service administratif des bureaux d'études (ADM)	68
4.7.1 Introduction	68
4.7.2 Activités 2019 du service administratif	68
4.7.3 Perspectives 2020	68
4.8 Service acquisitions immobilières (EMP)	69
4.8.1 Introduction	69
4.8.2 Activités 2019 du service acquisitions immobilières	69
4.8.3 Perspectives 2020	69

CHAPH. 5 LABORATOIRE	71
Chiffres clés	72
5.1 Généralités	73
5.2 Laboratoire de bactériologie	74
5.2.1 Activités	74
5.2.2 Bilan des analyses bactériologiques	74
5.3 Laboratoire de chimie	75
5.3.1 Activités	75
5.3.2 Bilan des analyses chimiques	75
5.4 Service prélèvement	76
5.5 Service qualité	77
CHAP. 6. RESSOURCES INTERNES	79
Chiffres clés	81
Pyramides des âges	82
6.1 Faits marquants	85
6.2 Bilan social au 31 décembre 2019	86
6.2.1 Entrées	87
6.2.2 Sorties	88
6.3 Prévention et protection au travail	89
6.4 Communication	101
6.4.1 Information du public	101
6.4.2 Evénements	101
6.4.3 Documents conçus en interne à destination de nos associés	101
6.4.4 Contributions internes	102
6.4.5 Matériel de promotion	102
6.4.6 Représentation au sein d'Aquawal	102
6.5 Informatique	104
6.5.1 Outils de gestion	104
6.5.2 Gestion documentaire	104
6.5.3 Cloud sécurisé interne	104
6.5.4 Réseau informatique	104
6.5.5 Rationalisation des ressources informatiques	105
6.5.6 Téléphonie, système de communication et de collaboration	105
6.5.7 Autres développements	105
CHAP. 7. FINANCES	107
7.1 Compte de résultats BNB au 31/12/19	108
7.2 Bilan BNB au 31/12/2019	109
7.3 Rapport de gestion	110
7.4 Evolution des affaires	110
7.5 Plan financier pluriannuel 2017-2019	117
7.6 Evaluation du plan financier pluriannuel 2017-2019	119
7.7 Rapport du comité de rémunération	120
7.8 Rapport du réviseur	133
7.9 Liste des marchés passés en 2019	137



Dinant // Station d'épuration



Ciney // OPA vue en plan 3D



Pompage de la carrière Les Colcaires de Florennes

CHAP. 1

INTRODUCTION

1.1 LES ASSOCIÉS

COMMUNE ASSOCIÉE	PARTS
Andenne	100
Anhée	100
Assesse	100
Beauraing	100
Bièvre	100
Cerfontaine	100
Ciney	100
Couvin	100
Dinant	100
Doische	100
Eghezée	100
Fernelmont	100
Florennes	100
Floreffe	100
Fosses-la-Ville	100
Gedinne	100
Gembloux	100
Gesves	100
Hamois	100
Hastière	100
Havelange	100
Houyet	100
Jemeppe-Sur-Sambre	100
La Bruyère	100
Mettet	100
Namur	100
Ohey	100
Onhaye	100
Philippeville	100
Profondeville	100
Rochefort	100
Sambreville	100
Sombreffe	100
Somme-Leuze	100
Viroinval	100
Vresse	100
Walcourt	100
Yvoir	100

Province de Namur	3800
BEP	100
BEP - Expansion	400
AIEC (Association Intercommunale des Eaux du Condroz)	100
AIEM (Association Intercommunale des Eaux de la Molignée)	100

Total général

8 300 parts A

Liste des affiliés au service d'études au 31/12/19 – PARTS « F »

(Suivant article 13 des statuts)

Association Intercommunale des Sports SNSH (Sud-Namurois & Sud-Hainaut)

AISBS (Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre)

BEP (Bureau Economique de la Province de Namur)

CARP (Centre d'Adaptation et de Reclassement Professionnel)

Les Logis Andennais SCRL

SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau)

Zone de Police des Arches

Zone de Police de l'Entre-Sambre et Meuse

La Joie du Foyer

Communes :

Andenne	Ham-sur-Heures-Nalinnes
Anhée	Hastière
Assesse	Havelange
Beauraing	Houyet
Bièvre	Jemeppe-Sur-Sambre
Cerfontaine	La Bruyère
Chimay	Mettet
Ciney	Namur
Couvin	Ohey
Dinant	Onhaye
Doische	Philippeville
Eghezée	Profondeville
Fernelmont	Ramillies
Floreffe	Rochefort
Florennes	Sambreville
Fosses-La-Ville	Sombreffe
Gedinne	Somme-Leuze
Gembloux	Viroinval
Gerpennes	Vresse-Sur-Semois
Gesves	Walcourt
Hamois	Yvoir

CPAS :

Dinant

Florennes

Sombreffe

1.2 COMPOSITION DES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Luc DELIRE

Directeur Général : Didier HELLIN

BINAME Pierre
BULTOT Claude
CHABOTAUX André
COLLARD Catherine
COLLIGNON Stéphane
DAFFE Carine
DELIRE Luc
DETHIER Vincent
DUBUISSON Bernard
DURY Jean-François

LAMOTTE Pierre
LECOMTE Valérie
MINET Muriel
MOREAU Frédéric
MOSSERAY Jean-Luc
NOIRET Claudy
PAULET José
PLASMAN Laurence
RONDIAT Pierre
TORY Khalid

Sans voix délibérative

BASTIEN Steve (CGSP)
CLAMAR Laurence (CSC Services Publics)
DIJON Denis (CSC Services Publics)
HERMAN Thierry (CGSP)
MAUYEN Ginette (SLFP)
STEFFENS Michel (SLFP)

Bureau exécutif

BULTOT Claude
DELIRE Luc
LECOMTE Valérie
MOREAU Frédéric
NOIRET Claudy

Comité d'audit

CHABOTAUX André
COLLARD Cathy
COLLIGNON Stéphane
MOSSERAY Jean-Luc (Président)
PLASMAN Laurence

Comité de rémunération

CHABOTAUX André
COLLIGNON Stéphane (Président)
LAMOTTE Pierre
MOSSERAY Jean-Luc
TORY Khalid

1.3 LES PARTICIPATIONS

SWDE : 5 451 parts (service production)

- Souscription 136 275,00 €
- Libérées à 100 % 136 275,00 €
- A libérer 0,00 €

AISDE : 150 parts

- Souscription 3 718,40 €
- Libérées 1 735,26 €
- A libérer 1983,14 €

AQUAWAL : 2 parts M1 - 382 parts M2

- Souscription 384 549,77 €
- Libérées 161 929,51 €
- A libérer 222 620,26 €

BEP : 10 parts

- Souscription 247,89 €
- Libérées à 100 % 247,89 €
- A libérer 0,00 €

SPGE : 100 parts C

- Souscription 20 203 563,22 €
- Libérées 6 717 737,70 €
- A libérer 13 485 825,52 €

IMIO : 1 part B

- Souscription 3,71 €
- Libérée 3,71 €
- A libérer 0,00 €

ETHIAS CO : 11 parts (membre coopérateur)

- Souscription 94 631,90 €
- Libérées 94 631,90 €
- A libérer 0,00 €



Floeffe // Station d'épuration

CHAP. 2

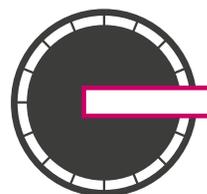
ASSAINISSEMENT



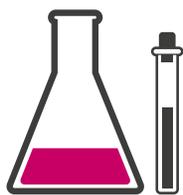
CHIFFRES CLÉS



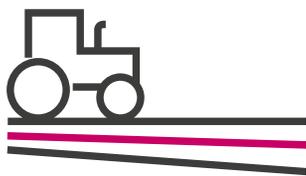
Plus de 14 693 981 € de frais de fonctionnement



106 stations d'épuration au 31/12/2019



1 389 échantillons prélevés et analysés par le labo INASEP



90 % de taux de valorisation agricole



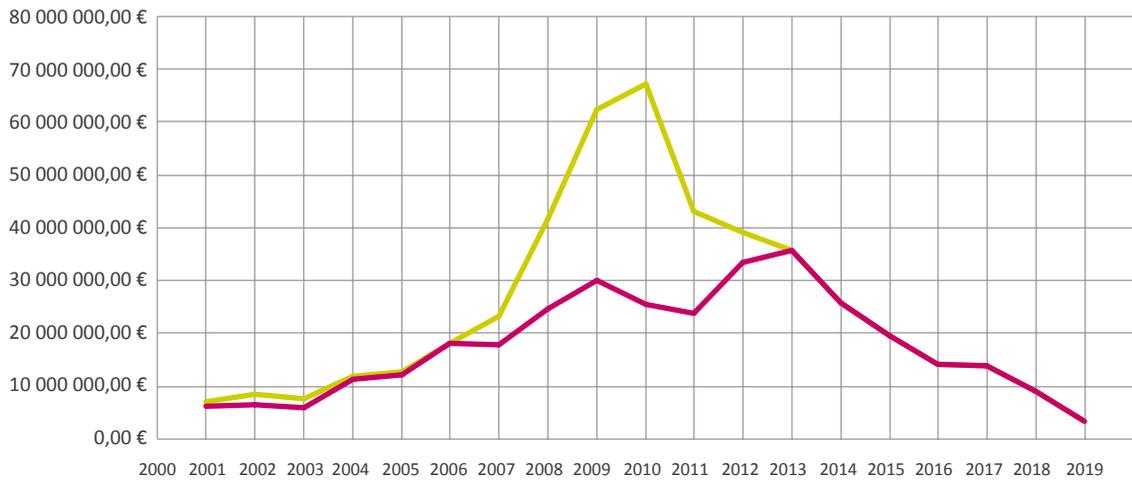
85,5 équivalents temps plein



429 km de collecteurs au 31/12/2019

2.1 PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Montant cumulé des travaux de 2001 à 2019 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP et ses sous-traitants (ST)

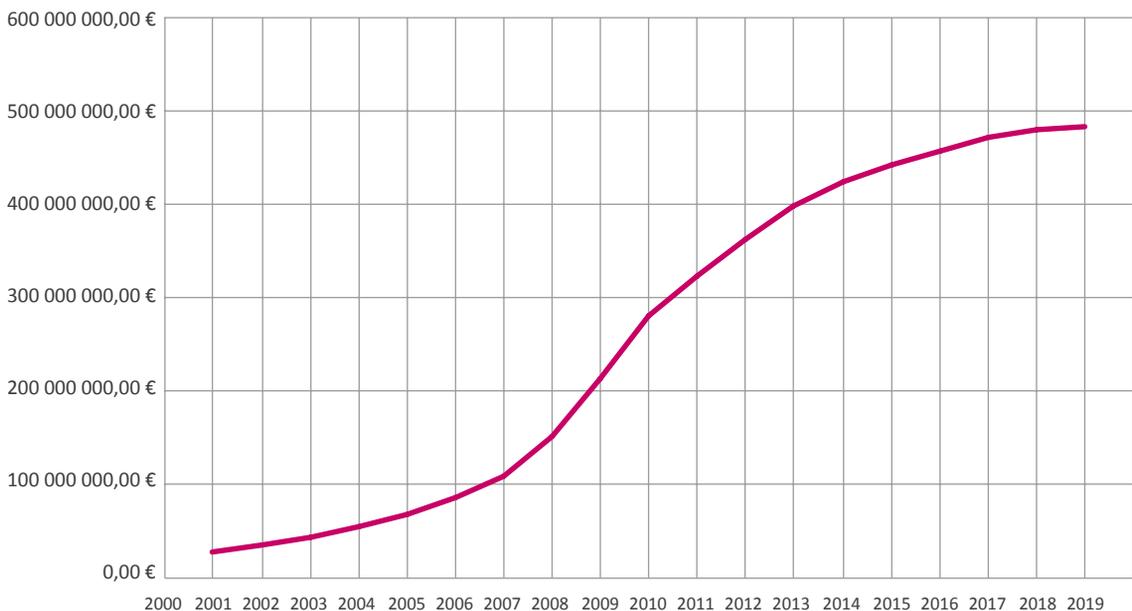


Légende

— Montant annuel — Montant annuel Hors ST

Le montant total des travaux réalisés en matière d'épuration, pour l'ensemble de l'année 2019, s'est élevé à 3 336 888 € (HTVA).

Montant cumulé des travaux de 2001 à 2019 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP et ses sous-traitants (ST)

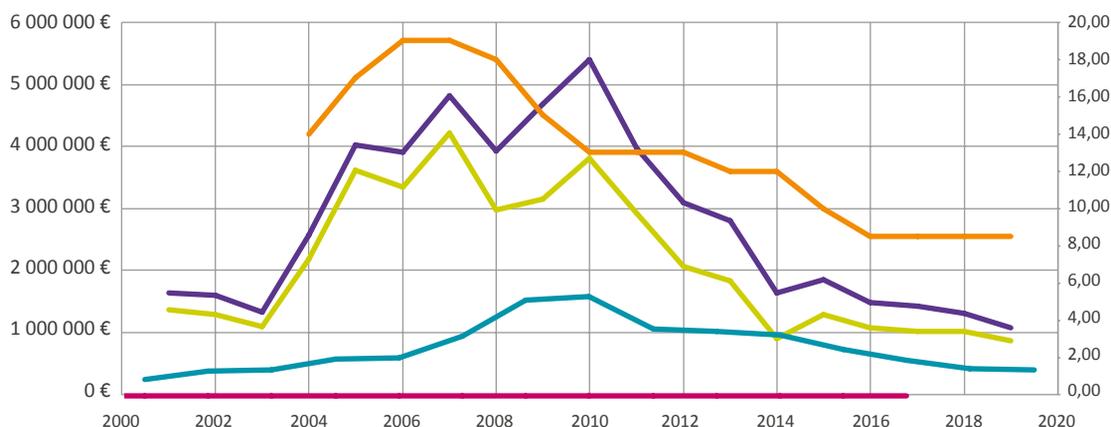


Le montant cumulé des travaux réalisés en matière d'épuration depuis 2001, s'est élevé à 484 486 808 € (HTVA).

Légende

— Montant cumulé

Montant des honoraires perçus de 2001 à 2019 par le BE de l'INASEP



Légende

- Année
- Produits BE INASEP ASS
- Produits Surv. INASEP
- Total produits BE SPGE INASEP
- Personnel BE « Etudes »

Pour la partie spécifiquement « Assainissement », le montant des honoraires perçus s'élève à 867 128 € pour les études et à 201 493 € pour la surveillance des chantiers.

Le montant global des honoraires d'études perçus, tous dossiers inclus, est de 1 476 481 €.

En tant qu'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA) par la Région wallonne pour l'assainissement des communes de la Province de Namur, l'INASEP doit mener à bien les programmes d'investissements en la matière en maîtrise d'ouvrage déléguée de la SPGE.

Ces programmes ont pour rappel fait l'objet de profondes révisions dans la priorité des dossiers, notamment en regard des impératifs liés au contentieux européen pour les agglomérations de plus de 2 000 habitants et ceux liés à l'implémentation des objectifs environnementaux de bon état écologique des masses d'eau à l'horizon 2015 et 2021 (Directive « Cadre ») et des agglomérations liées à la protection d'une zone prioritaire, soit pour notre territoire, les zones de prévention de captage et les zones de baignade.

L'exigence de résolution du contentieux européen a principalement affecté les programmes SPGE 2005-2009 et 2010-2014.

L'ensemble des travaux concernant la mise en conformité des agglomérations de plus de 2 000 et 10 000 habitants est finalisé. Deux chantiers initialement liés au contentieux européen ont néanmoins été réactivés et inscrits dans notre programme d'investissements. Il s'agit du collecteur de la rue des Pipiers (Andenne) en cours de travaux et le collecteur de Soye et Tempoux – lot 2 (Florefe / Namur). Ce dernier a débuté fin 2019.

INASEP a obtenu pour l'ensemble de ses affiliés un plan d'investissements 2017-2021 de 67 833 929 € pour 45 dossiers, permettant de compléter le parc de stations d'épuration et de collecteurs en milieu rural au service d'un meilleur cadre de vie.

Un tableau récapitulatif des dossiers en cours ou à venir est proposé ci-dessous (dates prévisionnelles données sous toute réserve).

Les dossiers ont été retenus suivant qu'ils sont liés à une zone de prévention de captage, de protection d'une zone de baignade, à une priorité « Directive Cadre EAU – PGDH2 – Bon état écologique » ou qu'ils concernent une optimisation ou réhabilitation d'un ouvrage existant.

Le Bureau d'études doit aujourd'hui faire face à une réduction significative de la taille des projets à étudier, à une complexification accrue de la gestion administrative et technique de ces dossiers alors même que la rentabilité de ces études n'est plus garantie, que l'effectif actuel n'arrive pas à assumer la charge de travail et que la volonté régionale est d'encre réduire la rémunération des bureaux d'études et que les programmes d'investissements à venir risquent encore de se réduire.

Comme indiqué au début de ce chapitre, le montant total des travaux exécutés en 2019 est de 3 336 888€ (HTVA). Il est en forte diminution par rapport à 2018.

Ceci peut s'expliquer par la diminution du nombre de chantiers initiés en 2018, notamment en matière de station d'épuration et liée à la contraction de l'enveloppe dédiée au programme SPGE.

Il résulte également du retard pris dans le démarrage de travaux suite aux retards encourus dans l'adjudication de certains dossiers de collecteurs, pour lesquels des montants inacceptables ont été obtenus. Ceci a conduit soit à des ré-études de ces dossiers, soit à leur remise en adjudication, soit les deux.

L'augmentation sévère des prix des adjudications s'est par ailleurs marquée sur la plupart des dossiers.

Le montant des honoraires spécifiquement « Assainissement » est quant à lui inférieur à celui perçu en 2018, la diminution des produits de surveillance des chantiers étant fort marquée compte tenu des retards pris dans le démarrage des chantiers comme signalé ci-avant.

Le montant global des honoraires d'études, tous dossiers confondus, est quant à lui en augmentation et supérieur à celui des dernières années.

Ils résultent du travail important mené dans l'étude des projets d'adduction d'eau ou de distribution d'eau, pour ou en partenariat avec la SWDE.

En particulier, mentionnons le dossier de valorisation des eaux d'exhaure de la carrière Les Calcaires de Florennes à Florennes et son projet d'adduction vers Mesnil-Saint Blaise, intégrant également la construction d'un nouveau réservoir-pompage de 1000 m³ à Blaimont.

Ce montant permet de maintenir de justesse l'équilibre du Bureau d'études « assainissement » (hors intervention dans le financement des services généraux), bien que la réduction de la taille des projets étudiés influe négativement sur cette rentabilité.

Compte tenu de son adaptation à la réduction du montant du programme d'investissement, le personnel du bureau a en effet atteint maintenant une masse critique en dessous de laquelle il ne pourra plus assurer ses missions.

Le personnel du Bureau d'études « assainissement » est maintenu à 8.5 ETP (19 ETP en 2007 et 10 ETP en 2016).

Signalons également l'absence pour raison médicale de deux des trois dessinateurs du bureau pendant une partie de l'année, absence bien indépendante de leur volonté mais qui a malheureusement fortement impacté la capacité globale d'étude.

De ce fait, le principal challenge sera de réaliser un tel nombre de dossiers avec l'équipe en place qui a été considérablement réduite.



Maillen // Station d'épuration

I. PLANIFICATION DES TRAVAUX 2017-2021

Bassin technique	Capacité BT	Code Chantier	Chantier	New PI SPGE3	Montant actualisés3	Prévision début travaux
Hastiere Hermeton	2667	91142/02/C006	Collecteur rue de France en opportunité au dossier d'égout 92141/02/G003	PGDH2	20 703,28	2017
Andenne (Seilles)	20000	92003/05/C005	Collecteur de la rue des Pipiers (ruisseau d'Andennelle)	PGDH2	1 213 681,46	2017
Pont De Wepion	13450	92094/05/C012	Collecteurs de Wépion (K42,4 à K38,4) - Lot 2	PGDH2	2 767 070,85	2017
		93088/02/C002-C004	Collecteur de Silenrieux Lots 1 et 2	PGDH2	3 060 390,10	2018
			Collecteur de Silenrieux Lot 3	PGDH2	761 636,80	>2021
Florefre	23000	92045/01/C006	Lot 2B - Collecteurs de Soye et Temploux	PGDH2	4 132 509,13	2019
Villers-Le-Gambon	600	93056/07/C001	Collecteur à Villers-le-Gambon	captage	1 032 201,97	2018
Villers-Le-Gambon	600	93056/07/E001	Station d'épuration de Villers -Gambon	captage	1 330 505,00	2021
Sorinnes	600	91034/04/C001	Collecteur de SORINNES	new captage	276 625,55	2018
Sorinnes	600	91034/04/E001	Station d'épuration de SORINNES	new captage	814 297,71	2020
Assesse	1625	92006/02/C001	Collecteurs d'Assesse	captage	2 963 222,22	2019
Assesse	1625	92006/02/E001	Construction de la station d'épuration d'Assesse	captage	2 006 000,00	2020
Herhet	130	91072/13/E001	Collecteur et station d'épuration d'Herhet	PGDH2	439 207,77	2018
Maillen	1000	92006/03/C001	Collecteur de Maillen	captage	542 143,86	2019
Maillen	1000	92006/03/E001	Construction de la station d'épuration de Maillen	captage	1 472 300,00	2019
Spontin	2450	91141/03/C001	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin	captage	4 649 498,84	2021
Spontin	2450	91141/03/E001	Construction de la station d'épuration de Spontin	captage	2 204 930,00	2021
Anthée	250	91103/06/C001	Collecteur d'ANTHEE	New PGDH2	325 777,00	2021
Anthée	250	91103/06/E001	Station d'épuration d'ANTHEE	New PGDH2	850 780,00	2021
Senenne	120	91030/12/E001	Collecteur et station d'épuration de SENENNE	captage	508 625,00	2021
Ciney	16000	91030/01/E018	Extension et mise à niveau de la station d'épuration de Ciney	Réhabilitation	10 203 000,00	2021
Yves-Fraire	2800	93088/03/C001	Collecteur de Fraire et Fairoul	PGDH2	3 400 179,50	2021
Fraire-Fairoul	1600	93088/03/E001	Station d'épuration de Fraire-Fairoul	PGDH2	2 175 000,00	2021
Falmignoul	800	91034/03/C001	Collecteur de Falmignoul	PGDH2	982 849,78	2021
Falmignoul	800	91034/03/E001	Construction de la station d'épuration de Falmignoul	PGDH2	1 113 280,00	2022
Baillonville	400	91120/04/C001	Collecteur de BAILLONVILLE et pompage de RABOZEE	PGDH2	1 300 000,00	>2021
Baillonville	400	91120/04/E001	Station d'épuration de BAILLONVILLE	PGDH2	1 200 000,00	>2021

I. PLANIFICATION DES TRAVAUX 2017-2021

Heure	300	91120/07/C001	Collecteur d'HEURE	PGDH2	650 000,00	2021
Heure	300	91120/07/E001	Station d'épuration d'HEURE	PGDH2	800 000,00	2022
Chairière	300	91143/02/E001	Construction de la station d'épuration et des collecteurs de Chairière	PGDH2	995 469,00	2021
Gonrieux	1300	93014/03/C001	Collecteur de GONRIEUX-PRESGAUX	New PGDH2	406 000,00	2021
Gonrieux	1300	93014/03/E001	Station d'épuration de GONRIEUX	New PGDH2	1 600 000,00	2022
Pesche	650	93014/09/C001	Collecteur de PESCHE	New PGDH2	780 000,00	2022
Pesche	650	93014/09/E001	Station d'épuration de PESCHE	New PGDH2	1 000 000,00	2022
Maurenne	200	91142/05/E001	Collecteur et station d'épuration de MAURENNE-HASTIERE	New PGDH2	492 650,00	2022
Sart-Eustache	1100	92048/04/C001	Collecteurs de SART-EUSTACHE - LE ROUX	New PGDH2	1 300 000,00	2022
Sart-Eustache	1100	92048/04/E001	Station d'épuration de SART-EUSTACHE	New PGDH2	1 300 000,00	2022
Gesves	600	92054/02/C001	Collecteur de Tiemme Saint Martin, du Houyoux et de Gesves centre	captage	1 180 000,00	2022
Gesves	600	92054/02/E002	Reconstruction et extension de la station d'épuration de Gesves	captage	1 020 000,00	2022
Morialmé	1600	93022/04/E001	Construction de la station d'épuration et du collecteur de Morialmé	PGDH2	2 120 000,00	2022
Haillot	2000	92097/01/P001	Station de pompage et refoulement du village de PERWEZ-EN-CONDROZ	New PGDH2	625 000,00	2022
Saint-Aubin Florennes	8500	93022/03/C002	Prolongement et rénovation des collecteurs urbains de FLORENNES - phase 1	PGDH2	1 122 000,00	2021
Emptinne	800	91030/01/E001	Construction de la station de pompage et conduite de refoulement de Emptinne	captage	1 078 000,00	2022
Berzée	2700	93088/04/C001	Collecteur de Thy-le-Château - Berzée	New PGDH2	2 240 000,00	2022
Berzée	2700	93088/04/E001	Construction de la station d'épuration de Berzée	New PGDH2	2 600 000,00	2023
ETUDES ANTICIPÉES						
Beauraing (Gozin)	4000	91013/01/C003	Collecteur de martouzin-Neuville et station d'épuration de Neuville	A.2.	1 105 000,00	2023
Ermeton-Sur-Biert	1700	92087/06/C001	Collecteurs de FURNAUX-BIESMERE-E-ERMETON-SUR-BIERT	B.2.	3 230 000,00	2022
Ermeton-Sur-Biert	1700	92087/06/E001	Station d'épuration d'ERMETON-SUR-BIERT	B.2.	2 100 000,00	2023
Troka	1000	92003/07/C001	Collecteurs et station de pompage de TROKA-PETIT-WARET	B.2.	1 345 000,00	2023
Troka	1000	92003/07/E001	Station d'épuration de TROKA	B.2.	1 400 000,00	2023
Wagnée	115	92006/12/E001	Station d'épuration de WAGNEE	B.2.	400 000,00	2023
CONTRAT ASSAINISSEMENT RURAL						
Maizeret	250		Egouttage - construction collecteur et step de Maizeret	ASS RURAL	1,100,000	2022



Collecteur de Silenrioux // Réalisation d'un mur en enrochement après le passage du collecteur



Andenne // Rue des Pipiers

2.2 ÉTAT D'AVANCEMENT

2.2.1 Etudes

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations d'études en 2019.

Avant-projets « Assainissement » finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
ANDENNE	Egouttage - construction collecteur et step de Maizeret (Assainissement rural)	982 850
CINEY	Extension et mise à niveau de la station d'épuration de Ciney	10 203 000
DINANT	Collecteur de Falmignoul	982 850
		12 168 700

Projets « Assainissement » finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
CINEY	Collecteur et station d'épuration de Senenne	508 625
WALCOURT	Collecteur de Fraire et Fairoul	3 400 180
WALCOURT	Station d'épuration de Fraire-Fairoul	2 175 000
YVOIR	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin	4 649 499
YVOIR	Construction de la station d'épuration de Spontin	2 204 930
		12 938 233

Projet « Adduction d'eau » finalisé

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
FLORENNES-ONHAYE-HASTIÈRE-HOUYET	Adduction d'eau DN300 entre Florennes et Mesnil-Saint-Blaise	12 436 925
		12 436 925

Autres projets finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
SWDE	Dossiers de distribution d'eau : 7 projets finalisés	1 072 218
		1 072 218

Dossiers « Assainissement » adjugés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
ASSESE	Collecteurs d'Assesse	2 963 222
DINANT	Station d'épuration de Sorinnes	814 298
		3 777 520

Autres dossiers « Assainissement » en cours

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION (€)
COUVIN	Collecteur de Gonrieux-Presgaux	406 000
COUVIN	Station d'épuration de Gonrieux	1 600 000
COUVIN	Collecteur de Pesche	780 000
COUVIN	Station d'épuration de Pesche	1 000 000
DINANT	Construction de la station d'épuration de Falmignoul	1 113 280
FLORENNES	Construction de la station d'épuration et du collecteur de Morialmé	2 120 000
FLORENNES	Prolongement et rénovation des collecteurs urbains de FLORENNES - phase 1	1 122 000
HASTIERE	Collecteur et station d'épuration de Maurenne	492 650
SOMME-LEUZE	Collecteur d'Heure	650 000
SOMME-LEUZE	Station d'épuration d'Heure	800 000
VRESSE-SUR-SEMOIS	Collecteur et station d'épuration de Chairière	1 256 627
YVOIR	Déviation des eaux claires Spontin-Dorinne-Durnal	940 000
BEP	Chastrès : Dédoublment collecteur ZAE	1 000 000
		13 280 557

Autres dossiers en cours

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION (€)
HASTIERE	Construction d'un Réservoir-Pompage à Blaimont. Adduction Est.	1 500 000
PHILIPPEVILLE-FLORENNES	Adduction d'eau DN 200 Samart-Florennes	3 885 107
FLORENNES-METTET	Adduction d'eau Florennes (Les Calcaires de Florennes)-Biesme	3 400 000
		8 785 107

Comme signalé précédemment, le Bureau d'études a donc finalisé les études des dossiers et le suivi de travaux relatifs au contentieux européen visant les agglomérations de plus de 2.000 habitants, y compris le collecteur de Soye – Temploux – lot 2 dossier en construction depuis fin 2019.

L'activité du Bureau d'études s'est donc concentrée sur l'étude des dossiers liés à la mise en conformité d'une agglomération non reprise dans un contentieux et relatifs aux zones prioritaires (baignade, zone de prévention de captage) ou relatifs à une masse d'eau où l'atteinte du bon état est fixée pour 2015 vis-à-vis de la Directive Cadre européenne.

Signalons qu'un premier projet a été finalisé dans le cadre du « Contrat d'assainissement rural » mis en place récemment par la SPGE. Il s'agit de l'assainissement du village de Maizeret (Andenne).

Les dossiers à prendre en considération sont donc dorénavant d'une taille inférieure.

Notons que les montants d'avant-projet étudiés sont supérieurs à l'année dernière, notamment grâce à la finalisation de l'avant-projet de l'extension et de la réhabilitation de la station d'épuration de Ciney. Cette station d'épuration, dont le travail d'assainissement est crucial pour le maintien de la qualité du Bocq et de ses affluents, mais aussi en raison de la présence de zones de protection de captage importantes (SWDE, VIVAQUA), devenait sous dimensionnée par rapport à la charge, notamment hydraulique, du réseau existant, et des projets d'extension des collecteurs de la région. Par ailleurs, construite début des années 90, une réhabilitation de certains de ses équipements était devenue plus que nécessaire.

Ce dossier, estimé à plus de 10 millions d'euro est donc emblématique à plus d'un titre.

Le travail du Bureau d'études ne s'est toutefois pas limité uniquement au programme d'assainissement.

Rappelons la prise en charge des études liées à la valorisation des eaux d'exhaure, projet d'adduction d'eau à Florennes – Beuraing-Mesnil St Blaise mais également la prise en charge d'études de projets de distribution d'eau à l'attention de la SWDE.

Ceci dans le cadre d'un réinvestissement de cette activité qui avait été délaissée en raison du programme important en matière d'assainissement.

Le Bureau d'études « assainissement » se met également à la disposition des autres services, notamment le service « bâtiment » ou « VEG » de manière à améliorer la qualité des projets étudiés, faisant appel à nos compétences spécifiques (exemple : électromécanique des pompes) ou à optimiser sa charge de travail.

Un phénomène apparaît compte tenu de l'enveloppe « fermée » attribuée par la SPGE.

En effet, le montant des adjudications s'est maintenu aux niveaux élevés atteints en 2017 en conséquence d'une « surchauffe » ponctuelle en matière de travaux publics.

Quelques dossiers n'ont donc pu être l'objet d'une attribution pour cause de coût inacceptable, citons pour exemples les collecteurs d'Assesse et de Silenrieux. Ces dossiers ont donc dû être soit réétudiés fondamentalement, soit scindés en lots distincts dont la notification pourra être phasée, soit remis en adjudication sous forme de procédure négociée.

Ceci a de nouveau impacté très fortement l'activité de notre Bureau d'études, avec en corollaire, le retard dans le démarrage programmé de ces chantiers.

Ces dossiers ont finalement pu être menés à bien et sont ou ont été exécutés en 2019 mais avec un retard conséquent qui se marque dans les montants de travaux exécutés, comme décrit ci-après.

Les montants d'honoraires d'études correspondants sont dès lors en forte diminution par rapport à 2014, mais en augmentation par rapport à 2018.



Collecteur de Silenrieux // Pose d'élément préfabriqué dans la fosse en palplanches(Pompage)-N978

2.2.2 Travaux

Chantiers dont la réception provisoire a été accordée en 2019

COMMUNE	INTITULÉ	MONTANT TRAVAUX EXÉCUTÉS (€) (*)
FERNELMONT	Station d'épuration de Pontillas	1 231 816
CERFONTAINE	Collecteur de Silenrieux - Lot 1 et Lot 2	3 568 021
CHIMAY	Conduite d'eau - Grande Place	193 038
DINANT	Collecteur de Sorinnes-lez-Dinant	376 831
FLORENNES	Détournement du collecteur des eaux usées INASEP dans le cadre de la construction de la nouvelle maison de repos du CPAS de Florennes-DIHEC	107 790
FOSES LA VILLE	Prolongement de la conduite de refoulement du pompage des Zolos - DIHEC	52 809
HASTIERE	Station d'épuration d'Hastière	2 835 150
NAMUR	Collecteurs de Wépion (K38,4 à K42,4) - lot 2	3 213 546
VIROINVAL	Aménagement du parc de Nismes	263 678
PROVINCE DE NAMUR	Ciney. EPASC. Mise aux normes Lot 1 et lot 2	138 734
(*) : estimation sous réserve du décompte final		11 981 413

Chantiers initiés en 2019

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
ASSESE	Collecteurs d'Assesse	2 963 222
ASSESE	Collecteur de Maillen	542 144
ASSESE	Construction de la station d'épuration de Maillen	1 472 300
FLOREFFE-NAMUR	Lot 2B - Collecteurs de Soye et Temploux	4 132 509
		9 110 175

Autres chantiers en cours en 2019

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
ANDENNE	Rue des Pipiers	2 987 641
		2 987 641

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations de surveillance de travaux en 2019.

Le montant total des travaux réalisés en matière d'assainissement ou surveillés/contrôlés par le BE « ASS », pour l'ensemble de l'année, s'est élevé à 3 336 888 € (HTVA).

Une diversification des activités est donc essentielle pour maintenir le niveau d'activité et par conséquent les honoraires du service.

Les ingénieurs de projet sont toujours « fonctionnaire dirigeant » de leur projet respectif, ce qui leur permet d'avoir un retour de la réalisation vis-à-vis des prescriptions techniques des cahiers des charges, mais également de pouvoir mieux apprécier l'impact financier des choix et décisions techniques sur le budget global des travaux. Cette organisation est indéniablement un plus pour la compétence des agents.

Le « pool » des contrôleurs affecté au suivi des travaux d'« assainissement » se compose de 4 ETP – 2 personnes à compétence génie civil et 2 personnes à compétence électromécanique. Un contrôleur a été admis à la retraite en 2019.

Les deux contrôleurs électromécaniques contrôlent également les pompes pour les travaux du service VEG. Ils participent également avec l'ingénieur EEM à des réunions transversales avec le service d'exploitation eaux usées de manière à améliorer la qualité des prescriptions EEM ainsi que de la vérification des travaux pour mieux correspondre aux besoins de ce service.

2.3 GPAA - GESTION PUBLIQUE DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

La Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) a été confiée à la SPGE par le décret du 23 juin 2016 avec la participation des Organismes d'Assainissement Agréés (OAA).

Les modalités d'application de ce décret ont été traduites par un arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 et son application a pris effet le 1^{er} janvier 2018.

Les diverses missions des OAA et donc de l'INASEP sont :

- les contrôles des Systèmes d'Épuration Individuelle (SEI) relevant de la GPAA ;
- le rôle de proximité et sensibilisation des différents publics cibles ;
- la participation au suivi de la plateforme informatique relative à la GPAA (« SIGPAA ») ;
- la relation avec les vidangeurs agréés pour les boues excédentaires des SEI relevant de la GPAA ;
- autres.

Ces missions sont reprises par le Bureau d'études « assainissement » avec la collaboration à temps partiel d'un agent du laboratoire depuis fin 2019 et de deux mi-temps du service exploitation, personnel qui est payé par la SPGE.

L'année 2019 a été « relativement calme » en termes de contrôles avec des périodes avec très peu de demandes ; faute de temps les prestations liées aux zones prioritaires (notifications...) ont été postposées.

Les prestations de contrôleurs devraient augmenter vu la campagne sur les SEI exonérées du CVA.

2.4 AUTRES ACTIVITÉS

En complément aux activités citées précédemment, le Bureau d'études continue à mettre ses compétences au service des domaines suivants.

Protection des captages

Suivi des études de délimitation des zones de prévention de captage et détermination des programmes d'actions associés tant en interne pour le service production-distribution d'eau de l'INASEP qu'en externe. Signalons une modification réglementaire passée en 2019, qui impose un Rapport d'Etudes d'Impact Environnemental (REIE) sur les 13 ouvrages encore en cours d'étude. Cette nouvelle démarche ralentira malheureusement le rythme de finalisation de ces dossiers.

Etudes de zone

Etude et détermination des études de zones sur le territoire de la Province de Namur, tant en zone prioritaire (zone de prévention captage, baignade) qu'en dehors et suivi des modifications des PASH (Plan d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique).

Conseils

Conseils divers aux associés communaux (permis d'urbanisme, développement ZACC...) et conseils au Bureau Economique de la Province liés aux aménagements ou aux développements de Zones d'Activités Economiques relativement à la gestion des eaux.

2.5 SERVICE D'EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

2.5.1 Préalable

L'essentiel des informations décrivant l'activité du service d'exploitation figure dans la déclaration environnementale EMAS. Les informations suivantes, principalement d'ordre financier, complètent ce rapport.

2.5.2 Évolution du parc d'ouvrages en exploitation

STATIONS D'ÉPURATION MISES EN SERVICE	COMMUNES	CAPACITÉS	DATE DE RÉCEPTION
Hastière	Hastière	2667	08/02/2019
Pontillas Gochenée	Fernelmont	800	19/12/2019
Total		3 467 EH	2 stations
STATIONS D'ÉPURATION DÉMANTELÉES	COMMUNES	CAPACITÉS	DATE DE RÉCEPTION
Wépion Bois du Curé	Namur	150	21/06/2019
Pontillas SNT	Fernelmont	100	19/12/2019
Total		250 EH	2 stations
STATIONS DE POMPAGE		CAPACITÉS	DATE DE RÉCEPTION
Wépion Place Albert 1 ^{er}	Namur	330	21/06/2019
Wépion Jardin aux Fraises	Namur	440	21/06/2019
Wépion Vieux Wépion	Namur	200	21/06/2019
Wépion Chemin du Grand Ry	Namur	435	21/06/2019
Wépion Avenue Sart Paradis	Namur	65	21/06/2019
Wépion Rue des Griottes	Namur	110	21/06/2019
Wépion Rue Bois du curé (ancienne step)	Namur	550	21/06/2019
Andenne Stud	Andenne	27	23/08/2019
Liegnon Bidet	Ciney	100	19/11/2019
Silenrieux - Aval Pisciculture	Walcourt	50	18/12/2019
Silenrieux - Pisciculture	Walcourt	180	18/12/2019
Silenrieux - Amont	Walcourt	118	18/12/2019
Silenrieux - Centre	Walcourt	504	18/12/2019
Total		3 109 EH	13 pompages
COLLECTEURS		LONGUEURS	
Collecteur de Wépion Lot 2		2,0	21/06/2019
Collecteur de Sorinnes Les Dinant		0,6	02/10/2019
Collecteur de Silenrieux		3,5	18/12/2019
Total		6,1 km	3 collecteurs

2 nouvelles stations ont été mises en fonctionnement en 2019. La capacité épuratoire a été portée de 427 867 EH à 431 090 EH (compte tenu du démantèlement de 2 petites stations). Cette capacité correspond à 86,5 % de la population totale de la province de Namur soit 494 325 habitants au 01/01/2019. Outre les 106 stations d'épuration, le parc d'ouvrages compte désormais 312 pompages (vortex et bassins d'orages inclus) répartis sur un réseau de collecteurs d'environ 467 km au total.

2.5.3 Evolution des coûts

Ouvrages SPGE

Nos ouvrages ont traité 46 349 794 m³ d'eaux usées pour un coût de 0,31 €/m³ (0,33 €/m³ en 2018). Le coût par équivalent habitant nominal est de 33,9 €, pratiquement identique à celui observé en 2018. Le coût par équivalent habitant réel traité est de 63,6 €.

Le poids brut de boue résiduaire extraite des eaux usées est de 27 226 tonnes dont 90 % ont été épandus en agriculture après chaulage afin de garantir leur totale innocuité.

Le montant du décompte budgétaire est de 14 693 981 € (1 077 725 € de contrat de service exclu) soit une augmentation de 751 462 € (après indexation) représentant 5,39 %, inflation (+/- 2 %) incluse.

Les coûts énergétiques (2 687 831 € pour 20 072 453 kWh) ont augmenté de 332 000 € pour soit + 14,1 %, (augmentation identique que celle observée de 2017 à 2018). La fraction essentielle de ce surcoût provient de la consommation nécessaire au traitement de 80 610 EH hydrauliques pompés et épurés en 2019 en plus qu'en 2018 (+13 %). A noter que la pluviosité de 2019 a été de 798 mm soit + 23 % par rapport aux 650 mm tombés en 2018.

Le montant du poste personnel a lui aussi augmenté de 143 000 € (+ 2 %), soit un niveau comparable à celui de l'inflation.

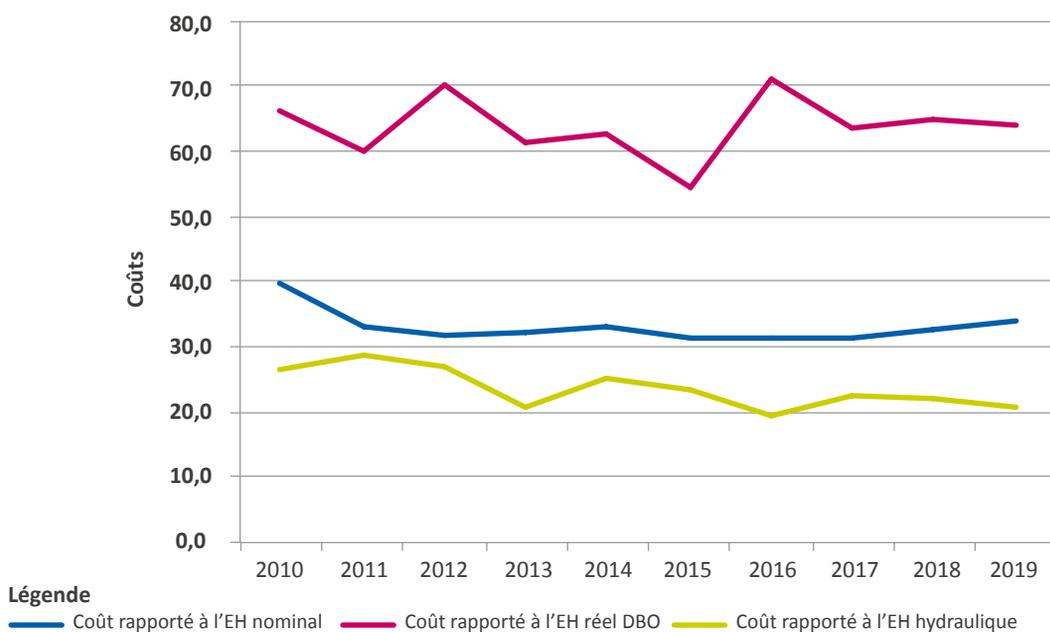
Les autres postes budgétaires ont subi des variations peu significatives.

ANNÉES	MONTANT DÉCOMPTÉ (HORS CONTRAT DE SERVICE)	DÉCOMPTÉ RÉVISÉ (INDICE PRIX CONSOMMATION BASE 04)	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE ENTRÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	TONNAGE DE BOUE ÉLIMINÉ	COÛT RAPPORTÉ À L'EH NOMINAL	COÛT RAPPORTÉ À L'EH RÉEL DBO	COÛT RAPPORTÉ À L'EH HYDRAULIQUE	COÛT RAPPORTÉ À LA TONNE DE MS DE BOUE
10	8 142 189	9 278 794	233 755	140 362	349 779	2 512	39,7	66,1	26,5	3694
11	9 789 039	10 791 838	325 355	179 195	376 805	3 279	33,2	60,2	28,6	3291
12	11 734 622	12 794 858	401 155	182 149	478 309	4 669	31,9	70,2	26,8	2740
13	12 408 127	13 409 594	416 005	231 564	515 916	5 524	32,2	61,3	20,9	2428
14	12 755 999	13 840 555	416 505	220 412	552 064	5 653	33,2	62,8	25,1	2448
15	12 531 530	13 298 094	421 186	244 025	572 742	6 570	31,6	54,5	23,2	2024
16	13 009 775	13 498 110	427 867	189 475	692 978	6 243	31,5	71,2	19,5	2162
17	13 107 986	13 432 636	427 867	211 765	600 228	7 217	31,4	63,4	22,4	1861
18	13 856 197	13 942 519	427 867	214 189	624 866	7 544	32,6	65,1	22,3	1848
19	14 693 981	14 693 981	431 090	230 050	705 476	8 044	34,1	63,9	20,8	1827

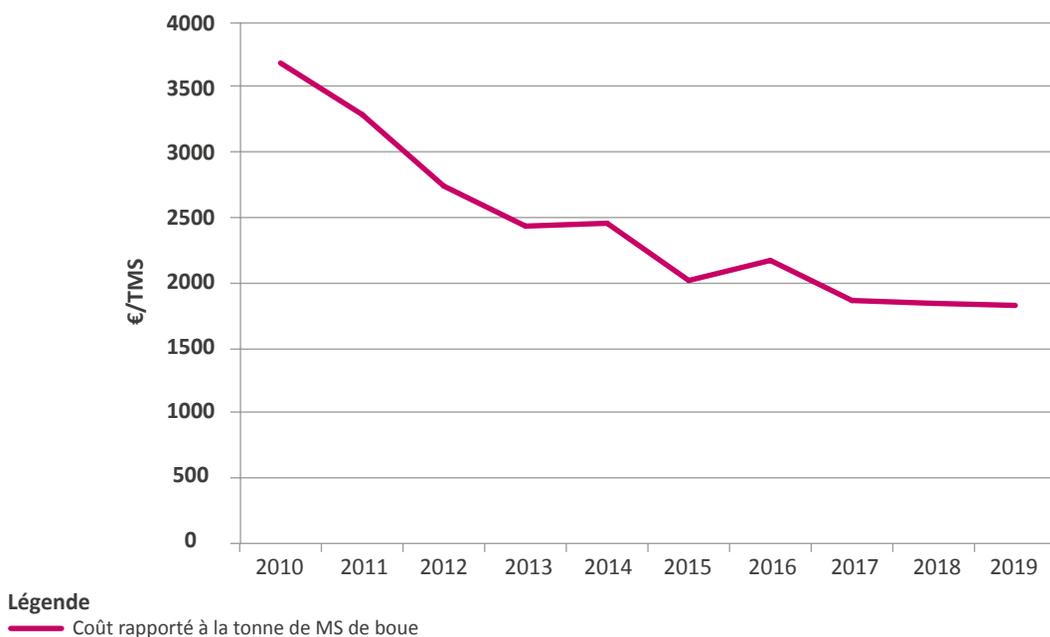


Step de Pontillas // Bassin biologique

Coût rapporté à l'Equivalent Habitant (EH)



Coût rapporté à la tonne de MS de boue



Comme exposé dans le tableau suivant, l'augmentation de la charge captée par nos sites se prolonge encore en 2019 (+7.4 %).

ANNÉES	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE TRAITÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	DBO MOYENNE
2005	172 755	109 546	253 892	202
2006	172 755	125 631	278 834	157
2007	174 255	83 333	306 634	112
2008	187 355	89 158	335 935	122
2009	219 005	132 170	326 625	137
2010	233 755	140 362	349 779	160
2011	325 355	178 835	373 640	199
2012	401 155	182 149	478 309	136
2013	416 005	231 564	515 916	154
2014	416 505	220 412	552 064	141
2015	421 186	244 025	572 742	139
2016	427 867	189 475	692 978	116
2017	427 867	211 765	600 228	118
2018	427 867	214 189	624 866	126
2019	431 090	230 050	705 476	109

Ouvrages tiers

SITES	2012 € HTVA	2013 € HTVA	2014 € HTVA	2015 € HTVA	2016 € HTVA	2017 € HTVA	2018 € HTVA	2019 € HTVA
Station d'épuration de Chapois	209 339	174 302	199 555	145 666	144 070	66 530	01 852	89 579
Piscine de Chevetogne	108 084	105 458	52 864	61 160	64 927	61 434	71 754	72 680
Station d'épuration du Marche couvert de Ciney	41 404	42 395	42 808	40 644	35 515	35 753	36 316	
Station d'épuration de la prison d'Andenne	50 632	41 747	41 716	15 816	15 816	15 816	15 600	14 950
Station d'épuration du carrefour Wépion (station démantelée)	30 271	23 908	18 256	18 385	22 552	4 112	-	-
Station d'épuration de l'ITCAA	13 280	9 129	9 334	11 094	9 700	10 076	9 475	9 177
Station d'épuration de la Fontaine du Roy à Matagne	3 475	3 509	3 940	3 084	3 840	4 336	3 987	4 070
Station d'épuration des Barrages de l'Eau d'Heure	1 053	1 046	1 044	1 187	1 195	1 089	3 437	1 134
Station de pompage de l'Abbaye Notre Dame à Rochefort		3 962	948	1 326	2 095	2 065	3 125	2 184
Station de pompage de Maurenne	725	768	760	793	834	1 325	770	181
Station d'épuration Gueule du Loup à Sautour	508	533	558	588	6 178		113	900
Station de pompage Clos du Robinias à Ciney	253	306	282	408	416	1 108	584	441
Station d'épuration du manège de Gesves						1 983	4 762	2 828
Station d'épuration du zoning de Baillonville BEP								
Morialme Fayat						3 420		
Piscine de Beauraing						1 360	959	
Turbine hydraulique Wanlin					7 996	9 957	3 301	1 371
Ecolys							2 199	
Mecalys Petit Waret zoning							1 713	
Ppge Janson-Orban Andenne							6 661	
Lagunes BEP Sorinnes								
Tiers divers							7 279	
GRAND TOTAL €	459 023	407 063	372 065	301 966	315 135	220 365	273 887	199 496

Le chiffre d'affaires lié aux contrats est réduit, essentiellement suite à une gestion des réactifs à la station de Chapois (BEP) améliorée.

2.5.4 Dépenses Importantes Hors Exploitation Courantes (DIHEC)

Dossiers clôturés et facturés en 2019

MONTANTS €	DÉNOMINATIONS	FG PERÇUS €	ADJUDICATAIRES	FG PERÇUS
Step Bambois	Dihec 2018-111 chemin roulement step Bambois	19 362,4	Ronvaux	1 064,930
Vortex	Dihec 2019-004 dalle gazon vortex Pont Ardenne	25 558,9	Thewissen	1 405,740
Vortex	Dihec 2018-050 aménagement vortex Wasseige	37 880,1	Travexploit (lot 1 : 33 650,73€) Geciroute (lot 2 : 4229,40)	2 083,410
Step Godinne	Dihec 2018-107 ECP Godinne	10 666,5	Gerday	586,660
Step Godinne	Dihec 2018-115 chemin de roulement Godinne	29 447,0	Ronvaux	1 619,590
Step Ohey	Dihec 2019-001 pont acces step Ohey	12 565,0	Gerday	691,080
Step Lives	Dihec 2015-031 eau service Lives	60 138,0	Vehatec	3 307,590
Step Gembloux	Dihec 2016-103 bypass stock boue GBLX	159 455,5	Exelio	8 738,030
Vortex	Dihec 2015-068 déplacement compteur Houyoux	65 238,6	Meganelec	3 588,120
Step Lives	Dihec 2016-062 endoscopie dessableur step Lives	21 474,3	Godart	1 181,090
Step Mesnil Step St Aubin	Dihec 2016-101 cuve fecl3 Mesnil et St-Aubin	35 684,0	Mertens	1 962,620
Step Mornimont	Dihec 2016-120 correct° tableau élec. Mornimont	17 000,0	Elbis	935,000
Step Ciney Step Wépion	Dihec 2016-121 peinture table pesage Ciney Wépion	16 690,0	Apruzzese	917,950
Step Vresse	Dihec 2018-036 skids membranaire Vresse	63 707,0	Suez	3 503,890
	Dihec 2018-037 unité transport chaux en poudre	68 123,0	Butera	3 746,770
Vortex	Dihec 2018-128 access compartiments ext. vortex	171 715,8	Nonet	9 444,370
	Dihec 2018-125 bassin orage membre	29 870,0	Colleaux	1 642,850
Divers	Dihec 2019-090 aménagement de 7 véhicules	42 018,1	CarrosserieDessy	2 310,990
Divers	Dihec 2019-009 4 containers drainants	24 400,0	ANG	1 342,000
	Dihec 2016-108 odeurs ppge grognon	41 517,0	Mertens	2 283,440
Step Lives	Dihec 2016-122 traitement naphtalène Lives	26 720,3	Mertens	1 469,620
Step Han s/Lesse	Dihec 2017-030 remplac cab ht Han s/Lesse	20 983,2	DNP	1 154,080
Step Mornimont	Dihec 2017-042 remplac agitateurs Mornimont	193 807,9	Exelio	10 659,440
Vortex	Dihec 2017-059 mise en conformite accès p014	39 459,6	Mertens	2 170,280
Step Lives	Dihec 2018-034 chauf secours Lives	25 992,5	Polytherm	1 429,590
Step Rhisnes	Dihec 2018-038 réhabilitation aération Rhisnes	20 635,4	ACH	1 134,950
	Dihec 2017-103 silos et doseurs de chaux	100 438,3	Discri&Wam	5 524,110
	Dihec 2017-073 sécurisat° vannes meuse	397 654,8	Engie&Duchêne	21 871,020
Step Lives	Dihec 2018-073 accès fp Lives	33 839,3	Jomy	1 861,160
	Dihec 2019-022 ppe réserve Pont-St-Maxence	46 398,7	Cowalca	2 551,930
Vortex	Dihec 2019-132 voirie vortex St-Martin	9 128,2	Nonet	502,050
Step Gozin	Dihec 2018-124 curage lagunes Gozin	280 557,7	Eecocur	15 430,670
Totaux		2 148 127,16		118 115,020

Une combinaison entre un rattrapage du retard de facturation de certains travaux réalisés en 2018 et une activité intense des agents chargés de ces dossiers a conduit à une recette de plus de 118 115 €.

Evolution

ANNÉES	NBRE DE DOSSIERS CLÔTURÉS	MONTANTS	FG FACTURÉS
2010	23	561 927	30 906
2011	26	552 323	35 391
2012	30	802 925	44 161
2013	27	1 286 512	69 339
2014	25	981 765	57 396
2015	28	1 399 350	79 415
2016	25	744 180	40 140
2017	17	393 417	21 638
2018	2	38 143	2 098
2019	32	2 147 546	118 115

Frais généraux versés par la SPGE pour le fonctionnement du service d'exploitation

Le service d'exploitation a produit une recette totale de 894 142 €. Ce montant est issu de la somme des frais généraux calculés sur le montant total de la facture de frais d'exploitation (761 434 €), des frais généraux perçus pour la gestion des DIHEC (118 115 €) et du management-fee produit par la gestion des contrats privés (14 593 €).

Outre la charge salariale des agents du service exploitation, la SPGE assume 1/3 de la charge salariale de certains agents des services généraux et la moitié de notre conseiller prévention (4,13 ETP soit 356 570 €) ainsi qu'une partie du personnel chargé du cadastre des réseaux d'égouts et de la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA – 302 275 €).



Hastière // Station d'épuration



Réparation d'une fuite sur un raccordement de distribution d'eau



CHAP. 3

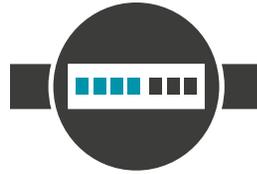
DISTRIBUTION D'EAU



CHIFFRES CLÉS



Population desservie : +/- 91 000



38 319 compteurs



2 843 834 de m³ distribués



1 274 km de canalisations



Consommation moyenne par famille de 72,6 m³



57 équivalents temps plein

3.1 FAITS MARQUANTS

3.1.1 Sécheresse de l'été 2019

Le stress hydrique se fait ressentir davantage au cours de ces dernières années. La réalimentation des aquifères est moins marquée ; d'une part, la neige qui favorise une réalimentation plus efficace se fait moins abondante, d'autre part les pluies plus intenses qui se produisent après de longues périodes de sécheresse fournissent des quantités moindres d'eau utile à la réalimentation des aquifères.

Par ailleurs, nous constatons que les périodes de sécheresse s'accroissent, nous avons enregistré trois périodes caniculaires au cours de cet été 2019.

Globalement, tenant compte des mesures prises les années précédentes, les usagers de la distribution publique d'eau desservis par notre intercommunale n'ont pas trop souffert de ces périodes caniculaires et de la sécheresse en général, dès lors qu'aucune pénurie n'a été déclarée.

Néanmoins, notons qu'un petit nombre de captages déficitaires en production – dans la région Famenne (Beauraing et Houyet, principalement) - ont été compensés par apport d'eau par camions citerne.

Une attention toute particulière du service DE s'est portée sur la production d'eau du lac de Bambois. Nous savons depuis longtemps que la vidange du lac génère une perte des volumes d'eau potabilisable de l'ordre de 25 %.

La vidange doit avoir lieu tous les trois ans ; la mise en assec devait avoir lieu en 2019 mais n'a pu se faire, il s'est donc avéré impossible de postposer l'action. Tenant compte du faible débit du cours d'eau l'alimentant, la procédure a pris plus de temps et a donc mis en péril l'approvisionnement en eau potable des Fossois.

La moindre fuite sur réseau devait être détectée et réparée au plus vite, afin d'éviter tout risque de décrochage dans l'équilibre production/consommation.

Le Centre Régional de Crise de Wallonie s'est réuni tout au long de l'année 2019 afin d'analyser entre autres, la situation de chaque producteur/distributeur face à la problématique de la pérennité de l'approvisionnement en eau potable en région wallonne.

L'INASEP a participé activement à ces réunions.

3.1.2 Création d'une Business unit SWDE/INASEP

Plusieurs conventions ont été passées avec la SWDE dans le cadre des projets de valorisation des eaux d'exhaure :

- la convention particulière n°3 annexe à la convention de coopération publique et relative à l'exploitation intégrée des ressources en eau dans le Sud Namurois ;
- la convention particulière n°4 annexe à la convention de coopération publique et relative à l'étude et la surveillance des travaux en vue de la valorisation des eaux d'exhaure de la carrière Les Calcaires de Florennes vers le Sud Namurois ;
- la convention particulière n°5 annexe à la convention de coopération publique et relative à la gestion des infrastructures faisant partie de la copropriété pour la valorisation des eaux d'exhaure de la carrière Les Calcaires de Florennes.

La mise en commun des ressources SWDE et INASEP sur le Sud Namurois s'inscrit dans l'esprit du Schéma régional de rationalisation des ressources en eau, voulu par le Gouvernement wallon.

Il permet dès son application en 2019, de réduire les coûts de production, par mutualisation. Ainsi, l'INASEP réalise une économie de l'ordre de 25 % sur le prix d'achat d'eau produite au Ry de Rome.



3.2 ÉVOLUTION DU PRIX ET DES VENTES D'EAU

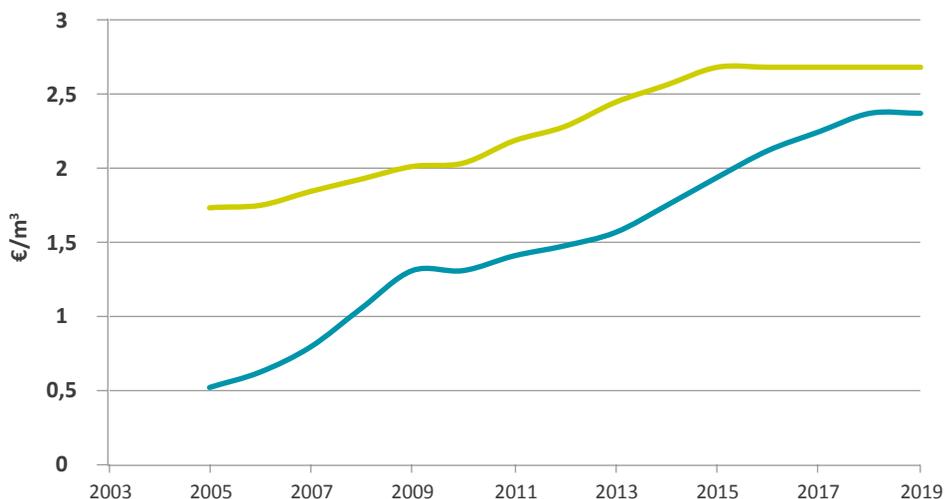
3.2.1 Prix de l'eau

L'INASEP n'a plus augmenté le CVD depuis début 2015 ; il est toujours pratiqué un CVD de 2,6746€/m³.

L'impact de l'indexation de la contribution de prélèvement eau potabilisable reste marginal (de l'ordre de 20 000 €) ; il est pris en charge par l'INASEP.

Le CVA reste inchangé par rapport à 2018, soit 2,365 €.

Evolution CVD et CVA



Légende

— CVD — CVA

La non augmentation du CVD s'inscrit dans la volonté de l'intercommunale de le pratiquer dans une fourchette similaire aux acteurs principaux de la production/distribution d'eau en Wallonie. Elle est également permise grâce à la maîtrise du service DE sur le plan financier et les investissements judicieux réalisés au cours de ces dernières années.

Notons cependant que les investissements nouveaux, qui s'inscrivent dans le Schéma régional de la rationalisation des ressources en Wallonie, vont mobiliser davantage de finances et nécessiteront inmanquablement d'augmenter le prix de l'eau à concurrence du réel besoin.

Ces investissements permettront à la fois d'assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau, de qualité, dans le Sud namurois, le Centre Ardennes, de sécuriser la ville de Charleroi, et d'assurer sur le long terme une certaine stabilité du prix de l'eau.



3.2.2 Ventes d'eau

L'INASEP constate une nouvelle diminution des ventes d'eau chez les usagers « ordinaires ». Certes, elle enregistre une baisse moins importante qu'en 2018 (0,6 % contre 2,1 %).

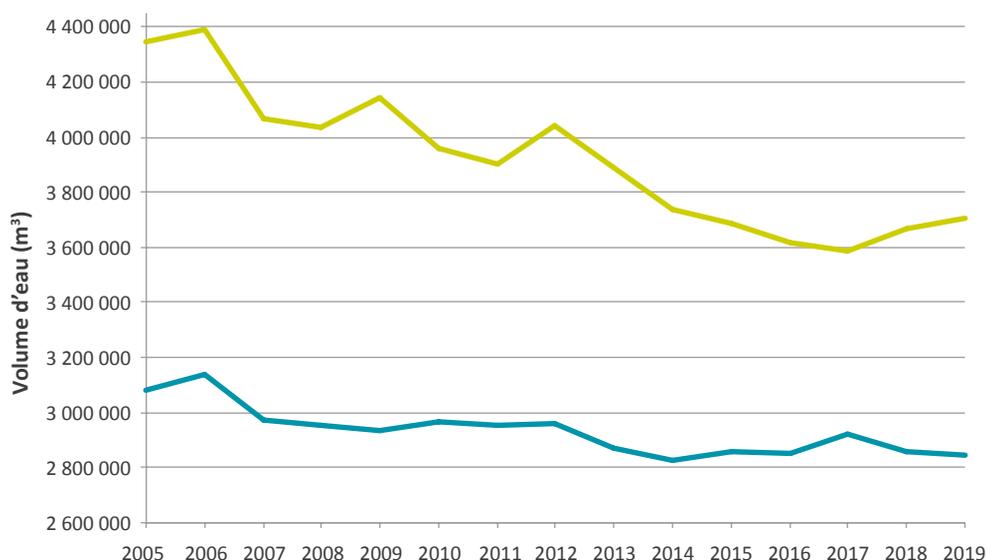
Hormis les explications avancées en 2018, pour expliquer ces diminutions récurrentes, pour rappel :

1. la politique du remplacement massif du parc des compteurs qui a permis de régulariser un grand nombre de comptes d'usagers en situation de sous-consommation par rapport à la réalité, ce qui a conduit à une augmentation virtuelle des ventes d'eau en 2017 ;
2. la perte de contrat de fournitures d'eau par cessation d'activité ou diminution drastique des consommations chez des usagers spécifiques réputés gros consommateurs ;
3. l'augmentation des consommations qui a pu être enregistrée au cours de la période caniculaire a eu un impact limité et est lissée sur une période de facturation de deux exercices.

On peut avancer également la politique de service public dans laquelle notre intercommunale s'inscrit pleinement, en apportant des solutions pragmatiques et concrètes dans le cadre de la gestion des réseaux des domaines. Au cours des années 2018 et 2019, l'INASEP a ainsi repris en propriété le réseau de deux domaines. Ces reprises, si elles favorisent une plus juste répartition des ventes d'eau auprès de chacun des usagers, entraînent une prise en charge par l'INASEP des pertes d'eau en réseau et donc une perte de vente d'eau.

La consommation moyenne annuelle par compteur s'élève à 72,6 m³. L'INASEP se situe parmi les distributeurs qui vendent le moins d'eau. Le caractère rural de la zone de compétence de notre intercommunale, la désertification des entreprises, la paupérisation croissante de la population desservie, la facilité de disposer de ressources en eau alternatives (puits, citernes d'eau de pluie...) sont autant d'arguments qui peuvent expliquer cette faible consommation.

Evolution ventes d'eau et production



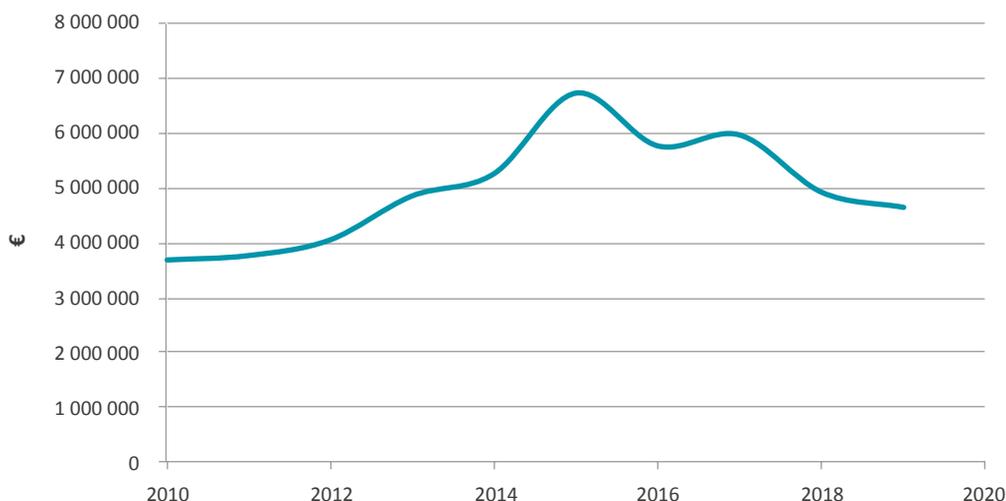
Légende

— Production (capté + achats) — Usagers + spécifiques

L'augmentation de la production d'eau s'explique à la fois par la fourniture d'eau à la SWDE à dater de mai 2018 au départ de la nouvelle station de pompage à la carrière Les Calcaires de Florennes dans l'entité de Florennes, et la baisse de rendement de certains réseaux.

3.2.3 Recouvrement des factures impayées

Historique des factures non réglées



L'année 2019 a permis de mesurer l'impact réel des nouvelles procédures mises en place au cours du dernier trimestre 2018 dans le cadre du recouvrement des factures de consommation d'eau impayées.

L'action conjuguée de l'application des nouvelles procédures de recouvrement avec un premier et sérieux toilettage de la dette client, permet un contrôle plus rigoureux et plus efficace de la dette des usagers de la distribution publique de l'eau.

Cette nouvelle politique montre ses effets positifs.

A noter également les actions en justice qui ont permis de récupérer de l'ordre de 320 000,00 €.

Au regard du taux d'irrecouvrables acté au cours de ces trois dernières années, soit 2,15 % en 2017, 1,71 % en 2018 et 1,48 % en 2019, il faut encourager la poursuite des procédures mises en place.

3.2.4 Fonds social

L'examen du graphique ci-dessous révèle une fois encore que certains CPAS n'utilisent pas suffisamment le Fonds social.

Au cours du dernier trimestre 2019, l'INASEP a lancé une alerte auprès des CPAS des communes qu'elle dessert.

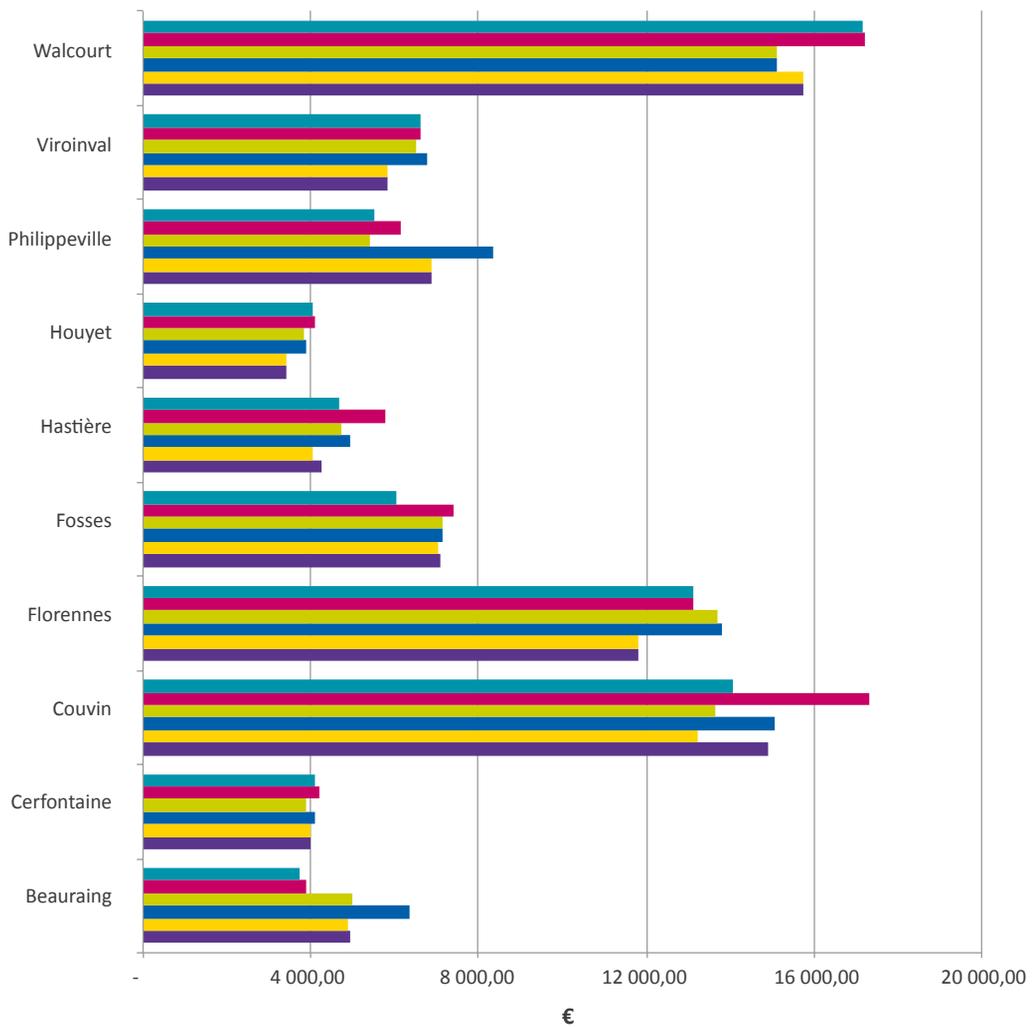
Nous pouvons regretter que le Fonds social reste sous-utilisé dans des communes où l'on enregistre le taux le plus élevé des usagers en difficultés de paiement.

Taux d'utilisation Fonds social/commune

Beuraing	95 %
Cerfontaine	98 %
Couvin	81 %
Florennes	100 %
Fosses	82 %
Hastière	81 %
Houyet	99 %
Philippeville	90 %
Viroinval	100 %
Walcourt	100 %

Il faut rappeler que les CPAS des communes qui n'atteignent pas le taux de tirage minimum de 80 %, ne peuvent disposer du droit de tirage complémentaire sur l'exercice suivant.

Utilisation Fonds social



Légende

- Droit de tirage 2019
- Droit de tirage 2018
- Droit de tirage 2017
- Utilisation 2019
- Utilisation 2018
- Utilisation 2017

3.3 PRODUCTION QUALITÉ DES EAUX DISTRIBUÉES

3.3.1 Bilan des analyses effectuées en 2019 sur les réseaux de distribution INASEP

Les valeurs cibles des taux de conformité des valeurs paramétriques sont établies comme suit :

- TcB (taux de conformité bactériologique) : 95 %
- TcN (taux de conformité des substances azotées) : 99 %
- TcMM (taux de conformité des micropolluants minéraux) : 95 %
- Tc MO (taux de conformité des micropolluants organiques) : 99 %
- Moyenne de 97 %

La valeur cible du taux de conformité des paramètres indicateurs est fixée à 90%.

BILAN INDICATEUR 2019

	Objectif de conformité				Nombre de contrôles effectués		« Degré de surveillance (nbre réalisés/nbre requis) »		% de conformité INASEP 2019		Evolution par rapport à 2018	% de conformité INASEP 2018
	Nombre de zone	Nombre de non conformités	Nombre de contrôles requis	Nombre de contrôles effectués	399,7 %	399,5 %	98,4 %	98,6 %	98,5 %			
1 Paramètres impératifs microbiologique	Escherichia Coli	38	24	378	1511	399,7 %	98,4 %	98,6 %	98,5 %	↗	↗	98,1
	Entérocoques	38	21	378	1510	399,5 %	98,6 %	98,5 %	98,5 %			
2 Paramètres impératifs azotés	Nitrates	38	5	378	476	125,9 %	98,9 %	99,6 %	99,6 %	↘	↘	99,8
	Nitrites	38	0	378	464	122,8 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %			
	Ammonium	38	0	378	464	122,8 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %			
3 Paramètres impératifs Micropolluants minéraux	Aluminium	38	0	40	48	120,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	↘	↘	86,4
	Plomb	38	5	65	74	113,8 %	93,2 %	98,3 %	98,3 %			
	Cuivre	38	0	65	65	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %			
	Nickel	38	0	65	65	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %			
	Pesticides individuels Pesticides totaux	38	0	43	46	107,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %			
4 Paramètres impératifs Micropolluants organiques	Somme des tri- et tétra-chloréthylène	38	0	43	46	107,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	=	=	100,0
	THM - Total	38	0	43	46	107,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %			
	Trihalométhanes	38	0	43	46	107,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %			
	Benzo(a)pyrène	38	0	43	43	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %			
Indicateur Global	Somme des 4 HAP,	38	0	43	43	100,0 %	100,0 %	99,1 %	99,1 %	↗	↗	96,1
Paramètres indicateurs	Coliformes totaux	38	57	378	1511	399,7 %	96,2 %	97,8 %	97,8 %	↗	↗	91,1
	Chlore libre	38	43	378	1514	400,5 %	97,2 %	97,8 %	97,8 %			
	Turbidité	38	0	378	471	124,6 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %			
Paramètres impératifs	pH	38	14	378	471	124,6 %	97,0 %	97,0 %	97,0 %	↗	↗	97,9

Nous pouvons constater une augmentation significative de notre indicateur global, qui est de 99,1% cette année.

Les paramètres impératifs « micropolluants organiques » rencontrent l'objectif fixé.

Les non-conformités concernant les paramètres impératifs « micropolluants minéraux » sont aussi en très nette amélioration : 98,3 % de conformité. Nous atteignons donc l'objectif.

Nous pouvons aussi constater une amélioration au niveau du % de conformité pour les paramètres impératifs microbiologiques de 0,4 %. Globalement, nous avons eu 63 NC réseau et 9 concernant les ouvrages.

Conclusions :

3.4 RENDEMENT DES RÉSEAUX

3.4.1 Evolution des rendements

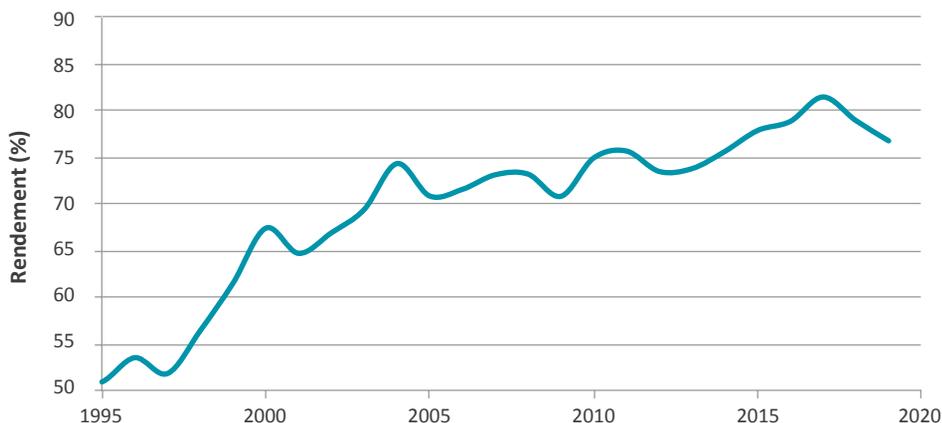
Le rendement des réseaux reste un élément économique majeur.

Depuis 2018, nous enregistrons une baisse de rendement sur certains réseaux.

Le changement climatique peut être à l'origine des bris de conduite que nous détectons, suite à l'alternance de périodes pluvieuses et sèches. Ce même phénomène a été constaté chez la plupart des distributeurs wallons.

Le service subit également le départ de deux agents d'expérience, l'un encadrant l'équipe de gestion des réseaux, admis à la retraite ; l'autre, qui gérait la zone Couvin/Viroinval, parti exercer un autre métier.

Evolution du rendement réseaux



Le rendement global atteint 76,7 % en 2019, il est en net recul par rapport à 2017 où il a atteint un sommet historique de 81,5 %.

RENDEMENT RÉSEAUX/COMMUNE 2019	
Entité de BEAURAING	83,8 %
Entité de CERFONTAINE	80,7 %
Entité de COUVIN	74,6 %
Entité de CUL DES SARTS	89,2 %
Entité de FLORENNES	75,9 %
Entité de FOSSES LA VILLE	74,0 %
Entité de HASTIÈRE	80,3 %
Entité de HOUYET	80,0 %
Entité de PHILIPPEVILLE	80,5 %
Entité de VIROINVAL	76,0 %
Entité de WALCOURT	70,2 %
Domaine de CHEVETOGNE	100,0 %
Total - Année 2019	76,7 %

3.5 TRAVAUX

3.5.1 Objectifs

La rénovation des réseaux se poursuit au rythme de 1,3 à 1,6 Mo €.

En 2019, le service a consacré un montant total de travaux s'élevant à 1,305 Mo €, pour l'infrastructure réseaux, réparti suivant le tableau ci-dessous.

3.5.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2019

1 - REMPLACEMENT DES RACCORDEMENTS EN PLOMB		NOMBRE	MONTANT €
1 rac à Agimont, Mesnil St Blaise et Tarcienne - 2 rac à Berzée		5	15 123,17

2 - RENFORCEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION - REMPL. DE 4 262 M DE CONDUITE		MONTANT €	
Beauraing	VONÉCHE : rue de Bouillon et rue Léon Parent		344 375,53
Cerfontaine	VILLERS-2-EGLISES : rue Saint-Pierre		350 893,96
Couvin	BRÛLY DE COUVIN : Domaine la Forestière - allée Gaston		3 739,64
Couvin	PETIGNY : rue Plouy		20 009,92
Florennes	FLORENNES : rue de Mettet		114 509,74
Florennes	MORIALME : allée du Douaire et Pont Saint Roch		60 816,96
Philippeville	ROMEDENNE : rue Bel Horizon		10 483,12
Walcourt	LANEFFE : rue de Norgimont et Bois de Thy - Allée n° 2		153 096,22
Walcourt	THY LE CHÂTEAU : rue Pairelle		98 219,00
Divers réseaux	Pose de vannes d'arrêt et de purge sur conduites mères		26 544,00
		Total	1 182 688,09

3 - RENFORCEMENT DES RESEAUX D'ADDUCTION & OUVRAGES DE PRODUCTION		MONTANT €	
Beauraing	WINENNE : Puits du Roy rue des Ardennes - sécurisation		14 772,52
Hastière	AGIMONT : Pompage Agimont GARE - hydraulique		4 349,38
		Total	19 121,90

4 - EXTENSIONS RESEAUX AVEC PRIMES		MONTANT €	
Extension de réseau		Total	39 097,45

5 - TRAVAUX INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS		MONTANT €	
Siège d'exploitation de PHILIPPEVILLE - bâtiment		Total	1 665,10

6 - REMPLACEMENT COMPTEURS DE L'ANNÉE 2019		NOMBRE	MONTANT €	
Tous réseaux		Total	633	49 048,81

3.5.3 Les raccordements

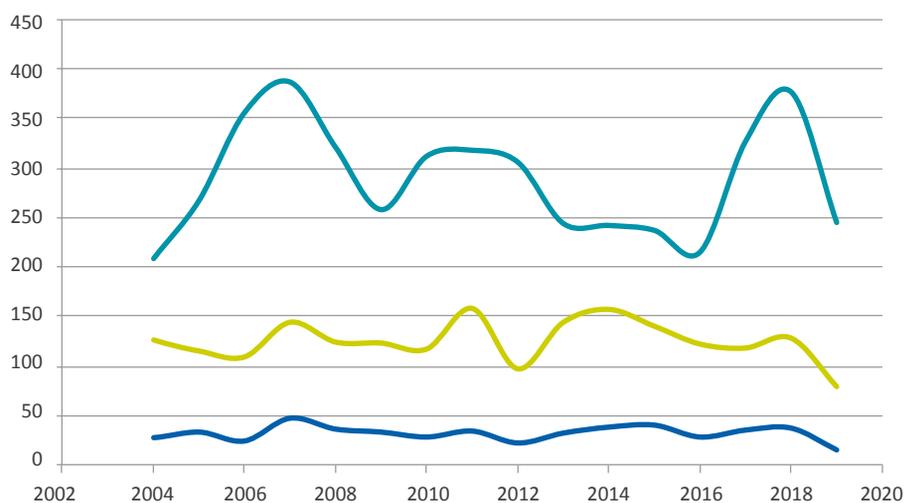
La demande de raccordement au réseau public est en nette diminution (2017 et 2018 ont fait l'objet de reprises de Domaines), quelle que soit la catégorie.

Afin de maintenir l'équipe travaux productive, certaines extensions ont pu être réalisées par ses soins, générant une meilleure rentabilité.

La demande de bouchonnage a plus que doublé par rapport à 2018 ; parallèlement, la demande de suppression de raccordements est en légère diminution.

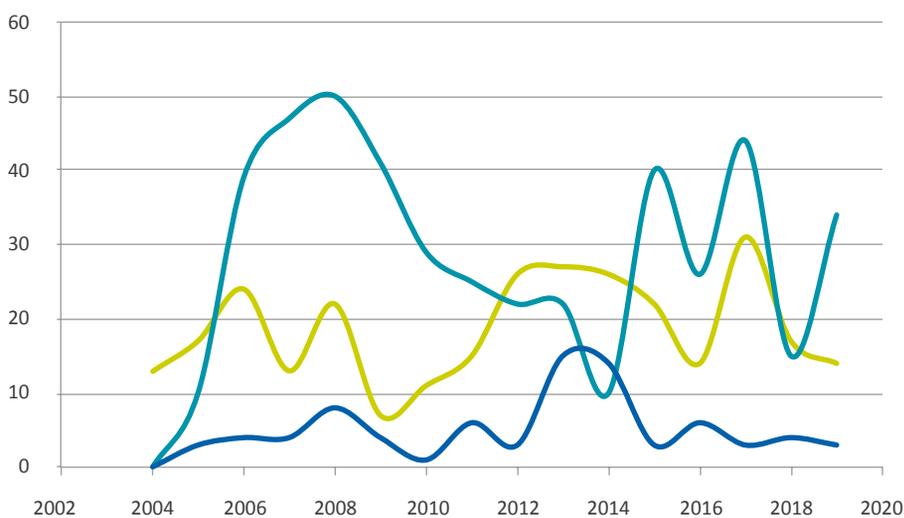
Le nombre de remises en service est infime.

Ces actions, si elles restent marginales par rapport au nombre d'utilisateurs enregistré, soit 38 319, représentent néanmoins 15 % du nombre de nouveaux raccordements créés au cours de l'exercice 2019.



Légende

- Racc. industriels
- Compteurs appartements
- Racc. habitations unifamiliales



Légende

- Remise en service
- Suppression racc.
- Bouchonnages



Hamois // Chapelle d'Hubinne



CHAP. 4

SERVICE AUX ASSOCIÉS



CHIFFRES CLÉS



VEG

Montant de travaux étudiés : 2 300 000 € HTVA



ADM

126 dossiers de marchés publics



CSS

311 012 € d'honoraires CSS



GRE

49 220 € d'honoraires études hydrologiques
// 116 km EG cadastrés



BAT

100 projets // 1 200 000 d'honoraires



TRV

4 611 heures de surveillance // 54 suivis de chantiers en activité

EMP

23 dossiers communaux traités



4.1 INTRODUCTION

4.1.1 Préambule

Le département Service aux Associés exerce la majeure partie de ses activités pour les affiliés au service études d'INASEP et comporte 7 services :

1. Le service d'études voirie-égouttage (VEG)
2. Le service de gestion des réseaux (GRE)
3. Le service d'études bâtiments et énergies (BAT)
4. Le service travaux (TRV)
5. Le service coordination sécurité-santé (CSS)
6. Le service administratif des bureaux d'études (ADM)
7. Le service d'aide aux acquisitions immobilières (EMP)

L'année 2019 se marque par le fait qu'il s'agisse de la première année de la nouvelle mandature communale et par la mise en place des nouveaux Plans d'Investissements Communaux (PIC). Elle est donc un peu particulière pour le département SAA en termes d'activité des bureaux d'études dont les carnets de commande comportent moins de gros dossiers de travaux mais plus de demandes de réalisation d'avant-projets simplifiés en vue d'établir les nouveaux programmes de travaux des communes. Toutefois, dans le secteur du bureau d'études BAT, la réalisation des projets en lien avec le Plan Piscines a maintenu une activité très importante dans ce secteur en 2019.

4.1.2 Activités des services

Comme indiqué dans le préambule, l'activité des bureaux d'études en 2019 a subi l'influence de la mise en place des nouveaux PIC, essentiellement dans le secteur des travaux de voirie et d'égouttage. Le bureau d'études VEG a ainsi connu une diminution conséquente de son chiffre d'affaires, fort heureusement limitée par la rédaction de nombreuses fiches d'avant-projet simplifié. Ce constat justifie aujourd'hui le fait que cette mission, non valorisée par le passé, ait fait l'objet de la mise en place d'un tarif spécifique adapté à son coût réel par le biais de la facturation d'honoraires minimum pour les prestations effectuées. De plus, le travail préparatoire lié à ces fiches est désormais plus important également au travers des nouvelles directives de la Région telles que l'inspection visuelle préalable des canalisations, la recherche de solutions pour l'intégration de la mobilité douce, l'évaluation des coûts de la gestion des terres polluées...

En lien direct avec le bureau d'études VEG, le service travaux communaux (TRV) a une activité très dépendante, mais décalée dans le temps, de celle du bureau d'études. Il en résulte dès lors une activité 2019 fort importante en matière de suivi et de direction de nombreux nouveaux chantiers issus du grand nombre d'études et d'attributions de marchés de travaux en fin 2018 de manière à satisfaire nos communes qui devaient obligatoirement attribuer ces dossiers pour obtenir leurs subsides de la programmation 2017-2018 de leur PIC. Chaque dernière année des programmations cycliques des plans PIC se caractérise toujours par un afflux de dossiers mais qui n'est malheureusement pas propice à une bonne régulation de l'activité de nos services ni de l'aspect économique en termes de gestion de l'offre et de la demande sur les marchés, se traduisant inévitablement par des coûts plus élevés des travaux. Par ailleurs, ce service n'a pas ménagé ses efforts pour tout d'abord informer au mieux nos communes mais aussi pour faire face aux difficultés rencontrées sur le terrain suite à la mise en œuvre de nouvelles législations pour la gestion des sols pollués et dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles ne sont pas toujours très pragmatiques avec pour preuve récente le report de la mise en application du dernier arrêté concernant les terres excavées de voirie.

Le service Gestion des REseaux (GRE) a continué et a accentué, à la demande de la SPGE, le rythme des relevés des cadastres des réseaux d'égouts communaux. Pour ce faire, l'INASEP a renouvelé son partenariat public-public avec VIVAQUA en revoyant de manière importante le kilométrage annuel de ces relevés en vue d'atteindre un total de 360 km par année. Par ailleurs, ce service a poursuivi avec succès le développement de son assistance aux communes en matière de gestion des réseaux au travers de l'Assistance à la Gestion des REseaux et de l'Assainissement (AGREA) qui compte en 2019 pas moins de 21 communes affiliées sur les 38 que compte la province de Namur. Le portail cartographique dédié à ces communes a été fortement développé de manière à apporter un maximum d'informations en ligne pour la gestion des réseaux, aussi bien pour les réseaux d'égouts mais également pour le suivi de l'état et de l'entretien des voiries au travers des résultats issus du projet SYGERCO. Enfin ce service peut aujourd'hui être fier d'avoir obtenu une nomination dans la catégorie « TECHNOLOGY » aux Publica Awards 2020 pour l'AGREA et son outil cartographique.

Le bureau d'études BAT a pu maintenir un chiffre d'affaires élevé en 2019, notamment grâce aux grands projets de rénovation de piscines subsidiés dans le plan d'aide financière régionale dans ce domaine. Ce service d'études a ainsi contribué pleinement à la mise en œuvre du Plan Piscines en Province de Namur pour lequel il a pu obtenir l'accord de la Région sur 6 dossiers de rénovation inscrits à l'appel à projet (Auvélais, Biesme, Couvin, Gembloux, Florennes et Philippeville). Au final, 5 des 6 communes concernées ont décidé de mener à bien ces travaux de rénovation de leur

piscine dont les dossiers projet ont été réalisés en 2019 et dont les chantiers seront réalisés entre 2020 et 2022, dans la mesure bien évidemment de la disponibilité des entreprises de construction et des aléas possibles de chantiers.

En matière de coordination sécurité-santé (CSS), ce service a pu maintenir son chiffre d'affaires en 2019 par le biais des chantiers communaux issus des nombreuses études réalisées en 2018 mais également par la facturation des prestations après l'achèvement de dossiers importants de collecteurs. D'autre part, la notoriété de notre équipe auprès des communes a permis d'accroître le nombre de commandes pour des missions sur des projets n'ayant pas été étudiés par nos propres bureaux d'études. Par ailleurs, pour remplacer le départ d'un agent de ce service, ce dernier a pu s'adjoindre en 2019 les services d'un coordinateur de niveau B, à savoir un dessinateur gradué anciennement occupé au sein du bureau d'études BAT et ayant accepté de suivre la formation adéquate, qu'il a parfaitement réussie.

Du côté de la gestion administrative des dossiers et des marchés publics, le service ADM a poursuivi le développement de la digitalisation de son activité, digitalisation déjà entamée les années précédentes. En 2019, le service a plus particulièrement développé l'aspect des procédures et des attributions de marchés publics de manière « tout électronique » comme le prescrit la législation tant sur le plan européen que national désormais. C'est ainsi qu'aujourd'hui, ce service effectue entre autres, l'ouverture des offres par voie électronique au travers de la plateforme digitale connue sous le nom de « E-Tendering ».

Le service d'aide aux acquisitions immobilières (EMP) a continué ses missions d'emprises de terrains, d'expertise et d'évaluation de terrains et/ou d'immeubles auprès des affiliés au service d'études d'INASEP. Toutefois, cette activité dans le secteur communal reste comme en 2018 très marginale et ne permet à nouveau pas d'équilibrer ses coûts de fonctionnement dans ce secteur. En s'appuyant sur l'autre secteur d'activité de ce service, à savoir les emprises pour nos ouvrages d'assainissement, l'INASEP maintient ce type de missions pour l'instant afin de rendre une mission complète de service public auprès de ses affiliés mais il est évident qu'il faudra repenser son mode de fonctionnement à l'avenir.

La Direction du département et d'INASEP tient tout particulièrement à remercier les agents des services dédiés aux communes affiliées pour leur investissement professionnel, leur disponibilité et leur abnégation dans l'exercice des tâches qu'ils exécutent quotidiennement de manière à vous rendre le meilleur service possible ainsi qu'un travail de qualité à la hauteur de vos besoins bien que parfois les conditions imposées par les pouvoirs subsideants ou par certaines règles de la législation ne soient pas toujours évidentes à gérer sur le plan pratique.



4.2 SERVICE ÉTUDES VOIRIE-ÉGOUTTAGE (VEG)

4.2.1 Introduction

Au cours du premier semestre 2019, l'activité du bureau d'études s'est concentrée sur la préparation du plan d'investissement 2019-2021 des communes.

Elle consistait d'une part en la rédaction des fiches avant-projet mais également en l'analyse de l'ensemble des fiches introduites par les communes de la province de Namur en tant que OAA dans le cadre de la remise d'avis de la SPGE.

Tout au long de l'année, le bureau d'études a étudié des dossiers divers allant de l'entretien de voirie à des réfections plus conséquentes mais également des aménagements divers réalisés en fonds propres.

Cela représente une dizaine de projets.

La tendance à la réalisation de voies lentes et d'aménagements en faveur de la mobilité douce se confirme puisque 4 dossiers d'aménagements dans ce domaine ont été réalisés au cours de l'année.

Une étape importante dans le cadre de l'étude du VICIGAL a été finalisée avec la remise du dossier avant-projet. La phase projet sera quant à elle finalisée dans le courant du premier semestre 2020.

En fin d'année, les premières études relatives aux fiches d'avant-projet inscrites aux plans d'investissement ont été initiées.



4.2.2 Projets traités en 2019

Rédaction des fiches d'avant-projet pour PIC 2019-2021

COMMUNE	INTITULÉ
Andenne	Rue Saint-Mort à Coutisse
Andenne	Rue des Eglantiers et du Tienne à Sclayn
Andenne	Rue Wilgot à Andenne
Andenne	Rue Provost à Andenne
Andenne	Rue dePerwez à Andenne
Andenne	Rue du Trou
Anhée	Rue de l'Ecluse et rue de l'Île
Anhée	Rue des Campagnes à Hun
Anhée	Rue Gotale
Assesse	Rue du Pourrain
Assesse	Rue Pirauchamps
Assesse	Trottoirs
Beauraing	Trottoirs quartier des Ardennes
Beauraing	ZACC Famenne
Beauraing	Rue de Houyet
Beauraing	Rue de Gozin
Bièvre	Rue de la Violette à graide
Bièvre	Trottoirs rue de Bellefontaine
Bièvre	Amélioration des rues du village de Bellefontaine
Bièvre	Rue du Château à Bièvre
Cerfontaine	Liaison - Cerfontaine Froidchapelle
Cerfontaine	Liaison Daussois-Soumoy
Couvin	Parking
Couvin	Derrière La Brouffe
Couvin	Résidence Montbard
Couvin	Pesche Couvin
Couvin	Tauminerie
Couvin	Carrière Parrain
Couvin	Eau Blanche
Couvin	Ch Briquet
Dinant	Rue de Mahène
Dinant	Camp romain
Dinant	Rue Foy Notre Dame
Dinant	Rue Saint Pierre
Dinant	Falmignoul
Floreffe	Rue Jules Brosteaux
Florennes	Rue de Soulme à Morville (égouttage)
Florennes	Rue de Fraire à Morialmé
Florennes	Rue de la Corne à Flavion (Egouttage)
Florennes	Rue du Moulin et rue des Halles Morialmé
Florennes	Rue Abbé Dessomme à Chaumont
Florennes	Rue du Vieux Moulin à Hanzinelle (Egouttage)

COMMUNE	INTITULÉ
Gedinne	Rue Gridlet Suite
Gembloux	Pompage de Ferooz
Gesves	Rue du Chaurlis
Gesves	Rue de Sierpont et Space
Gesves	Pont de Sorée
Gesves	Parking maison entité
Gesves	Sécurité école de l'envol
Gesves	Cheminement place de Faulx - chée de Gramptinne
Hamois	Rue Chant d'oiseaux
Hamois	Nouvelles Comognes
Hamois	Rue Roi baudoin
Hamois	Rue Al'Vau
Havelange	Montegnet
Havelange	Route d'Andenne
Jemeppe	Glacerie
Jemeppe	Impasse Lorette
Jemeppe	Rue de la Centrale
Jemeppe	Rue de la Tannerie
Jemeppe	Rue Rabot
Jemeppe	Rue du Casino
La Bruyère	Rue Léon Dumont
Mettet	Rue capitaine Hubart
Mettet	Rue Chant des Oiseaux
Namur	Chemin de Moustier et Roger Clément
Namur	Rue de la Grande Sambresse
Namur	Ruelle Jean-Pierre
Namur	Route de Spy
Namur	Pompage rue Davreux
Namur	Egouttage rue des Sorbiers
Namur	Egouttage rue des Près
Namur	Pompage Aubépines et Major Delcourt
Namur	Rue de la Durlaire à Malonne
Ohey	Egouttage rue de Nalamont
Ohey	Rue de Gesves agglo
Ohey	Rue de Gesves liaison
Ohey	Rue Saint Mort
Philippeville	Rue du Château d'eau
Philippeville	Merlemont
Philippeville	Rue de Neuville
Philippeville	Rue de Charleroi
Philippeville	Rue d'Ingremez
Philippeville	Rue de l'Eglise
Philippeville	Rue de la Chapelle
Philippeville	Rue Herbiaviau
Philippeville	Rue Colchique

COMMUNE	INTITULÉ
Profondeville	Rue Joseph Misson
Profondeville	Rue Bajart
Profondeville	Rue gemenne trottoir phase 2
Sambreville	Rue de Gau
Sambreville	Rue d'Auvelais
Sombreffe	Egouttage fossé
Sombreffe	Quartier de l'Eglise à Boignée
Sombreffe	Rue de Wavre à Sombreffe
Somme-Leuze	Rue de Serinchamp
Somme-Leuze	Sinsin
Somme-Leuze	Noisieux école
Walcourt	Rue de la Croisette
Walcourt	Traversée de Somzée
Walcourt	Voirie SNCB
Yvoir	Evrehailles
Yvoir	Rue d'en Haut à Dorinne

Projets divers en fonds propres ou autres subsides

COMMUNE	INTITULÉ	ESTIM PROJÉT € (HTVA)
Andenne	RN90	175 000,00 €
Yvoir	Rue des Sources	95 000,00 €
Eghezée	Sentier n°25	120 000,00 €
Ohey	Bois d'ohey - hydro	40 000,00 €
Bièvre	Ravel	153 000,00 €
Sambreville	Canalisation rue de la Basse Sambre	117 000,00 €
Florennes	Liaison Florennes Morialmé	213 000,00
Profondeville	Rue Gemenne	220 000,00€
Eghezée	Fontaine-Dieu Mehaigne	309 500,00 €
Couvin	Raccord bâtiment la ruche	90 000,00 €
Ham-sur-Heure	Chemin agricole	250 000,00 €
Cerfontaine	Ballodrome et Rue de Neuville	133 000,00 €
Yvoir	Entretien de voirie 2019	353 000,00 €
Montant total de travaux estimés		2 300 000 €



4.2.3 Récapitulatif des produits financiers

Pour l'année 2019, la réalisation de dossiers liés à un projet représente un montant de travaux de l'ordre de 2 300 000 € HTVA.

Ces dossiers projets, y compris les fiches d'avant-projet, ont engendré une facturation d'honoraires (stade projet) s'élevant à +/- 220 000,00 €.

Les dossiers mis en adjudication en 2019 ainsi que la clôture de chantiers antérieurs ont permis de facturer des honoraires pour un montant de +/- 280 000 €.

Les produits financiers de l'année 2019 s'élèvent à +/- 500 000 €.

4.2.4 Conclusions pour l'année 2019

L'année 2019 correspond à la première année du plan d'investissement 2019-2021 et donc essentiellement consacrée à la préparation de celui-ci. Les quelques dossiers en fonds propres et la rédaction des fiches d'avant-projet ainsi que la clôture des nombreux dossiers étudiés en 2018 ont permis de maintenir une rentrée d'honoraires minimale.

4.2.5 Perspectives 2020

Pour l'année 2020, l'activité sera orientée vers la réalisation des dossiers inscrits aux plans d'investissements communaux.

La demande des communes est telle que la capacité en ressources humaines du bureau d'études ne permet plus de répondre à l'ensemble de ces demandes.

Afin de répondre à un maximum de demandes des affiliés, un ingénieur projet a été engagé et un marché cadre a été passé avec deux bureaux d'études externes permettant de sous-traiter certains dossiers tout en ayant un rôle de supervision de ceux-ci.

C'est ainsi que +/- 70 conventions d'études ont été proposées aux communes.

Ces 70 dossiers inscrits au plan d'investissement devront être finalisés pour juin 2021 et attribués au plus tard pour décembre 2021.

Le premier semestre 2021 sera également en grande partie consacré à la finalisation de tous ces dossiers.



4.3 SERVICE GESTION DES RÉSEAUX D'ÉGOUTTAGE (GRE)

4.3.1 Introduction

En 2019, l'activité principale du Service de Gestion des Réseaux (GRE) a porté sur le renforcement et la diversification de l'offre de services proposée dans le cadre de l'AGREA (Assistance à la Gestion des Réseaux et à l'Assainissement). L'AGREA, portée depuis 2018 par le service de Gestion des Réseaux, regroupe un ensemble cohérent de services visant à apporter aux communes affiliées une assistance forte en termes de gestion patrimoniale de leurs réseaux d'égouttage.

L'accent a ainsi été mis cette année sur le développement et/ou la consolidation des services suivants dans le cadre de l'AGREA :

- Développement d'applications et outils spécifiques en lien avec le portail cartographique web et diversification de l'offre en matière de données cartographiques mises à disposition des communes (cartes d'interprétation des données de cadastre, couche géoréférencée des avis sur permis, données historiques du projet SYGERCO, données en lien avec les fiches FRIC...).
- Remise d'avis en matière de gestion des eaux dans le cadre de développements urbanistiques (permis d'urbanisme ou d'urbanisation) et rôle de proximité auprès des communes dans ce domaine (réponse aux questions spécifiques, conseils préalables aux projets...), en ce compris la gestion cartographique de ces avis. Cette année a été marquée par une augmentation considérable du nombre d'avis remis : 317 avis sur permis d'urbanisme ou urbanisation et 65 avis préalables au dépôt de permis.
- Acquisition d'une caméra d'inspection visuelle « légère » des canalisations (caméra de zoomage) et mise en œuvre opérationnelle de ce service pour les communes.
- Développement d'un service de curage des égouts à destination des communes affiliées à l'AGREA. La procédure de marché public en vue de désigner un prestataire de service a été suivie dans le courant de cette année 2019 en collaboration avec le service administratif des bureaux d'études. Les premières conventions d'adhésion à ce service ont été signées et ce service est maintenant opérationnel.
- Développement d'un service de contrôle de bonne exécution des raccordements particuliers dans le cadre de nouvelles constructions, ainsi que la création d'un registre cartographique de ces raccordements. Cette procédure de contrôle a été testée et validée au travers de tests in situ dans deux communes pilotes et est maintenant proposée aux communes affiliées à l'AGREA.

Dans le courant de l'année 2019, les démarches se sont poursuivies pour faire connaître les services proposés dans le cadre de l'AGREA auprès des communes situées en province de Namur (journées d'informations spécifiques, rencontres personnalisées avec le personnel et les autorités communales...). Fin 2019, 21 communes étaient officiellement affiliées à l'AGREA.

Au-delà des activités en lien avec l'AGREA, les activités « historiques » du service GRE se sont poursuivies en 2019 et concernaient :

- le suivi de chantiers de cadastre et d'inspections télévisuelles des réseaux d'assainissement et l'alimentation de la base de données cadastrale « INFONET » de la SPGE ;
- la réalisation d'études hydrologiques et hydrauliques contre les problèmes d'inondations ;
- la prévention des inondations grâce à la remise d'avis techniques et de recommandations sur des études faites par les lotisseurs pour la gestion des eaux pluviales en lien avec l'imperméabilisation des sols ;
- la mission de cartographie interne en appui aux différents services de l'INASEP ;
- la participation active aux groupes de travail organisés par la SPGE sur le thème des Systèmes d'Informations Géographiques en matière d'égouttage notamment.

Les dossiers de cadastre suivis en 2019 concernaient principalement des réseaux d'égouttage communaux, conformément au planning de relevé établi sous l'égide de la SPGE. Ainsi, le service GRE a suivi cette année les dossiers d'inspections visuelles de plusieurs tronçons d'égouts communaux préalablement à l'introduction des plans PIC. Cette année a également été l'occasion de reconduire la convention de collaboration qui lie l'INASEP à VIVAQUA pour la réalisation des cadastres de réseaux d'égouts notamment, tout en prenant en compte l'augmentation du linéaire de réseau à cadastrer en fonction des moyens budgétaires alloués par la SPGE.

En matière d'études hydrauliques et hydrologiques, un élément notable cette année est la modélisation du réseau d'égouttage de la section de Florennes entamée en 2019 et qui sera finalisée en 2020. Cette étude est réalisée en vue d'établir un diagnostic fonctionnel du réseau d'égouttage, de proposer le cas échéant des aménagements correctifs du réseau et enfin d'étudier l'impact de la mise en œuvre de la « ZACC Nord » sur les débits dans le réseau d'égouttage. Le fonctionnement du réseau d'égouttage du quartier « Ry d'Août » à Spontin (Yvoir) a également été étudié en 2019.

Concernant la cartographie interne, on peut noter le développement cette année d'un modèle de relevé des infrastructures de distribution d'eau en support à notre service de distribution d'eau.

En termes de personnel, une ingénieure spécialisée en hydraulique a été engagée en 2019 afin de pouvoir répondre à l'augmentation des demandes en matière d'études hydrauliques de réseaux d'égouttage, et de manière plus générale au renforcement de l'offre des services proposés dans le cadre de l'AGREA.

4.3.2 Dossiers réalisés en 2019

Dossiers de « Cadastre » de réseaux traités (égouts et collecteurs)

Le tableau ci-dessous reprend les dossiers de cadastre réalisés en 2019.

CODE DOSSIER SPGE	ÉTAT	LIBELLÉ (SIMPLIFIÉ)	MONTANT € HTVA	HONORAIRES INASEP €
02015/06/I007	DFI	Cad Jocker Pondrôme Route de Wellin (RN 40)	869,46 €	69,56 €
02015/06/I007	DFI	Cad Jocker Bois-de-Villers Ruisseau de la Laiterie	1 627,31 €	130,18 €
02015/06/I007	DFI	Cad Jocker Rochefort rue de Préhyr	3 959,79 €	316,78 €
02015/06/I007	DFI	Cad Jocker Salzennes rue H. Lemaître	766,14 €	61,29 €
02015/06/I007	DFI	Cad Jocker Vresse/Semois Rue de Petit Fays	895,26 €	71,62 €
02015/06/I007	DFI	Cad Jocker Vresse/Semois rue du Raty, de la Chapelle et Chemin des Blaireaux	1 136,29 €	90,90 €
02015/06/I007	DFI	Cad Jocker Cerfontaine rue de Bation	619,80 €	49,58 €
02015/06/I007	DFI	Cad Jocker Dinant Charreau des Capucins	1 205,16 €	96,41 €
02015/06/I007	DFI	Cad Jocker Emines Quartier Trieux des Frênes	2 849,35 €	227,95 €
02015/06/I010	DFI	Cad pjt 5 Coll d'Ohey	385,77 €	30,86 €
02019/06/I043	DFI	Curage endoscopie rue de la Mirande Celles (Houyet)	5 743,74 €	459,50 €
02019/06/I005	DFI	Cadastre Quartier Inzémonts (Hastière) avec endoscopie	2 060,44 €	164,84 €
02019/06/I004	EA1	Cadastre Andenne Rue des Pipiers	2 540,42 €	167,96 €
02019/06/I014	DFI	Cadastre de Anthée	1 280,64 €	84,67 €
02019/06/I006	DFI	Cadastre de Dorinne-Durnal-Spontin	36 170,36 €	2 391,43 €
02019/06/I034	EA1	Cadastre de Falisolle - Arsimont	18 439,12 €	1 219,12 €
02019/06/I044	DFI	Cadastre de Ligny	21 344,01 €	1 411,17 €
02019/06/I013	DFI	Cadastre de Yves-Gomezée	18 512,10 €	1 223,94 €
02019/06/I001	EA1	Cadastre Inspections préalables plans PIC	6 736,17 €	445,37 €
TOTAL			108 914,23 €	8 713,14 €

Le montant total des honoraires perçus pour la partie cadastre est de 8 713,14 €.

Dossiers d'études hydrologiques et avis sur permis d'urbanisme (rémunérés)

Le tableau ci-dessous reprend les études hydrologiques réalisées en 2019.

INTITULÉ (SIMPLIFIÉ)	NUM. CONVENTION	HONORAIRES €
Etude hydraulique du Ry d'Août à Spontin	GRE-18-3050	€ 7 500,00
Etude hydraulique de la section de Florennes (70 %)	CAD-17-2595	€ 41 720,00
Total		€ 49 220,00

Ces études hydrologiques réalisées ont généré un montant d'honoraires total de 49 220,00 € en 2019.

4.3.3 Conclusions pour l'année 2019

Dans la foulée de l'année 2018 qui a vu le lancement officiel de l'AGREA, l'année 2019 a été mise à profit pour diversifier et consolider l'offre de services proposée aux communes dans le cadre d'assistance à la gestion des réseaux. Outre les services en lien avec la cartographie digitalisée des réseaux d'égouttage et la remise d'avis sur permis urbanistiques, on peut citer la mise en place d'un service d'inspection visuelle des réseaux par caméra de zoomage, ou encore le développement opérationnel d'un service de curage des égouts communaux. L'AGREA rencontre un écho positif auprès des communes puisque 21 communes y étaient affiliées en fin d'année. Le service de Gestion des REseaux a également poursuivi ses activités historiques sous la forme :

- d'études hydrologiques et hydrauliques pour la lutte contre les inondations ;
- de cadastres des réseaux d'égouttage avec une augmentation progressive du rythme des relevés pour répondre aux objectifs de la SPGE.

4.3.4 Perspectives 2020

En 2020, une augmentation du nombre de services sollicités par les communes dans le cadre de l'AGREA est attendue, en raison du nombre croissant de communes affiliées d'une part, et de la consolidation des services proposés d'autre part.

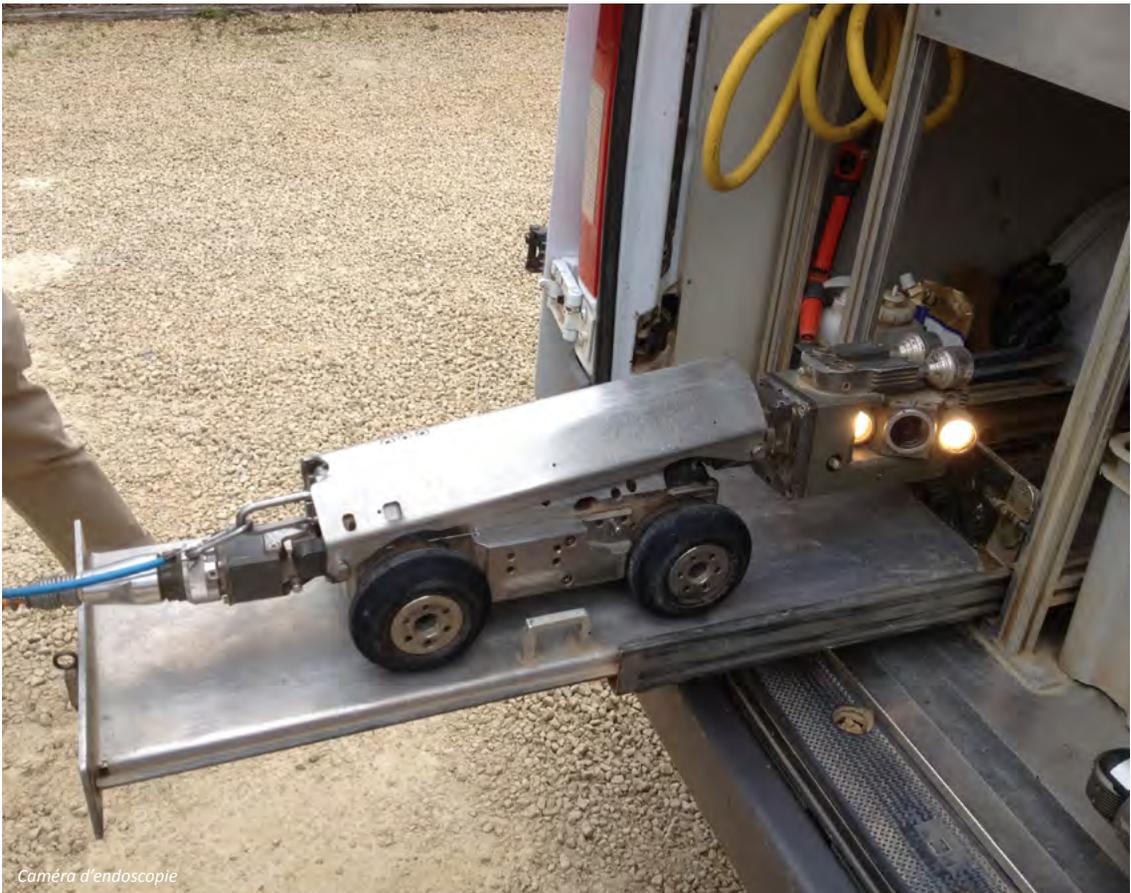
En particulier, le nombre de dossiers de curage et d'inspections télévisuelles des réseaux est appelé à augmenter sensiblement en lien avec l'activation du service de curage des égouts. Egalement, le nombre d'avis sollicités en matière de gestion des eaux des projets urbanistiques est en augmentation constante et cette tendance devrait se confirmer en 2020. En ce qui concerne les études hydrauliques, plusieurs communes nous ont sollicités pour la réalisation d'études hydrauliques de leurs réseaux d'égouttage. Nous attendons donc une augmentation de l'activité dans ce domaine. Il en est de même pour la remise d'avis préventifs sur la bonne gestion des eaux pluviales, pour laquelle certaines communes font part d'un intérêt potentiel étant donné des développements urbanistiques importants prévus.

Enfin, en matière de cadastre des réseaux d'égouttage, le service de Gestion des REseaux assurera le suivi d'un nombre croissant de dossiers pour pouvoir répondre aux objectifs accrus fixés par la SPGE ; les données relevées seront ensuite mises à disposition des communes par l'intermédiaire du portail web cartographique développé et géré par le service GRE.





Chantier faisant l'objet d'un contrôle de raccordement à l'égout



Caméra d'endoscopie

4.4 SERVICE ÉTUDES BÂTIMENTS ET ÉNERGIES (BAT)

4.4.1 Introduction

Tout au long de l'année, le bureau d'études bâtiments et énergies a traité divers dossiers allant de l'étude en passant par l'adjudication, jusqu'au suivi de chantier : pour des écoles, des terrains de sport, des crèches, des mises en conformité, des logements, des centres culturels, des églises, des salles des fêtes, des murs de soutènement, des piscines...

Cette année aura été marquée par les PPT (Plan Prioritaire de Travaux pour les écoles) et surtout par les Plans Piscines qui devaient être finalisés pour fin 2019, la mise en adjudication début 2020 étant indispensable.

En dehors de ces dossiers, plusieurs fiches d'avant-projet simplifiées ont été réalisées pour permettre aux communes de prétendre à différents subsides (PPT, UREBA exceptionnel...).

Et aussi le suivi particulier des dossiers PEB en projet et en suivi de chantier, ainsi que les permis classiques et permis uniques.

4.4.2 Dossiers traités en 2019 (plus de 100)

LISTE DES PROJETS

ID2783-ADJ-HOTEL DE POLICE REFECTION TOITURE
ID2071-DFI-HALL RELAIS FOOD IS LIFE A SAMBREVILLE
ID2706-PJT-AMENAGEMENT ECOLE DE FLOSTOY
ID2381-ADJ-RENOVATION ECOLE DE BIOUL LOT 2
ID2381-ADJ-RENOVATION ECOLE DE BIOUL LOT 1
ID3109-DFI-REFECT TOITURES CENTRE COMMUNAL A LIGNY
ID2203-PJT-RUE G FIEVET 38 AMENG BATIMENT
ID2568-DFI-AMG AUVENT FOOT DE MONT ST ANDRE
ID2363-ADJ-MAISON CULTURE PHASES 3 ET 4 PROFONDEVI
ID3133-PJT-MUR ENCEINTE ANC CURE DE RAMILLIES
ID2231-PJT-CONST PREAU ECOLE COMMUNALE PROFONDEVIL
ID2300-DFI-RENOVATION ECOLE DE SAUTOUR
ID2111-DFI-MENUIS EXT ET TOIT SALLE COM FALMIGNOUL
ID2926-PJT-TOITURES EGLISE DE MARIEMBOURG
ID2071-DFI-HALL RELAIS A SAMBREVILLE FOOD IS LIFE
ID2071-DFI-HALL RELAIS SAMBREVILLE FOOD IS LIFE
ID3170-PJT-MISE CONFORMITE ELEC DIVERS BATIMENTS
ID1909-DFI-CREATION RAMPE ACCES AU RAVEL A ST SERV
ID1578-DFI-AMEG TROIS TERRAINS TENNIS A ANSEREMME
ID2111-DFI-SALLE COM RENOUVL MENUIS EXT ET TOITURE
ID1442-DFI-EGLISE STRUD HALTINNE VITRAGE PROTECTIO
ID2564-DFI-MUR DU RY DE RY REALIS ESSAIS PREALABLE
ID1453-DFI-REST TOITURE HOTEL DE VILLE MARIEMBOURG
ID3131-PJT-REFECTION TOITURE DU HALL OMNISPORTS
ID2747-DFI-EGLISE AISCHE EN REFAIL STABILI FACADE
ID2900-ADJ-PISCINE ST SERVAIS ETANCHEISATION CUVE
ID2707-PJT-ECOLE DE HEUVY RENOV CONCIERGERIE
ID2707-PJT-ECOLE HEUVY-VE39/2019/001
ID2929-PJT-EGLISE ONOZ-VE32/2019/1
ID2071-DFI-VOIRIE HALL RELAIS FOOD IS LIFE SAMBREV
ID2071-DFI-PEB HALL RELAIS FOOD IS LIFE SAMBREVILL

LISTE DES PROJETS

ID2071-DFI-HALL RELAIS A SAMBREVILLE PARTIE VOIRIE

ID2929-PJT-EGLISE ONOZ RENOUVELLEMENT TOITURES

ID2787-DFI-REEMPL CHAUD BAT COM PHASE 5 LOT 1 CHAUF

ID3133-PJT-ENCEINTE CURE RAMILLIES

ID2365-PJT-ARPEMENTS VERTS-HOUDREMONT

ID3012-PJT-PISCINE COUVIN

ID3011-PJT-PISCINE BIESME LOT 4

ID3011-PJT-PISCINE BIESME LOT 3 FILTRATION

ID3011-PJT-PISCINE BIESME LOT 2 HVAC

ID3011-PJT-PISCINE BIESME LOT 1 GO

ID3011-PJT-PISCINE BIESME

ID1577-DFI-PLAINE DE JEUX RUE DU REFUGE-WESPIN

ID2743-PJT-PLAN PISCINE

ID3132-ADJ-TERRAIN SPORT SYNTHETIQUE LIGNY2

ID3009-HON DEM PERMIS UNIQUE-PISCINE LOT 1 GROS OE

ID3009-HON CALCUL PEB-PISCINE LOT 1 GROS OEUVRE

ID3009-PJT-RENOVATION PISCINE

ID3009-PJT-RENOVATION PISCINE LOT 1 GROS OEUVRE

ID2785-DFI-REEMPL CHAUD BAT COM PHASE 3 LOT 1 CHAUF

ID2784-DFI-REEMPL CHAUD BAT COM PHASE 2 LOT 1 CHAUF

ID3170-ADJ-CONFOR ELEC DIV BAT VILLE NAMUR PHASE 2

ID4333-ADJ-REEMPL CHAUDIERES BAT COM PHASE 6

ID2231-DFI-ECOLE COM CONSTRUCTION PREAU

ID2737-ADJ-ECOLE MATERNELLE SILENRIEUX LOT 2

ID2737-ADJ-ECOLE MATERNELLE SILENRIEUX LOT 1

ID2751-ADJ-EGLISE DE FILEE TOITURE DE LA NEF

ID3000-ADJ-CHATEAU AMEE ET HALL OMNISPORTS PHASE 7

ID3093-PJT-EGLISE DE VILLE EN WARET RENOUV TOITURE

ID2744-ADJ ECOLE CELLES PPT REMPLACEMENT VERRIERE

ID2786-DFI-REEMPL CHAUDIERE PHASE 4 LOT 1 A JAMBES

ID2284-ADJ-REEMPL TOIT SALLE TENNIS TABLE PHASE 1

ID2706-ADJ-AMENAGEMENT ECOLE DE FLOSTOY

ID2285-ADJ-TSF PRESBYTERE EN 6 LOG LOT 2 NOVILLE

ID2285-ADJ-TSF PRESBYTERE EN 6 LOG LOT 1 NOVILLE

ID2233-PJT-RESTAURATION INTER BAT PATRIA A DINANT

ID2812-DFI-PARVIS EGLISE A COUVIN

ID2256-PJT-EGLISE ST MARTIN RAMPE ACCES PMR

ID1526-DFI-EGLISE ST LAMBERT A BOIGNEE REMPL GENER

ID2659-PJT-REMPLACEMENT CHAUDIERE CPAS DINANT

ID2929-ADJ-EGLISE ONOZ RENOUV TOITURES

ID1255-DFI-AMENAGEMENT LOGEMENT SOCIAL A JALLET

ID2742-PJT-ECOLE FALMIGNOUL ERNERGIE SANITAIRES ET

ID2750-ADJ-TERRAINS TENNIS FRENCH COURT A OHEY

ID2112-DFI-SALLE COM LEFFE MENUIS EXT ET CHAUFFAG

ID2801-DFI-SALLE COM LISOGNE TOIT MENUIS EXT CHAUF

LISTE DES PROJETS

ID2375-DFI-RENOUVELLEMENT TOITURES EGLISE

ID2739-PJT-LES HALLES DE THYNES - PCDR

ID2744-PJT-ECOLE DE CELLES REMPLACEMENT VERRIERE

ID1854-PJT-MUR DE SOUTENEMENT TOFETTE

ID2837-DFI-RENOVATION TOITURE ET NEF A NAMECHE

ID2646-DFI-STAB MUR ENCEINTE ECOLE DE FRASNES

ID2231-ADJ-CONSTRUCTION PREAU ECOLE COMMUNALE

ID2553-DFI-RENOUV TOITURE DU CLOCHER DE MORNIMONT

ID1468-PJT-CREATION MAISON VILLAGE A HERMETON

ID2537-ETU-RENOV BAT EXISTANT EN MAIS ASSOCIATIONS

ID2737-PJT-RENOV ECOLE MATERN SILENRIEUX LOT 2

ID2737-PJT-RENOV ECOLE MATER SILENRIEUX LOT 1

ID2163-ADJ-CREAT MAISON ETANG NATURE TOURISME RURA

ID2165-ADJ-RENOV 5 LOG A LOYER MODERE ESPACE CONVI

ID2751-PJT-EGLISE DE FILEE TOITURE DE LA NEF

ID3222-DFI-ECOLE COMMUNALE DE LE ROUX UREBA

ID3218-DFI-ECOLE COM OHEY RUE DE REPPE 1158

ID3212-DFI-ECOLE COM ANSEREMME RUES CAUSSIN ET ANS

ID3213-DFI-ECOLE COM ANSEREMME RUE CAUSSIN UREBA

ID3216-DFI-ECOLE PRIMAIRE FLAVION RUE DU CULOT

ID3215-DFI-ECOLE MAT DE ST AUBAIN UREBA

ID3217-DFI-ECOLE MATERNELLE DE CHAUMONT UREBA

ID3223-DFI-ECOLE COM DE VITRIVAL

ID3182-DFI-ECOLE SART BERNARD ISOL PAROIS ET TOITU

ID3181-DFI-ECOLE ASSESSE ISOLATION REMPL MENUISER

ID3204-DFI-ENC LYCEE GEDINNE REMPL MENUISERIES EXT



Biesme // Plan piscine

Développement de grands dossiers en projet et chantier

Les 5 Plans Piscines pour Couvin, Auvelais, Biesme, Florennes, Gembloux.
Les PPT de l'école de Flostoy, de l'école de Falmignoul, de l'école de Silenrieux.
La rénovation du bâtiment Patria à Dinant.
La création de la maison de village d'Hermeton.
La rénovation de logements Arpents verts Houdremont.
La toiture du hall omnisport de Jemeppe-sur-Sambre.
Le terrain synthétique de Ligny.
La maison de la culture de Profondeville.

Les dossiers classiques

Mur de soutènement, pont, terrain de sport, mise en conformité électrique, fiches diverses, remplacement de chaudière.

4.4.3 Récapitulatif des produits financiers 2019

Pour l'année 2019, la réalisation de dossiers en projet, en adjudication, en décompte final, représente un montant de projets et travaux de plus de 20 000 000 € HTVA.

Ces dossiers en projet et suivi de chantier y compris les fiches d'avant-projet ont engendré une facturation d'honoraire s'élevant à +/- 1 200 000,00 €.

4.4.4 Conclusions pour l'année 2019

L'année 2019 a été très chargée avec un planning serré sur les Plans Piscines qui a mis les équipes sous haute pression.

Ces dossiers spécifiques ont permis encore une fois de montrer les hautes compétences variées du bureau d'études bâtiments et énergies et sa capacité à traiter de grands dossiers.

4.4.5 Perspectives 2020

Pour l'année 2020, la grosse charge de travail effectuée de 2019 devrait permettre une année de réorganisation et de régénération du service qui en a bien besoin avec ces trois dernières années très chargées.

Si le carnet de commandes est déjà complet pour 2020, ce n'est pas le cas de 2021. Petit rappel, les grands projets sont indispensables au fonctionnement du service et à la rentabilité de celui-ci. Élément indispensable pour pouvoir continuer à répondre aux demandes diverses et variées de nos associés.



4.5 SERVICE TRAVAUX DU DÉPARTEMENT SAA (TRV)

4.5.1 Introduction

La fin de l'année 2018 a été le point final pour un grand nombre de dossiers, ceux-ci devant être absolument attribués avant le 31 décembre pour pouvoir bénéficier des subsides.

L'année 2019 a alors commencé de façon énergique par la volonté simultanée de toutes les communes de commencer rapidement les chantiers dont les dossiers ont été attribués fin 2018. Le service travaux a dès lors été confronté à une charge de travail extrême et difficilement prévisible avec, malgré tout, la volonté de répondre favorablement à toutes les demandes. Un report de démarrages de chantiers a cependant été négocié avec plusieurs de nos affiliés.

Cette année 2019 aura toujours été marquée par la problématique récurrente des terres polluées sur de nombreux chantiers, avec toutes ses spécificités, ses complexités techniques et le coût pharaonique pour nos affiliés.

4.5.2 Evolution de l'activité en 2019

L'essentiel de la charge de travail du service travaux étant lié à des projets étudiés au bureau d'études Inasep, il nous a été possible d'anticiper les variations de la charge de travail de nos agents.

En complément des suivis de chantiers classiques, le service travaux a malgré tout poursuivi des missions de consultation et d'accompagnement des communes. Dans le cadre du projet particulier de coordination des chantiers du Grognon à Namur, 2019 a notamment vu se concrétiser sur le site de la Confluence la rénovation complète du Pont de France, le détournement de la voirie du SPW et la création du rond-point définitif, le tunnel d'accès au Parlement, la continuation des travaux du parking souterrain ainsi que le démarrage de la construction du bâtiment « le NID » à la pointe du Grognon et la préparation de la prolongation de la passerelle cyclo-piétonne. Ce sont tous ces chantiers pour lesquels la ville de Namur a mandaté Inasep pour une assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Tout comme en 2018, le service travaux a mis l'accent sur la formation de ses agents par le biais de la grande diversité de techniques employées sur ses chantiers mais aussi en stimulant les échanges d'expériences lors de séances d'informations internes.

L'année 2019 a aussi été marquée par le changement de législation et les nouvelles dispositions sur les terres excavées en Wallonie. Le service travaux s'est impliqué énergiquement dans la compréhension et la maîtrise ardue de cette problématique des terres polluées et des nouvelles procédures applicables à partir du 1^{er} novembre 2019. Il a proposé aux associés, à de multiples reprises, des séances d'information sur ce sujet et s'est employé à trouver des solutions en collaboration avec les laboratoires pour tenter d'éviter de multiples arrêts de chantiers à la date fatidique de mise en application. Vu les grandes difficultés rencontrées et exprimées au gouvernement par tous les acteurs de terrain (dont l'INASEP), la mise en application de cet AGW a été reportée finalement au 1^{er} mai 2020.

Enfin, de par ses contacts réguliers avec la DGO1, le service travaux a pu pérenniser son soutien actif aux communes dans les démarches d'obtention des subsides.

4.5.3 Retour d'expérience avec le bureau d'études/ Contacts avec les pouvoirs subsidiaires

Les retours d'expérience avec le bureau d'études initiés en 2013 sont restés constants, essentiellement par la remise d'avis quasi systématiques sur les projets avant même leur envoi vers les associés. Cela permet de diminuer le temps d'adaptation des cahiers des charges en regard des situations vécues sur chantiers et de pouvoir diminuer autant que possible les difficultés rencontrées.

Par ailleurs, le service travaux est attentif aux demandes spécifiques des pouvoirs subsidiaires et accompagne le bureau d'études ainsi que les communes en temps réel à l'occasion de la mise en place des nouvelles procédures d'essai voulue par la DGO1. Cette implication du service travaux a fait l'objet de diverses rencontres dans les communes et d'une séance d'information au siège de Naninne.

4.5.4 Affectation des moyens INASEP aux chantiers communaux 2019

Le service travaux a été confronté à une situation difficile pour assumer la charge de travail fort conséquente durant le premier semestre de l'année 2019, comme expliqué dans l'introduction ci-dessus.

Le renfort d'un troisième ingénieur, Vincent Gaspard, avait été nécessaire et rendu possible à partir du mois d'avril 2018, ce qui a permis malgré tout de garder la tête hors de l'eau.

Au niveau des contrôleurs, deux agents sont occupés en partie par le service travaux et en partie par le service assainissement. Lors de cette année 2019, le service travaux a pu bénéficier de ces deux agents à temps plein ce qui a permis une surveillance efficace malgré la charge de travail accrue.

Le service travaux occupe actuellement à temps plein 3 ingénieurs et 5 contrôleurs, ainsi que 2 contrôleurs en part-time.

4.5.5 Récapitulatif des honoraires

En 2019, le service travaux communaux a perçu ses produits financiers par le biais de la surveillance des chantiers de voirie des associés, de la direction de chantier de ces mêmes projets mais aussi à travers les honoraires de direction et surveillance de la pose des canalisations d'égouttage cofinancés par la SPGE.

En ce qui concerne la surveillance des travaux de voirie, les prestations des contrôleurs ont été facturées aux associés pour un montant de 315 199,43 € HTVA.

Sur ces mêmes chantiers, la part des honoraires d'études liés à la direction de chantier a représenté un montant de 95 575,52 € HTVA.

Pour la part SPGE, comme le prévoient les conventions avec ces derniers, les honoraires sont globalisés avec les honoraires d'études pour une part à la remise du projet et pour le solde au décompte final. Sur l'exercice 2019, le montant perçu de la SPGE pour la direction et la surveillance des chantiers correspond à 37 618,73 € HTVA.

En résumé, sur les chantiers suivis par Inasep en 2019, le service travaux aura bénéficié de produits financiers pour un montant total de 448 393,68 € HTVA.

4.5.6 Conclusions pour l'année 2019

L'année 2019 a été volumineuse en termes de charge de travail, autant par le grand nombre de chantiers entamés et poursuivis que par l'énergie consacrée à la problématique des terres polluées.

4.5.6 Perspectives 2020

L'année 2020 verra la continuation des chantiers entamés en 2019 et la concrétisation de projets étudiés par le bureau d'études. Les prévisions annoncent un montant de travaux à suivre de l'ordre de 18 000 000 € HTVA. En regard des années précédentes, il est à noter que depuis 2017, le nombre de marchés est bien supérieur, mais avec de nombreux marchés aux montants faibles ou à lots, et dont les bénéficiaires, en regard des heures prestées, sont minimes voire inexistantes.

Même si la conjoncture économique se rétablit, le niveau de prix remis en 2019 par les entreprises reste encore faible et les conditions d'exécution induisent clairement une recrudescence des revendications et difficultés d'exécution diverses qui perdureront au moins durant le premier semestre 2020.

S'ajoutera alors toujours la problématique des sols pollués pour laquelle les trois ingénieurs du service continueront à renforcer leurs connaissances dans ce domaine si particulier, sachant que des gros changements dans les procédures s'annoncent à partir du 1^{er} mai 2020. Notre service devra donc relever ce challenge important et s'adapter rapidement au cas par cas, tout en tenant informés nos associés de l'évolution des procédures.

Le service travaux devra continuer à ajuster son fonctionnement afin d'absorber cette hausse d'activité tout en garantissant la qualité du service rendu aux communes.

Enfin, l'année 2020 verra se concrétiser les différents chantiers sur le site de la Confluence à Namur pour lesquels Inasep a décroché la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la Ville de Namur, et plus précisément la coordination technique des cinq projets, les conseils techniques, l'appui aux fonctionnaires dirigeants des chantiers, le relai vers la Ville de Namur et l'animation des comités techniques et comités techniques restreints.



Anhée // Place de Salet



Eghezée // Poncéau à Mehaigne

4.6 SERVICE COORDINATION SÉCURITÉ-SANTÉ (CSS)

4.6.1 Introduction

L'année 2019 a été caractérisée par un nombre important de dossiers de grande ampleur à étudier en phase projet pour l'établissement des plans généraux de sécurité et santé dont notamment :

- les 5 Plans Piscines (Gembloux, Sambreville, Florennes, Biesme, Couvin) ;
- le collecteur d'adduction d'eau de la carrière Les Calcaires de Florennes vers Mesnil-Saint-Blaise pour la distribution d'eau ;
- l'étude de l'avant-projet du Vicigal (Profondeville, Gesves, Ohey, Andenne, Huy) ;
- le collecteur de Spontin-Dorinne-Durnal ;
- de nombreux dossiers pour la SWDE en sous-traitance pour le bureau d'études assainissement.

Mais également de nombreux dossiers à suivre en phase exécution pour la Ville de Namur.

Le service a dû être réadapté au mois d'avril par la prise d'un congé politique à mi-temps d'un agent coordinateur sécurité santé affecté à ce service et la venue d'un nouvel agent pour renforcer le service.

Le département a continué à améliorer les outils de méthodologie de travail en collaboration avec les services administratifs, de direction de travaux, des différents bureaux d'études et financiers.

4.6.2 Dossiers traités en 2019

Nous avons réalisé en 2019 des tâches de coordinateur sécurité et santé en phase projet et/ou en phase réalisation détaillées comme suit :

- Stations d'épuration : 2 dossiers
- Collecteurs : 9 dossiers
- Service bâtiments et énergies : 88 dossiers
- Service voirie-égouttage : 68 dossiers
- Distribution d'eau : 8 dossiers

Soit un total de 175 dossiers

De manière non exhaustive, on peut notamment citer les dossiers ci-dessous suivis par nos coordinateurs :

- en bâtiments et énergies :
 - le Pavillon numérique wallon à Namur,
 - la salle des sports namurois à Salzinne,
 - la rénovation de l'école d'Ohey,
 - la restauration de la toiture de l'Hôtel de Ville à Mariembourg,
 - la stabilisation de la façade de l'église Aische en Refail,
 - l'étanchéisation de la cuve de la piscine de Saint-Servais,
 - la restauration de la Fresque des Wallons à Namur,
 - la sécurisation de la façade du conservatoire de Jambes,
 - la plaine de jeux à Noisieux,
 - la rénovation de l'école maternelle de Silenrioux,
 - la restauration intérieure de la salle Patria à Dinant,
 - la place de Salet à Anhée,
 - le remplacement des châssis à l'Hôtel des Ardennes à Dinant,
 - les plafonds du cimetière de Mettet.

- en voirie-égouttage :
 - la réfection et égouttage de la rue du Cobut à Flavion,
 - l'aménagement et revitalisation du Baty de Bierwart,
 - la réfection de la rue de Cognelée à Warisoulx,
 - les travaux d'égouttage à la chaussée de Namur à Tongrinne,
 - la rénovation de la rue Saint Pierre à Perwez,
 - la réfection du sentier pour la liaison entre Morialmé et Florennes,
 - les travaux de voirie chemin de Poilvache à Evrehailles,
 - la rénovation de la voirie rue Neuve à Tamines,
 - la réfection de la rue de la Maladrerie à Hingeon,
 - l'aménagement de la cour Maire à Yvoir,
 - la rénovation de la place de l'église à Celles,
 - la réfection de la rue de France à Hermeton,
 - les travaux de voirie et égouttage rue Fernand Louis à Bois de Villers.
- collecteurs :
 - le collecteur de la rue des Pipiers à Andenne,
 - le collecteur de Maillen,
 - le collecteur de Wépion lot II,
 - le collecteur de Hastière phase 2 – Hermeton,
 - le collecteur de Walcourt et Pry,
 - la fontaine et le torrent du Parc à Nismes,
 - le collecteur de Sorinnes,
 - le collecteur de Spontin-Dorinnes-Durnal.
- stations d'épuration :
 - la Step de Maillen,
 - la Step de Pontillas,
 - la Step de Sorinnes,
 - la Step d'Herhet,
 - la Step de Spontin.
- Distribution d'eau :
 - le collecteur d'adduction d'eau de la carrière Les Calcaires de Florennes vers Mesnil-Saint-Blaise.

4.6.3 Récapitulatif des honoraires en 2019

Le service coordination sécurité-santé a dégagé des produits financiers pour un montant total de 311 012,01 € réparti comme suit :

• en assainissement :	77 049,86 €
• en voirie-égouttage :	89 398,71 €
• en bâtiments et énergies :	144 063,44 €
• en distribution d'eau :	0,00 €

4.6.4 Conclusions pour l'année 2019

Le service coordination sécurité a dû traiter de plus en plus de dossiers pour des bureaux d'études externes dont notamment pour la Ville de Namur (21 dossiers suivis et clôturés pour cette année).

De nombreux dossiers en phase projet pour la SWDE en sous-traitance pour le bureau d'études assainissement ont été finalisés.

De gros dossiers ont été étudiés en collaboration avec le service bâtiments et énergies en phase projet dans le cadre du Plan Piscines (Gembloux, Sambreville, Florennes, Biesme, Couvin).

Au vu du suivi d'un nombre non négligeable de dossiers de taille importante et également en termes de diversité de partenaires, cela a permis d'engendrer un chiffre d'affaires escompté pour ce département.

4.6.4 Perspectives pour 2020

Le service coordination sécurité a pour objectif d'assurer le suivi des chantiers étudiés en phase projet en 2019, notamment :

- les 5 Plans Piscines (Gembloux, Sambreville, Florennes, Biesme, Couvin) ;
- le collecteur d'adduction d'eau de la carrière Les Calcaires de Florennes vers Mesnil-Saint-Blaise pour la distribution d'eau ;
- les collecteurs de Spontin-Dorinne-Durnal et d'Assesse ;
- les stations d'épuration de Maillen, Assesse, Spontin, Sorinnes ;
- un nombre important de dossiers étudiés par les bureaux d'études voirie-égouttage et bâtiments et énergies ;
- de nombreux dossiers confiés par le bureau d'études bâtiment de la Ville de Namur.

Mais également l'étude de nombreux dossiers en phase projet, entre autres :

- les plans PIC pour le bureau d'études voirie-égouttage ;
- le collecteur d'adduction d'eau de Samart vers Chaumont ;
- le ViciGal (Profondeville, Gesves, Ohey, Andenne, Huy).

L'objectif sera de répondre aux attentes des différents partenaires et maintenir un chiffre stable de ce secteur.



Eghezée // Rénovation de trottoirs



Sorée // Crèche



Namur // Pavillon numérique Wallon

4.7 SERVICE ADMINISTRATIF DES BUREAUX D'ÉTUDES (ADM)

4.7.1 Introduction

En 2019, le service administratif des bureaux d'études a continué son évolution dans la réalisation de ses missions d'appui auprès des différents affiliés. Convaincus de l'efficacité de notre stratégie, nous sommes restés sur la même vision : développer un service personnalisé et proactif par affilié en assurant la meilleure communication possible.

4.7.2 Activités 2019 du service administratif

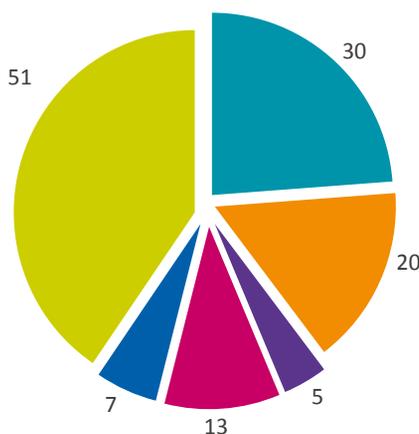
Durant cette année, en plus de la gestion des dossiers de nos affiliés, nous avons développé notre approche transversale de gestion des marchés publics de l'INASEP. Il s'agit notamment du lancement de divers marchés spécifiques dont notamment :

- SGX-19-4328 - Réalisation de tableaux de bord au Bureau d'études ;
- SGX-19-4292 - Etude stratégique du positionnement du Bureau d'études d'INASEP ;
- SGX-19-3221 - Désignation d'un réviseur d'entreprise comme commissaire pour les années 2019, 2020, 2021 ;
- GRE-19-3239 - Accord cadre visant le curage des réseaux d'égouttage en province de Namur ;
- élaboration des dossiers marchés publics relatifs au « Plan Piscines » pour diverses communes (Gembloux, Florennes, Mettet, Sambreville, Couvin).

Par ailleurs, nous avons accueilli Madame Catherine Zanot au sein du service administratif en sa qualité d'agent affecté à mi-temps à la réalisation des marchés publics du Service exploitation ainsi qu'à mi-temps à la gestion des dossiers communaux. Cette nouvelle recrue nous permet d'optimiser l'harmonisation de la gestion des dossiers entre les divers départements de l'INASEP.

L'utilisation de notre base de données 3P permet de montrer qu'en 2019 le service administratif des bureaux d'études a pu initier et suivre 126 nouveaux dossiers affectés de la manière suivante :

Dossiers gérés par le SA du BE en 2019



Légende

- ASS-Assainissement
- BAT-Bâtiment
- CSS-Coordination sécurité et santé
- GRE-Gestion des réseaux
- SGX-Services généraux
- VEG-Voirie-Egouttage

4.7.3 Perspectives 2020

En 2020, l'ensemble des dossiers étudiés et suivis par notre bureau d'études passant entre les mains de notre service administratif, nous allons être particulièrement attentifs aux nouveaux défis dont notamment :

- La gestion informatisée intégrale des procédures de marché public (principalement la gestion des ouvertures via la plateforme e-Tendering dans l'ensemble des dossiers).
- La dématérialisation des procédures envoi des documents à l'autorité de tutelle.

Notre service administratif se montre plus que jamais polyvalent et disponible pour l'ensemble des tâches requises dans les études que vous nous confiez.

4.8 SERVICE ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES (EMP)

4.8.1 Introduction

En termes de personnel, ce service n'a pas connu d'évolution significative en 2019.

Il est dirigé par un géomètre et dispose d'une dessinatrice à temps plein ainsi que d'une personne, détachée à mi-temps par INASEP pour des tâches administratives auprès du CAI (Comité d'Acquisition d'Immeubles).

4.8.2 Activités 2019 du service acquisitions immobilières

En plus de l'activité de réalisation d'emprises pour le secteur assainissement d'INASEP, ce service a géré 23 dossiers communaux en 2019 pour un montant total d'honoraires de 10 810 €. Ce chiffre d'affaires pour le secteur communal est de nouveau en net repli par rapport à l'année précédente.

La liste ci-dessous reprend les dossiers traités par commune ainsi que les montants d'honoraires perçus par dossier.

LOCALITÉ/ CLIENT	DÉSIGNATION PROJET	HONORAIRES
HAM-SUR-HEURE	Estimation de 2 bâtiments	650,00
METTET	Estimation école libre	550,00
ANHEE	Estimation parcelle de terrain	125,00
ANHEE	Estimation immeuble rue de la Molinee	550,00
ANHEE	Estimation parcelle de terrain	125,00
ANHEE	Estimation diverses parcelles et partie d'un immeuble	600,00
GERPINNES	Estimation immeuble Place de la Halle, 4	550,00
HAM-SUR-HEURE	Estimation bâtiment rue des Bruyères	150,00
METTET	Estimation 2 excédents de voirie rue Léon Colin	180,00
METTET	Estimation canons piscine et hall des sports – Plan de mesurage piscine	1 550,00
METTET	Estimation site de la Balle pelote à Biesmerée	550,00
METTET	Estimation parcelle au Parc Résidentiel du Lac à Saint-Gérard	180,00
METTET	Estimation languette de terrain rue du Planois à Biesme	150,00
METTET	Estimation de 3 parcelles rue du Téléphone à Saint-Gérard	350,00
OHEY	Mesurage essarts communaux à Perwez	250,00
OHEY	Mesurage et Estimation parcelle rue des Onze Bonniers à Haillot	550,00
OHEY	Mesurage et plan des lots 1 et 2 du lotissement rue Saint-Mort à Haillot	650,00
DINANT	Mesurage et plan du jardin du presbytère rue des Rivages	550,00
DINANT	Estimation loyer bureaux FOREM et POLICE	550,00
DINANT	Mesurage et plan parcelle à Lisogne	450,00
OHEY	Mesurage et plan parcelles à Evelette	950,00
ANHEE	Estimation fonds de jardin rue de l'Ecluse	150,00
FOSESSE-LA-VILLE	Estimation diverses parcelles appartenant au CPAS	450,00

4.8.3 Perspectives 2020

Il est difficile de prévoir avec exactitude le niveau d'activité de ce service pour des missions d'acquisitions immobilières ou d'expertise pour nos affiliés.

Si la tendance des dernières années se confirme à l'avenir, à savoir la décroissance continue du chiffre d'affaires pour le secteur communal, il y aura donc lieu d'analyser l'intérêt futur des affiliés pour ce type de service et de s'interroger sur la pérennité de cette activité à long terme.



Détection et quantification des bactéries « coliformes totaux » et « Escherichia coli »



CHAP. 5

LABORATOIRE



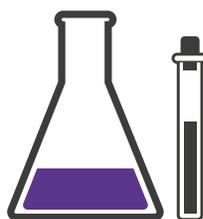
CHIFFRES CLÉS



2016 échantillons analysés pour les clients privés



1 141 062 € d'honoraires



9922 échantillons prélevés au total



14,8 équivalents temps plein



792 échantillons analysés pour les contrôles piscines

5.1 GÉNÉRALITÉS

Le laboratoire a pour mission de proposer son expertise auprès des services de l'INASEP, auprès d'autres services publics (communes ou intercommunales de la province de Namur et du Luxembourg, du Hainaut...) et auprès des particuliers (industriels, BEP, abonnés...).

Le chiffre d'affaires du laboratoire est d'environ 1 400 000 €.

Le laboratoire est constitué d'une équipe de 14 personnes à temps plein et 1 personne à mi-temps.

Comme en 2018, cette année a vu une augmentation significative de son activité autour de ses pôles majeurs de compétence (+ 3 % de chiffre d'affaires).

La collaboration avec le service « Exploitation des ouvrages d'épuration » concernant des études spécifiques (études de charge, analyses de boues, Vortex, projet Imhotep, Biodien...) a continué.

La modification de la législation relative à la détermination de la charge polluante déversée par les entreprises entrée en vigueur en 2016 a continué à produire un accroissement significatif du nombre de clients et une charge de travail administratif conséquente dans ce secteur.

Le laboratoire traite annuellement environ 10 000 échantillons, soit environ 200 échantillons/semaine.

Le nombre de prélèvements à destination des clients « Producteurs-Distributeurs d'eau » est stable tandis que les contrôles des stations d'épuration, des eaux chaudes sanitaires et des rejets industriels et eaux usées sont en sensible augmentation.

Le développement continu de l'activité depuis de nombreuses années a conduit à ce que les locaux disponibles deviennent étriqués et mal adaptés aux exigences liées au bien-être et au maintien de l'accréditation. Une action future sera nécessaire sur cette problématique.

L'accréditation ISO 17025 pour les prélèvements et analyses d'eaux « propres » (eaux de distribution, eaux souterraines, eaux de piscines, eaux de baignade, eaux chaudes sanitaires...) permet au laboratoire d'effectuer les contrôles imposés par la Région wallonne aux producteurs-distributeurs d'eau sur les eaux potables ainsi que le contrôle des bassins de natation tant publics que privés (eau du bassin, eaux chaudes sanitaires et chloramines dans l'air).

Notons que les exigences de l'accréditation imposent un nombre supplémentaire de contrôles (blanc, échantillons de contrôle...) correspondant à environ 10 % du nombre total des analyses. La charge liée au maintien de l'accréditation s'accroît compte tenu des exigences de plus en plus renforcées de la norme ISO 17025.

Un travail important de formation et de qualification de suppléants aux postes clés a été réalisé de façon à pouvoir répondre en toutes circonstances aux exigences de la norme.

Une nouvelle version du LIMS (système de gestion de l'information du laboratoire) a été implémentée avec succès et compétence et permet de gérer encore plus efficacement l'ensemble des informations relatives aux échantillons depuis la planification de leur prélèvement jusqu'à leur rapport d'essais.

Il permet également de gérer l'activité « qualité », telle que la gestion des non-conformités, des actions correctives, des opportunités d'amélioration...

Le laboratoire est agréé par la Région wallonne pour la réalisation des analyses officielles en matière de protection des eaux de surface contre la pollution : agréments de catégorie A et B, y compris la détermination de la toxicité aigüe par le test « Daphnia magna » (Ecotox).

Le laboratoire est agréé par l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat pour effectuer les prélèvements et analyses des chloramines dans l'air des bassins de natation.

Le laboratoire est agréé par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire pour quelques paramètres et a étoffé sa demande d'agrément à d'autres analyses.

Enfin, afin de répondre aux exigences de l'Arrêté royal du 31 mai 2016 relatif à la protection de la santé de la population en ce qui concerne les substances radioactives dans les eaux destinées à la consommation humaine, notre laboratoire a continué les programmes de prélèvements nécessaires tant pour INASEP que pour nos clients externes.

Le laboratoire est depuis cette année agréé par la région Bruxelles Capitale conformément à la réglementation relative aux permis d'environnement, pour toutes les analyses reprises dans son scope d'accréditation.

5.2 LABORATOIRE DE BACTÉRIOLOGIE

5.2.1 Activités

Le laboratoire a assuré durant l'exercice le suivi habituel et complet de ses contrats, tant internes qu'externes, de contrôle de l'eau de distribution ainsi que des piscines communales, provinciales ou privées.

Le cycle trisannuel de contrôle des ressources d'eau souterraine s'est également poursuivi.

Le laboratoire a également continué le programme de contrôle de la qualité microbiologique des eaux traitées en station d'épuration par traitement UV ou lagunage.

La recherche des légionelles (et leur dénombrement éventuel) dans les eaux de douche des piscines est stable, ainsi que les contrôles « Legionella » à l'attention d'importants acteurs industriels (Aperam, WTC, privés...). Les demandes d'analyses des services publics tels que les Zones de Police, administrations communales pour des contrôles dans les eaux chaudes sanitaires d'installations collectives (commissariats, bâtiments publics, clubs sportifs...) sont en augmentation sensible.

La section microbiologie a continué à satisfaire les demandes d'analyses de la toxicité aiguë par le test « Daphnia magna », comme l'exige la législation relative à l'évaluation de la charge polluante des effluents industriels.

Lors de l'audit BELAC 2019, grâce à la compétence de son personnel, le laboratoire a obtenu l'accréditation pour la recherche des Legionella par la technique « PCR - Polymerase Chain Reaction ». Cette nouvelle analyse permet le screening ou la quantification génomique de la présence des Legionella pneumophila dans les échantillons d'eau analysés avec un résultat obtenu en 48 heures maximum.

Pour le contrôle de la qualité de l'eau des bassins de natation, la méthode de recherche et de dénombrement des staphylocoques à coagulase positive a été modifiée suivant l'amendement 2 du 30/10/2018 de la norme ISO6888-1 permettant une alternative à la procédure de confirmation de la bactérie recherchée. La méthode modifiée a été acceptée lors de l'audit BELAC de 2019. Le résultat de la présence confirmée de staphylocoques à coagulase positive est obtenu en 3 jours au lieu de 4 jours.

5.2.2 Bilan des analyses bactériologiques

Le bilan qualitatif des résultats de contrôle de conformité de notre service « Distribution d'eau » a été établi par le laboratoire tel qu'il est repris plus haut en synthèse dans le rapport relatif à ce secteur.

Le nombre d'échantillons réalisés à l'attention des intercommunales et communes en matière d'eau de distribution est en légère diminution du fait d'une rationalisation des prises d'eau et des points de contrôle.

Le nombre total d'échantillons traités s'élève à environ 6 100, soit environ 26 000 paramètres analysés, dont 67 % des échantillons proviennent de nos contrats internes et externes pour la distribution de l'eau.



Ensemencement analyse microbiologique : « teneur en colonies à 22°C »

5.3 LABORATOIRE DE CHIMIE

5.3.1 Activités

A l'instar de la microbiologie, on constate une stabilisation des contrôles chimiques des services de distribution de l'eau par rapport à 2018.

Une légère augmentation des contrôles réalisés sur les piscines a été constatée.

Le suivi des contrôles à l'attention du service exploitation des eaux usées est en constante augmentation suite à la mise en service de nouveaux ouvrages ainsi que pour des études.

Par contre, les analyses de boues sèches ou liquides gérées par le SEEU ont été confiées à un sous-traitant extérieur suite à la réorganisation du personnel opérée au premier semestre 2019.

L'engagement d'une nouvelle analyste fin juin a permis de reprendre à notre compte les analyses « métaux » sur les traitements du service de la distribution et campagnes liées aux contrôles « FST » (problématique des conduites en plomb).

Cet engagement a également ouvert la perspective de reprendre au labo chimie l'analyse des boues sèches et liquides de notre réseau d'ouvrages d'assainissement des eaux usées.

Les contrôles de la qualité des lixiviats générés et traités sur les Centres d'Enfouissement Technique (CET) et des campagnes de prélèvements de suivi des CET se sont maintenus.

Le laboratoire chimie a également été sollicité par des intercommunales voisines pour établir un partenariat axé sur la prise en charge d'analyses de contrôle de stations d'épuration (IGRETEC).

Suite à la modification de la législation survenue en 2016, les contrôles et les paramètres analysés dans le cadre de la détermination de la charge polluante des rejets industriels se sont stabilisés par rapport à 2018, année qui avait enregistré toutefois une forte augmentation. Le nombre de clients est en augmentation, mais les modalités des calculs des fréquences des contrôles ont été adaptées compte tenu des résultats de 2018.

5.3.2 Bilan des analyses chimiques

Ses activités conduisent à réaliser environ 1 600 contrôles de routine sur l'eau de distribution tant pour le service distribution d'eau INASEP que pour les clients externes, dont environ un tiers pour INASEP. Ceci correspond à l'analyse d'environ 15 400 paramètres dont 6 000 sur terrain. Les analyses de métaux, notamment pour le contrôle des raccordements en plomb, sont en augmentation.

Le contrôle des stations d'épuration gérées par INASEP conduit à prélever environ 2 300 échantillons (environ 38 700 paramètres analysés).



Appareillage de chromatographie ionique

5.4 SERVICE PRÉLÈVEMENT

Le service prélèvement est composé en 2019 de 7 personnes (6 agents temps plein et 1 mi-temps). Une équipe scindée en trois pôles d'activités.

Son activité est en progression continue et les exigences étant de plus en plus importantes nous obligent à avoir une maîtrise et un savoir-faire de plus en plus développé.

Le premier pôle, essentiellement administratif et de planification a pour missions :

- La garantie du suivi des plans de contrôles annuels de nos différents clients, contact avec ces derniers pour gestion et planification.
- Le suivi de nos clients dans leurs démarches administratives vis-à-vis du SPW par rapport à leurs besoins spécifiques (taxation des rejets industriels, permis d'environnement...).
- Le suivi de l'ensemble de la sous-traitance.

Depuis cette année, une démarche commerciale a été confiée à notre service, ce qui a eu comme répercussion l'arrivée de nouveaux clients et la récupération d'analyses confiées à des laboratoires concurrents. Dans cette démarche commerciale, un nouveau partenariat a été envisagé pour la sous-traitance de nos eaux usées engendrant des prix plus compétitifs et un spectre d'analyses beaucoup plus étendu. Cela nous a permis de répondre à davantage d'offres avec des prix beaucoup plus avantageux.

Le second pôle est affecté aux prélèvements d'eaux de distribution, de piscines et d'eaux sanitaires. Dans ce domaine, on observe une certaine stabilité hormis sur les prélèvements d'eaux sanitaires où l'on peut observer une augmentation due à la sensibilisation concernant la problématique de la légionellose dans les établissements ouverts au public.

Le troisième pôle est en charge de l'échantillonnage et de la débitmétrie sur les eaux usées et eaux de rejets industriels.

Il intègre le suivi des prélèvements et mesures de terrain sur les stations d'épuration de notre intercommunale.

Dans ce même cadre, une nouvelle mission de partenariat nous a été confiée pour la réalisation de prélèvements et de mesures de terrain sur certains ouvrages du réseau d'assainissement d'OAA voisins (AIVE).

Par ailleurs, nous sommes de nouveau sollicités par le bureau d'études assainissement dans le cadre de l'étude de charge et de dilution des eaux usées à traiter dans nos futures stations d'épuration. Ce qui représente pour notre équipe un nouveau défi à réaliser. Ce nouveau projet, qui ne fera que croître en 2020, nous oblige à envisager un nouvel investissement sur du matériel de débitmétrie et d'échantillonnage.

De nombreux industriels (Materne, Entra, Bepharbel...) font appel à nos services pour le prélèvement de leurs eaux de rejet en vue de répondre à la législation wallonne sur la taxe de déversement des eaux industrielles ou le contrôle des normes de rejet. Le service est équipé d'appareils de mesure de débit afin de pouvoir réaliser les prélèvements conformément à la nouvelle législation en vigueur.

Le service est également équipé de matériel de pompage permettant la prise d'échantillons dans des puits piézométriques et peut ainsi en assurer la mission de manière autonome. Grâce à cet équipement, le service est régulièrement sollicité par les communes ou le BEP pour le prélèvement de CET.

Par ailleurs, last but not least, l'ensemble des phases de planification et de suivi analytique de nos activités, depuis la phase prélèvements jusqu'au rapport d'essai, sont intégralement réalisées dans notre LIMS. Le développement et le maintien à niveau de cet outil informatique indispensable sont pris en charge par le service, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe du laboratoire.



Prise d'échantillon pour analyse microbiologique

5.5 SERVICE QUALITÉ

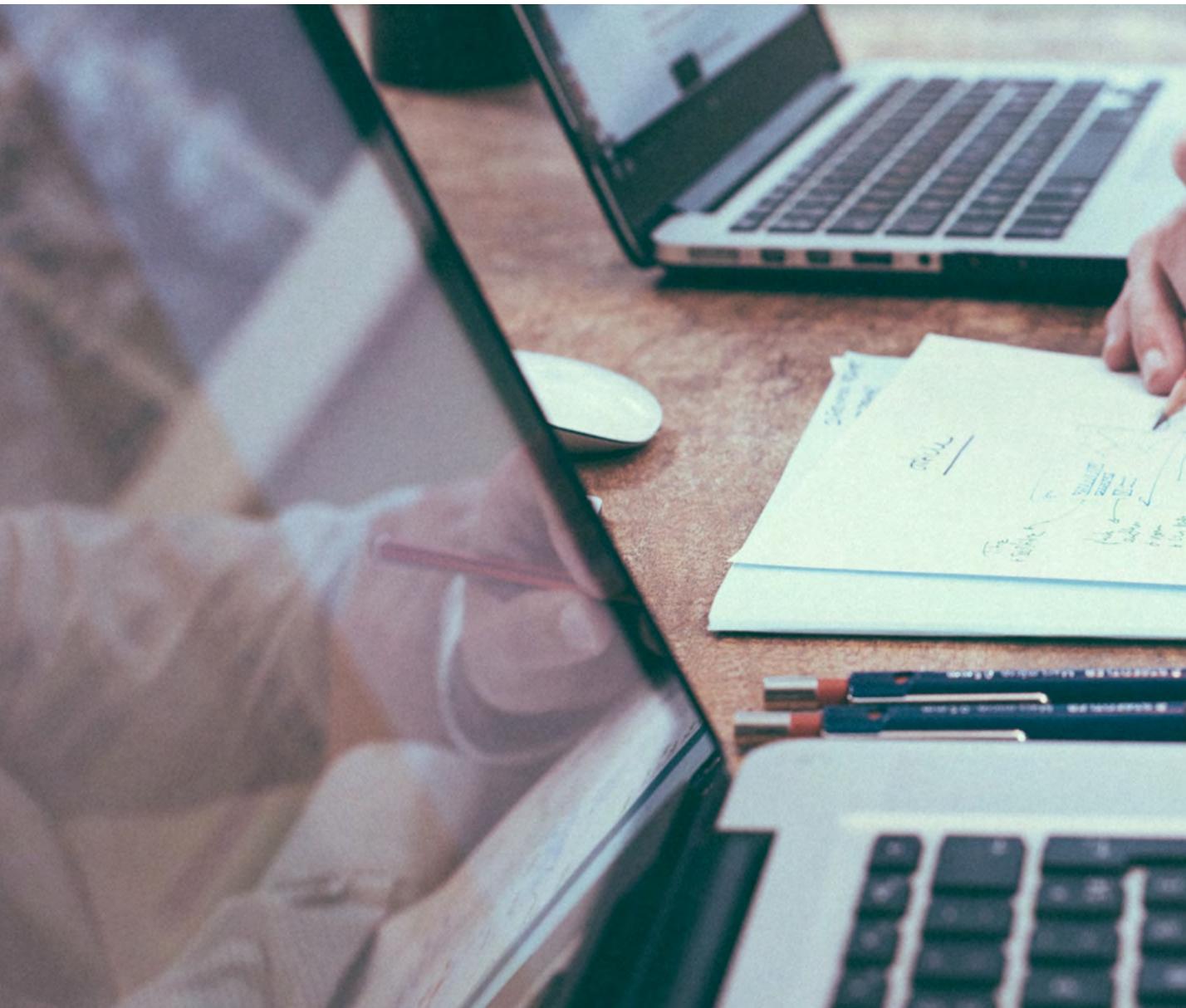
L'essentiel de l'effort en matière de qualité porte sur le maintien de l'accréditation du laboratoire sur base de la norme ISO 17025 ainsi que sur l'extension progressive du scope des analyses accréditées.

Suite à l'audit externe BELAC de prolongation réalisé en mai 2019, le laboratoire a obtenu avec succès la prolongation de l'accréditation conformément au référentiel ISO/CEI 17025 : 2017 pour le domaine d'accréditation actuellement en application : les eaux de piscine, les eaux de surface et les eaux destinées à la consommation humaine ainsi que les eaux chaudes sanitaires et de tours aéro-réfrigérées.

En matière d'eau de distribution, cette cellule « Qualité » a également continué la prise en charge des missions suivantes :

- supervision et définition du plan de contrôle des eaux de distribution et des plans d'échantillonnages ;
- supervision des rapports « Qualité des eaux » à l'attention du « SPW » ;
- identification d'indicateurs de qualité, leur mise en œuvre, leur pilotage ;
- suivi et supervision de la qualité des eaux (Nitrates, pesticides, micropolluants...)
- conseil et support techniques relatifs aux traitements des eaux brutes ;
- interface avec le laboratoire et le service « Distribution d'eau » en matière de résultats des analyses et la gestion des non-conformités.





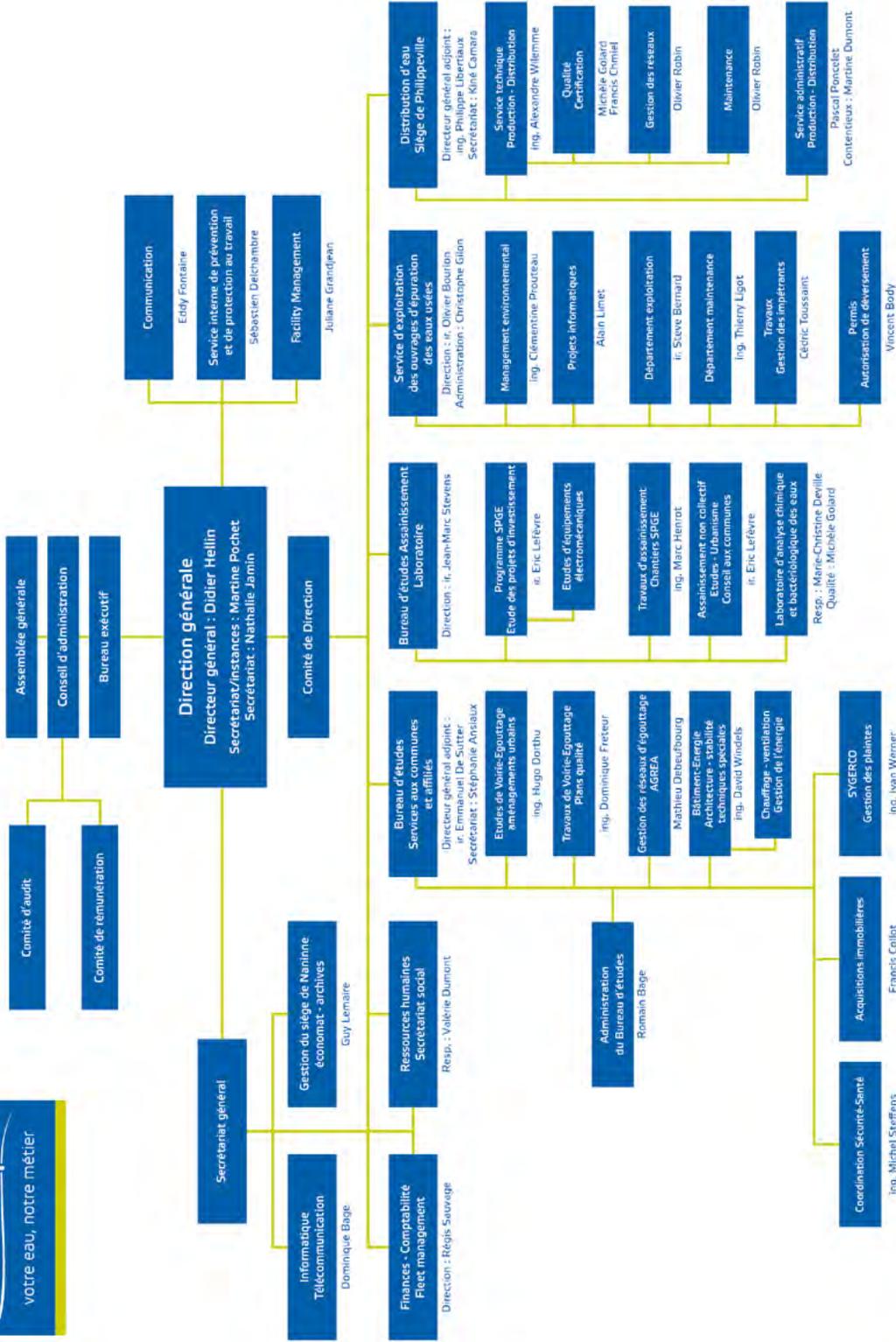
CHAP. 6

RESSOURCES INTERNES





Organigramme fonctionnel



CHIFFRES CLÉS



12 647 430,20 € de masse salariale



247,36 équivalents temps plein



261 collaboratrices et collaborateurs

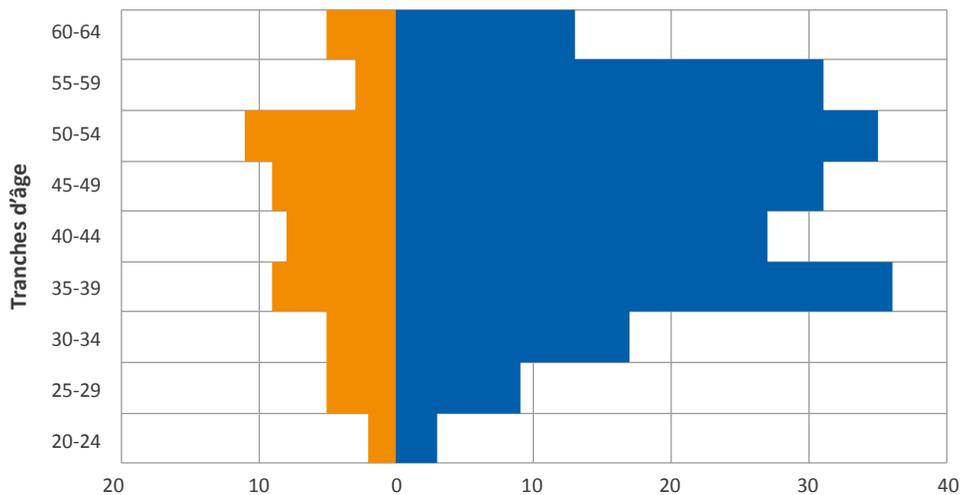


57 femmes et 204 hommes



Moyenne d'âge de 44,71 ans

Pyramide des âges générale

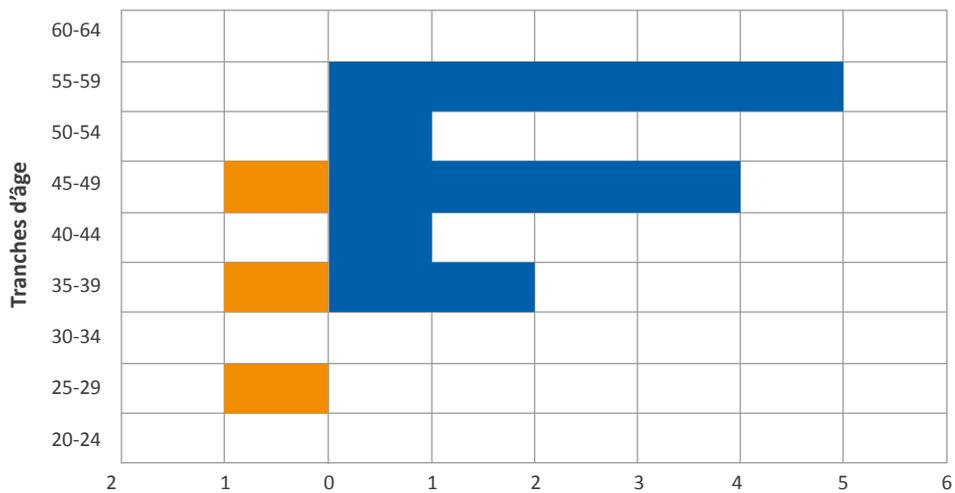


Légende

■ Homme ■ Femme

Pyramide des âges par département

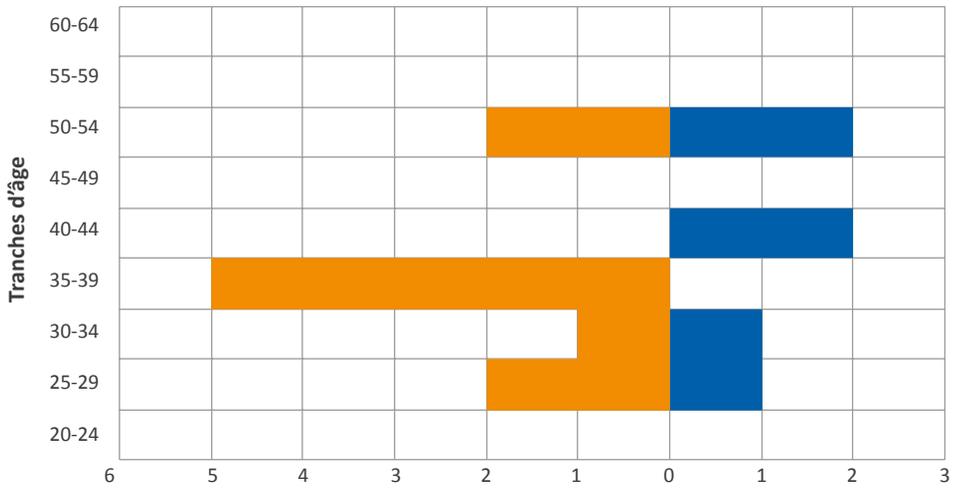
Assainissement



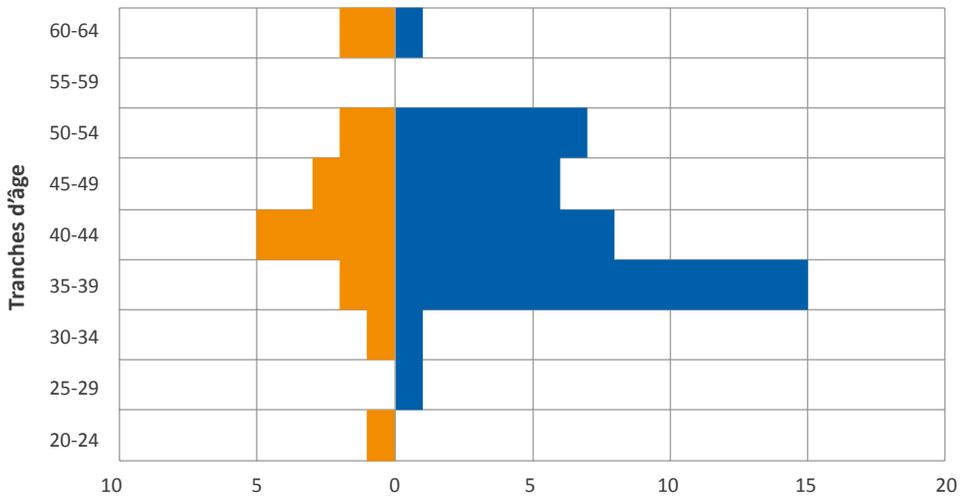
Légende

■ Homme ■ Femme

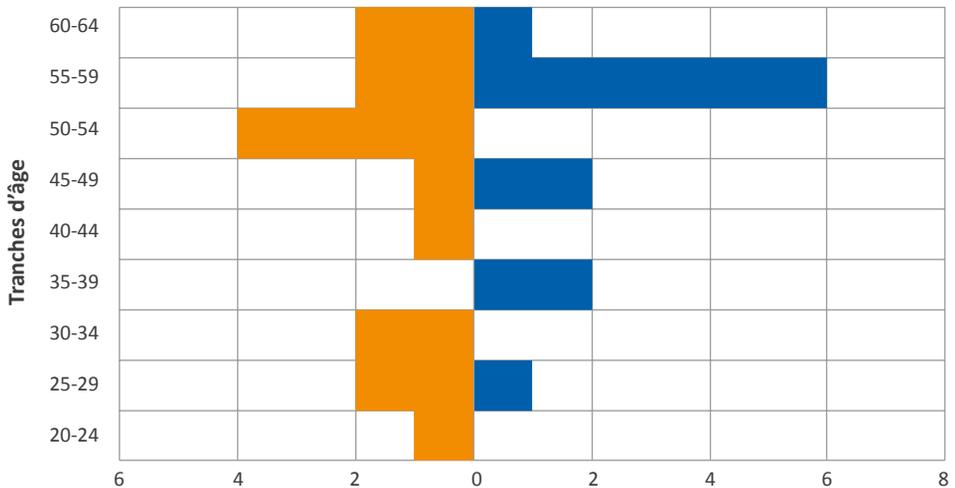
Laboratoire



Service études bâtiments et énergies (BAT)



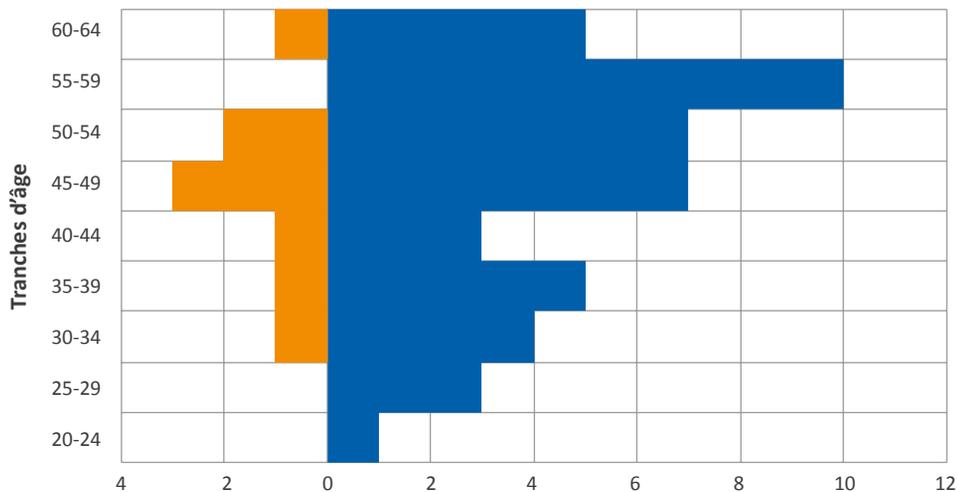
Services généraux (SGX)



Légende

■ Homme ■ Femme

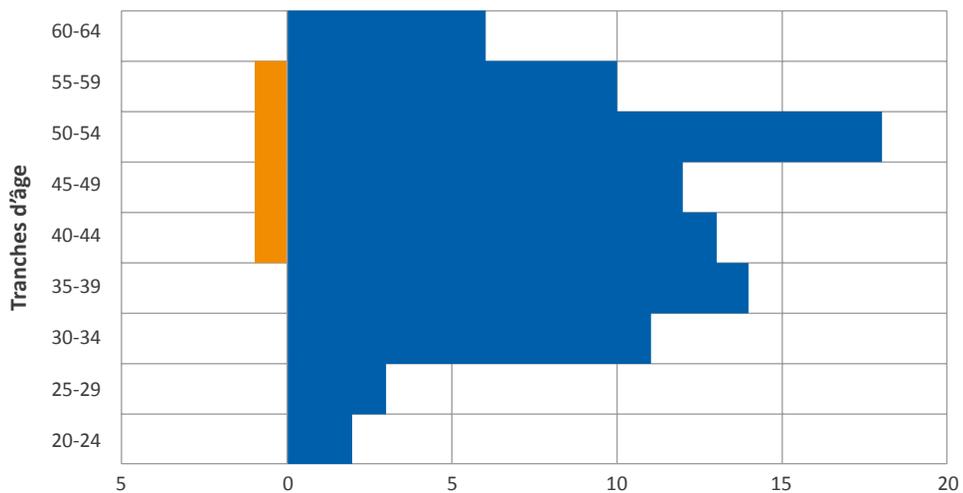
Service Distribution d'eau



Légende

■ Homme ■ Femme

Service d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées



Légende

■ Homme ■ Femme

6.1 FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été marquée par différents points forts au niveau du service RH. Malgré le départ de la Directrice des Ressources Humaines l'année précédente, l'équipe RH a pu continuer à accomplir les missions qui lui avaient été confiées. Des mesures temporaires pour suppléer le départ de la DRH ont été mises en place afin de déforcer le moins possible le service. Dans le même temps, une procédure de recrutement a été lancée pour retrouver un nouveau Directeur des Ressources Humaines. A cela s'ajoute le départ d'un des membres de l'équipe qui a souhaité prendre un nouveau tournant professionnel dans une autre entreprise. Durant cette période de transition quelque peu mouvementée, l'équipe a pu voir l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice RH en milieu d'année. Grâce à l'implication et la volonté de chacun des membres, la continuité du service (gestion des salaires et des dossiers administratifs du personnel, recrutement, formation, évaluations, pointage...) et l'avancement de projets d'envergure ont pu être poursuivis.

2019 n'a pas seulement été l'année de mouvements au sein de l'équipe, elle a aussi été cadencée par des projets ayant une portée plus large au niveau de l'intercommunale. Tout d'abord, le logiciel eRH a subi une importante mise à jour de ses deux modules. Dorénavant, les demandes de formation et le suivi des évaluations sont plus ergonomiques et plus fluides. A termes, ils s'intégreront dans la migration vers MySIRH avec également deux nouveaux modules complémentaires. L'un d'eux est dédié à la gestion des compétences avec un large panel d'habilitations en lien avec les métiers de l'INASEP. L'autre se rapportera au recrutement avec la mise en place d'une plateforme de candidatures en ligne.

Un autre grand projet porté par le service RH concerne le démarrage d'un nouveau logiciel de pointage nommé UNITIME. L'objectif fixé a été de le rendre opérationnel dès 2020. C'est avec brio que la nouvelle collaboratrice a repris ce projet en cours d'année pour le mener à bien. Une phase test a pu être lancée avec un nombre limité d'utilisateurs pour parfaire les paramétrages avant le démarrage effectif prévu en 2020.

En plus, pour améliorer la communication, le service RH a pris l'initiative de mettre en place une nouvelle adresse email commune afin que toutes les demandes puissent être centralisées et prises en charge par le bon destinataire. Le cas échéant, cela permet également de suppléer un membre de l'équipe qui serait indisponible pour ne pas laisser les demandes urgentes ou importantes sans réponse. Cet outil s'avère être d'une grande efficacité au quotidien.

En parallèle, le service RH est resté concentré sur le recrutement du personnel pour répondre aux besoins des différents services de l'INASEP. Certains métiers en pénurie restent une problématique réelle à laquelle il faut faire face. En effet, un certain nombre de profils techniques ne sont pas ou peu disponibles sur le marché. La concurrence se veut rude. Pouvoir attirer ce genre de profils au sein de l'INASEP demande de faire preuve d'attractivité à l'instar du bien-être au travail, de l'équilibre vie privée-vie professionnelle... En effet, l'avantage salarial demeure plus limité les premières années de service contre ce qui pourrait être proposé dans le secteur privé.

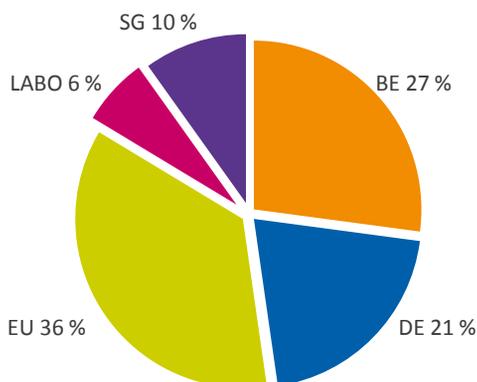
C'est plus une mise à jour assez importante des modules qui a eu lieu, et la migration vers My-SIRH, avec les modules recrutement et compétences (tous deux en cours d'élaboration) qui viennent s'ajouter.

6.2 BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2019

Le nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel de l'Intercommunale au 31/12/2019 se présente comme suit :

- **221** travailleurs étaient occupés à temps plein et **40** personnes à temps partiel, ce qui représente **247,36** équivalents temps plein.

Répartition des agents par services



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « Eaux Usées »
- Services généraux

261 personnes étaient occupées au sein de la société avec la répartition suivante :

- **214** personnes étaient occupées sous **contrat à durée indéterminée** à temps plein et **40** personnes à temps partiel (y compris statutaires).
- **7** étaient occupées sous **contrat à durée déterminée** à temps plein et **aucune** à temps partiel.
 - (**43** personnes à temps plein occupées **sous contrat avec bénéfice de points APE** - **40** à temps plein et **3** à temps partiel).
 - (**141** personnes **statutaires** à temps plein et **32** personnes statutaires à temps partiel → **173 agents statutaires**).
 - 4** personnes ont choisi d'interrompre volontairement leur carrière en prenant soit le régime de l'interruption de carrière soit la disponibilité pour convenance personnelle.

PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
Contrats à durée indéterminée	214	40
Contrats à durée déterminée	7	0
APE	40	3
Par sexe		
Sexe masculin	177	27
Sexe féminin	44	13
Par catégorie professionnelle		
Personnel de direction	14	0
Employés	68	6
Ouvriers	12	2
Autres*	127	32

*Agents statutaires autres que le personnel de direction

Au 31/12/2019, il n'y a plus d'agent provincial mis à disposition de l'Intercommunale.

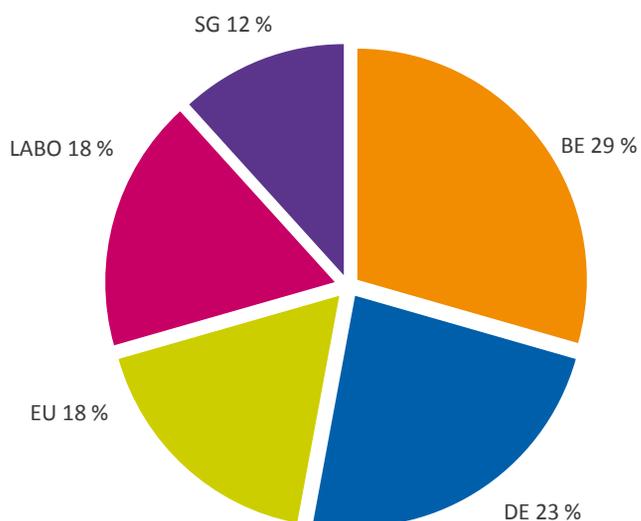
6.2.1 Entrées

Au cours de l'exercice 2019, l'intercommunale a recruté **17** agents → **16** agents à temps plein et **1** à temps partiel soit **16,80** ETP.

Le tableau des entrées se présente comme suit :

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE D'ENGAGEMENTS	16	1
Contrats à durée indéterminée	14	1
Contrats à durée déterminée	2	0
Statutaires* repris en CDI	0	0
APE* repris CDI/CDD	3	0
Convention IFAPME repris en CDD	0	0
Sexe masculin	8	0
Diplôme secondaire	6	0
Diplôme supérieur non universitaire	1	0
Diplôme universitaire	1	0
Sexe féminin	8	1
Diplôme secondaire	1	0
Diplôme supérieur non universitaire	3	1
Diplôme universitaire	4	0

Répartition des entrées par services



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « Eaux Usées »
- Services généraux

6.2.2 Sorties

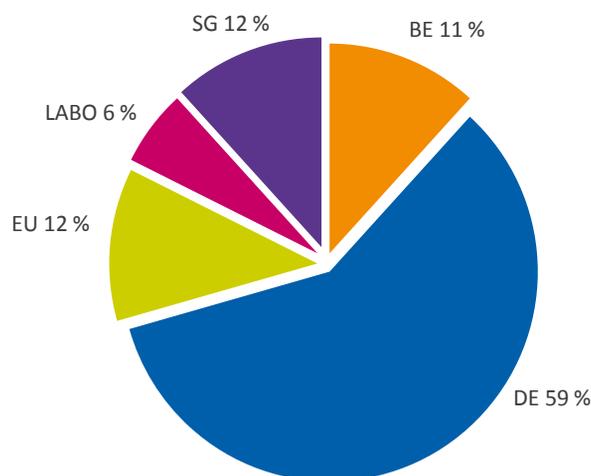
Au cours de l'exercice 2019, **17** agents ont quitté l'intercommunale → **11** agents à temps plein et **6** à temps partiel soit **13,50** ETP (2 agents étaient en interruption de carrière totale).

Le tableau des sorties se présente comme suit :

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE DE SORTIES	11	6
Contrats à durée indéterminée	7	5
Contrats à durée déterminée	4	1
APE* repris CDD/CDI	2	0
Statutaires* repris CDI	5	5
Sexe masculin	11	5
Diplôme primaire	1	0
Diplôme secondaire	9	4
Diplôme supérieur non universitaire	1	0
Diplôme universitaire	0	1
Sexe féminin	0	1
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	0	0
Diplôme supérieur non universitaire	0	1
Diplôme universitaire	0	0

- 1 décès
- 4 démissions
- 7 pensions pour retraite
- 2 licenciements
- 2-3 fins de CDD

Répartition des sorties par service



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « Eaux Usées »
- Services généraux

6.3 PRÉVENTION ET PROTECTION AU TRAVAIL



Service public fédéral
Emploi, Travail
et Concertation sociale

Direction générale Contrôle du bien-être au travail
Direction des services généraux

Rapport annuel du service Interne pour la prévention et la protection au travail Formulaire A - Exercice 2019

Attention!

Ce formulaire A est destiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne **sans sections**.

Le formulaire B est destiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne au sein duquel sont créées **des sections**.

Le formulaire C est destiné au groupe d'employeurs qui organisent un service commun pour la prévention et la protection au travail, soit en application d'un arrêté royal pris sur base de l'article 38 de la loi du bien-être, soit en application de l'art. 50 de cette loi leur permettant de constituer une unité technique d'exploitation. Ce service commun peut avoir des sections ou non.

Pour remplir correctement ce formulaire, il est recommandé de lire attentivement la notice explicative.

Tous les formulaires, ainsi que la notice explicative, sont disponibles sur

<https://www.emploi.belgique.be/fr/rapport-annuel-du-service-interne-de-prevention-et-de-protection-au-travail-exercice-2019>

1 Données générales

1.1 Données d'identification de l'employeur

Dénomination officielle : INASEP
Raison sociale (S.A. ou S.P.R.L ou A.S.B.L ...) : SCRL
Rue + n° : rue des Viaux 1 b
Code postal: 5100 Commune : NANINNE
Numéro d'identification (10 chiffres - n° TVA + « 0 » en avant) : 0002187377
Tél.: 081 40 75 11 // Fax : 081 40 75 45
Adresse électronique : info@inasep.be
Activité principale (description) : bureau d'études, distribution d'eau, épuration, laboratoire
Code NACE-BEL (5 chiffres) : 37000
Nombre de travailleurs (en 2017) : 264
Gestionnaire (nom et fonction) : M. Didier HELLIN, Directeur Général

Si l'employeur a **plusieurs unités d'établissement**, remplir le tableau de l'annexe « unités »

1.2 Données relatives au service interne pour la prévention et la protection au travail

1.2.1 Qui dirige le service interne de prévention et de protection au travail?

Nom et prénom : Delchambre Sébastien

Tél.: 081 35 43 33

1.2.2 Quelle est la qualité de cette personne? (cocher la réponse adéquate)

- Gestionnaire de l'entreprise
 Conseiller en prévention « sécurité du travail »
 Conseiller en prévention « médecin du travail ».

Donner le nom du conseiller en prévention coordinateur « sécurité du travail » : M. Delchambre Sébastien

1.2.3 Quel est le niveau de formation du conseiller en prévention « sécurité du travail »?
(cocher la réponse adéquate)

- Formation de base
 Niveau 2
 Niveau 1

1.2.4 Quelle est la durée minimale des prestations comme conseiller en prévention de la personne qui dirige le service interne (en % équivalent temps plein) ? 100 %

1.2.5 Le service compte-t-il d'autres conseillers en prévention? (cocher la réponse adéquate)

- Non
 Oui

Si oui, nombre :

Durée totale de leurs prestations comme conseiller en prévention (en % d'équivalent temps plein) : %

1.2.6 Nom du médecin du travail : Bekima Mband Adrien Stéphane (cocher la réponse adéquate)

- Membre du personnel du service **interne** pour la prévention et la protection au travail
 Membre du personnel du service **externe** pour la prévention et la protection au travail

1.2.7 Donner l'adresse du service interne si elle diffère de l'adresse de l'employeur

Rue + n°: **rue Gaucheret 88/90**

Code postal : **1030**

Commune : **Bruxelles**

1.2.8 Identité du service externe de prévention et de protection au travail : MENSURA

1.3 Données relatives à l'organe de concertation pour la prévention et la protection au travail

1.3.1 Nature de l'organe de concertation : (cocher la réponse adéquate)

- Comité pour la prévention et la protection au travail.
 Délégation syndicale (s'il n'y a pas de comité)
 Comité de concertation (dans les services publics).

1.3.2 Qui est le président du comité? (cocher la réponse adéquate)

- Gestionnaire mentionné au point 1.1
 Autre personne (nom et fonction) : **M. Luc DELIRE**

1.3.3 Nombres de réunions de l'organe de concertation : 05

2. Données statistiques

2.1 Nombre d'heures de travail réellement prestées : 330132 (A)

2.2 Renseignements relatifs aux accidents sur le lieu de travail:

	ACCIDENTS MORTELS	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ PERMANENTE	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ TEMPORAIRE	TOTAL	FORMULE
Nombre	0	2	12	14 (B)	$T_r = \frac{B \times 1.000.000}{A} = 42,41$
Nombre de journées- calendrier perdues	0	218	147	632 (C)	$T_{gr} = \frac{C \times 1.000}{A} = 1,11$
Nombre de journées forfaitaires d'incapacité	0	1425		1425 (D)	$T_{gg} = \frac{(C+D) \times 1.000}{A} = 5,48$

Nombre d'autres accidents ayant entraîné exclusivement des frais médicaux ou autres dans le cadre de la législation relative aux accidents de travail : 4

Nombre d'accidents bénins : 7

2.3 Renseignements relatifs aux accidents survenus sur le chemin du travail

Nombre total: 2, dont 0 mortel

Remplir l'annexe « statistiques » avec les statistiques détaillées concernant les accidents dans les différentes unités d'établissement renseignés dans l'annexe « unités », où ont été prestées au moins **80 000** heures.

2.4 Nombre d'heures de travail et d'accidents du travail de certaines catégories de travailleurs

	HEURES DE TRAVAIL	ACCIDENTS DU TRAVAIL
a. Etudiants travailleurs	2052	0
b. Travailleurs intérimaires	339	0
c. Travailleurs d'employeurs externes (travail par contrat)	1836	0

3 Renseignements relatifs à la sécurité du travail

3.1 Donner les mesures les plus importantes prises en 2019 pour promouvoir ou assurer la sécurité du travail (consulter la note explicative)

MESURES PRISES	INITIATEUR
a. Dossiers amiante : établissement du registre des personnes ayant été exposées - envoi au SEPP	SIPP
b. Anaris SEEU : sécurisation des interventions VORTEX en voirie avec zone police namur et zone police Haute Meuse	SIPP
c. Anaris DE : interventions des électromécaniciens chez des tiers (camping, entreprises) - risques électriques	SIPP
d. Gestion des habilitations données par l'employeur en DE et au SEEU	LH - SIPP
e. Gestion de la problématique des AU au SEEU	LH - SIPP

3.2 Renseignements relatifs aux contrôles obligatoires:

GENRE DES APPAREILS ET INSTALLATIONS CONTRÔLÉS	NOMBRE DE VISITES DE CONTRÔLE
Appareils de levage (ascenseurs, grues, élévateurs...)	190
Installations électriques haute tension	88
Installations électriques basse tension	108
Appareils à vapeur	0
Autres (préciser : harnais ou ceintures ou...) : incendie-chaudières-réservoirs sous pression-climatisation-échelles mobiles-boîte de secours	31

3.3 Plan d'action annuel pour l'exercice en 2020

Donnez un aperçu des cinq principaux thèmes repris au plan d'action avec leur délai de réalisation (consulter la note explicative) :

- a. Poursuite des analyses de risques sur les installations électriques (Art. III.2-3.-) au SEEU et en DE
- b. Poursuite des anaris incendie sur l'ensemble des sites où du personnel est présent.
- c. Parrainage - accueil par la LH des nouveaux arrivants - poste de travail en DE
- d. Mettre à disposition d'un RFT dans les 3 grands centres de l'INASEP (Lives, Naninne, Philippeville)
- e. Finalisation CSCh et mise en place des suivis des contrôles/entretiens des différents moyens de lutte contre l'incendie

3.4 Plan global de prévention

Disposez-vous d'un plan global de prévention écrit ? (cocher la réponse adéquate)

- Oui
- Non

4 Renseignements relatifs à la santé et à l'hygiène au travail

4.1 Existe-t-il un inventaire amiante? (cocher la réponse adéquate)

- Oui
- Non

4.2 Les rapports suivants existent-ils (prière de les annexer) ?

(cocher la réponse adéquate)

- Le(s) rapport(s) de visite des lieux de travail établis par le médecin du travail
- Le(s) rapport(s) du service chargé de la surveillance médicale

5 Renseignements relatifs à la formation

5.1 Principales initiatives prises par le service interne: Recyclage secourisme, travaux en hauteur (recyclage et formation pour les agents du LABO), gestion des conflits, VCA, VGA CO, recyclage des MLCI, montage-démontage échafaudage, formation ORES intervention cabine HT, formation mini pelle - suivi des habilitations

5.2 Principales initiatives prises pour les membres du service interne: Club de prévention sécurité chez GUEST Safety : différentes thématiques sur le code du BET, recyclage secouristes, recyclage MLCI, formation sur les nouveaux RGIE.

6 Renseignements relatifs à l'information du personnel

6.1 Nombre de rapports mensuels établis par le service interne : 5

6.2 A-t-on rédigé d'autres documents et a-t-on mené des actions d'information ?

- Non
- Oui

Si oui, les citer : planification formation interne par valises du contenu d'un manuel général de sécurité au SEEU, rapports anaris - deparis, rapports Visites lieux de travail - Mises en services (Sfeuxverts) - rapports circonstanciés ATG - fiches analyses incidents - accidents, procédures SIPP - ISO9001.

7 Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail

7.1 Mesures de prévention collectives prises pour prévenir les risques psychosociaux au travail :

L'identification et la gestion systématique des conflits interpersonnels existants au sein de l'entreprise et ayant un impact important sur la collaboration et le BET au travers d'une médiation externe. Recours à des analyses des risques psychosociaux à posteriori par un consultant externe (entretiens individuels) - mesures préventives.

7.2 Nombre de demandes d'analyse de risques de situations de travail spécifiques

3

7.3 Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux :

7.3.1 Interventions psychosociales informelles

- a. Nombre d'interventions de la personne de confiance : 0
- b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux : 1
- c. Nombre en fonction du type d'intervention :
 - c.1. Conseil - accueil : 1
 - c.2. Intervention : 0
 - c.3. Conciliation : 0

7.3.2 Interventions psychosociales formelles

- a. Nombre de demandes :
 - a.1. à caractère principalement collectif : 0
 - a.2. à caractère principalement individuel (hors faits de violence ou de harcèlement) : 0
 - a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail : 0
- b. Nombre total de demandes d'intervention psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention informelle : 0
- c. Nombre de mesures :
 - c.1. Mesures individuelles : 0
 - c.2. Mesures collectives : 0
 - c.3. Pas de mesures : 0
 - c.4. Intervention de l'inspection du Contrôle du Bien-être au travail : 0

7.4 Registre des faits de tiers visé à l'article I.3-3 du code du bien-être au travail

- a. Nombre de faits enregistrés : 0
- b. Nombre selon la nature des faits :
 - b.1. Violence physique : 0
 - b.2. Violence psychique : 0
 - b.3. Harcèlement moral : 0
 - b.4. Harcèlement sexuel : 0
 - b.5. Autres : 0

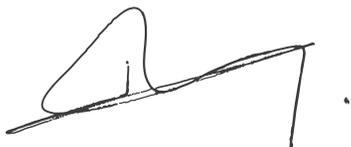
Date : 31/03/2020

Le gestionnaire,

Le conseiller en prévention,
(chargé de direction)

Nom :

Didier Hellin Directeur général



Nom :

M. Delchambre Sébastien CP2-SIPP



Annexe « unités » : liste des unités d'établissement de 10 travailleurs ou plus

NUMÉRO D'ORDRE DE L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT	NOM COMMERCIAL	ADRESSE DU L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT (rue - code postal - commune)	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	CODE NACE-BEL OU DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ PRINCIPALE	TÉL. - FAX - EMAIL GESTIONNAIRE (NOM ET FONCTION)
1.	INASEP	Rue des Viaux 1b à 5100 Naninne	94	36000	Tél. 081 40 75 85 Fax : 081 40 75 45 E-mail : didier.hellin@inasep.be Gestionnaire : DG Dridier Hellin
2.	INASEP	Rue de l'Hôpital 6 à 5600 Philippeville.	80	36000	Tél. 071 66 05 00 Fax : 071 66 80 18 E-mail : philippe.libertiaux@inasep.be Gestionnaire : DG adj Philippe LIBERTIAUX
3.	INASEP	Station épuration de Lives-Brumagne. Exploitation des eaux usées	94	37000	Tél. 081 40 75 86 Fax : E-mail : olivier.bourlon@inasep.be Gestionnaire : ir Olivier BOURLON
4.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
5.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
6.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
7.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
8.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
9.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :

Annexe « statistiques » : liste détaillée des accidents du travail par unité d'établissement

(à donner seulement pour les unités d'établissements dans lesquels sont prestées par tous les travailleurs de l'unité 80 000 heures de travail ou plus)

Numéro d'ordre de l'unité d'établissement	1. Nombre d'heures prestées (A)	2. Nombre d'accidents mortels	3. Nombre d'accidents avec incapacité permanente	4. Nombre d'accidents avec incapacité temporaire	5. Nombre total d'accidents (B)	6. Taux de fréquence (B x 1 000 000 / A)	7. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents mortels)	8. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents avec incapacité permanente)	9. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (acc. avec incapacité temporaire)	10. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (C)	11. Taux de gravité réel (C x 1 000 / A)	12. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (accidents mortels)	13. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (incapacité permanente)	14. Nombre total de journées forfaitaires d'incapacité (D)	15. Taux de gravité global (C + D) x 1 000 / A	16. Nombre d'autres accidents	17. Nombre d'accidents bénins	18. Nombre d'accidents sur le chemin du travail	19. Nombre d'accidents mortels sur le chemin du travail
	86 146,11	4	46,43	110	1,28	1050	13,47	0											
	124 041,57	5	40,31	196	1,58	375	4,61	0											
	119 943,58	5	41,69	59	0,49	0	0,49	0											

Rapport d'activités 2019

Ce rapport reprend un aperçu des activités que Mensura a effectué pour vous pendant l'année civile précédente. Si vous avez des questions sur le rapport d'activité, vous pouvez contacter votre gestionnaire de dossier.

Nom	INASEP INTERC.NAMUROISE DE SERVICES PULICS
Numéro d'affiliation Mensura	6064045.1
Catégorie	B
Numéro BCE	0218735790
Code NACE	36.000 Captage, traitement et distribution d'eau
Conseiller en prévention-médecin du travail	Bekima Mbang Adrien Stephane
Conseiller en prévention aspects psychosociaux	Nathalie Bruwier/ Eline Jeanbaptiste
Gestionnaire de dossier	Mauxhin Marine (m.mauxhin@mensura.be)



**Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.**

Siège social:
Laurentide
Rue Gaucheret 88/90
1030 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE86 3100 8000 2050 - BIC: BBRUBE33
BCE: 0410.664.742

1/5

1. Activités pour l'entreprise – Surveillance médicale

Nombre de travailleurs

	Nombre de travailleurs
Travailleurs soumis annuellement	156
Travailleurs soumis tous les 2 ans	0
Travailleurs soumis tous les 3 ans	0
Travailleurs soumis tous les 5 ans	0
Travailleurs non soumis	71

Examens

	Nombre d'examens chez les travailleurs soumis	Nombre d'examens chez les travailleurs non-soumis
Recrutement	11	3
Examen périodique	39	0
Examen avant la reprise du travail	2	0
Examen de reprise du travail	8	2



Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.

Siège social:
Laurentide
Rue Gaucheret 88/90
1030 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE86 3100 8000 2050 - BIC: BBRUBEBB
BCE: 0410.664.742

2/5

2. Activités pour l'entreprise – Gestion des risques

Visite d'entreprise

18/02/2019 - Adrien Stephane Bekima Mbang - Visite d'entreprise périodique

Comité pour la Prévention et la Protection au Travail

29/03/2019 - Adrien Stephane Bekima Mbang - Réunion suite au rapport annuel médical

18/10/2019 - Adrien Stephane Bekima Mbang - Réunion suite au plan d'action annuel

Autres activités gestion des risques

11/06/2019 - Coordination du client – administration pour le client

14/06/2019 - Coordination du client – explication à l'entreprise

14/06/2019 - Coordination du client – explication à l'entreprise

31/07/2019 - Check-In - 2 participant(s) - 6064045.1

07/08/2019 - Check-In - 0 participant(s) - 6064045.1

30/08/2019 - Check-In - 1 participant(s) - 6064045.1



**Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.**

Siège social:
Laurentide
Rue Gaucheret 88/90
1030 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE86 3100 8000 2050 - BIC: BBRUBEBB
BCE: 0410.664.742

3/5

3. Formations

Pas de formations.

Note:

Visite d'entreprise périodique : Lors de la visite d'entreprise le conseiller en prévention vérifie la situation de votre entreprise dans le domaine de la prévention et le bien-être au travail. Le rapport que vous avez reçu par la suite, contient des conseils sur l'optimisation de la politique de bien-être. Vous devez également ajouter le rapport de la visite d'entreprise au rapport annuel.

Visite d'entreprise périodique – Avis stratégique : Lors de la visite, un aperçu des risques dans l'entreprise est donné, basé sur les constatations faites par Mensura résultant de toutes les prestations dans votre entreprise (p.ex. examen du lieu de travail et des postes de travail, surveillance de la santé, examens suite à des accidents du travail, etc.). Le rapport qui vous a été envoyé par la suite contient des conseils sur l'optimisation de la politique du bien-être.

Le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail: activité lors de laquelle le conseiller en prévention (-médecin du travail) était présent au CPPT de votre entreprise.

Accidents de travail graves: l'activité par numéro de référence pour laquelle le conseiller en prévention sécurité au travail du SEPP a rédigé, dans le cadre de législation actuelle, un rapport circonstancié suite à un accident du travail grave.

Accidents de travail non graves: l'activité par numéro de référence pour laquelle le conseiller en prévention sécurité au travail du SEPP a rédigé, dans le cadre de législation actuelle, un rapport circonstancié suite à un accident du travail non grave.

Dossiers psychosociaux: l'activité par numéro de référence pour laquelle un dossier psychosocial est traité au SEPP dans le cadre de la législation actuelle. Pour plus d'informations, voir partie spécifique 4.

Missions à la demande du client: l'énumération unique des différents contrats de projet avec le nombre d'interventions réalisées.

Autres activités:

- Votre coordinateur client assigné réalise l'activité commerciale technique ; dans cette rubrique vous trouverez ces activités.
- Dans la rubrique Check-in tool, vous trouverez les activités réalisées à cet égard. Le Check-In tool est destiné aux nouveaux travailleurs. Le nouveau travailleur doit remplir un bref questionnaire. Sur cette base, il/elle recevra un rapport personnel contenant des informations et des conseils.

Avis: l'énumération des différentes demandes d'information traitées pour votre entreprise.

Formations: l'énumération des formations suivies par vos travailleurs chez Mensura, si le nombre de travailleurs est connu, cela est également affiché.

Dans la législation actuelle le SEPP doit coopérer à l'analyse des risques travail sur écran; dans cette rubrique vous trouverez l'activité réalisée.

Pour plus d'info sur l'activité réalisée, veuillez consulter les fiches produits sur notre zone clients.
(<https://www.mymensura.be>)



Mensura Service Externe
de Prévention et de Protection
au Travail A.S.B.L.

Siège social:
Laurentide
Rue Gaucheret 88/90
1030 Bruxelles

T +32 2 549 71 00
F +32 2 223 52 50
E info.sepp@mensura.be
www.mensura.be

IBAN: BE86 3100 8000 2050 - BIC: BBRUBEBB
BCE: 0410.664.742

4/5

4. Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail

Dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux au travail (Codex I.3) toutes les entreprises sont tenues de réaliser chaque année dans leur organisation une évaluation des risques psychosociaux. Les informations jointes en annexe peuvent être utiles dans ce cadre. Certains éléments ont déjà été fournis par Mensura. Nous conseillons de compléter les points en suspens (marqués avec un (*)). Rédigez cela en consultation avec le conseiller en prévention interne, la personne de confiance et, éventuellement, le médecin du travail.

Si vous souhaitez obtenir un soutien supplémentaire, veuillez prendre contact avec le conseiller en prévention risques psychosociaux.

1. *Mesures de prévention collectives prises pour prévenir les risques psychosociaux au travail (exemples: réalisation d'une analyse des risques aspects psychosociaux, désignation et formation de personnes de confiance, sensibilisation au stress et au burn-out...):*

Générales (*):

Incidents de nature psychosociale qui se sont répétés: (*)

Nombre: 0

Origine:

Statut des personnes impliquées (dernier dossier):

2. *Nombre de demande d'analyse de risques concernant les risques psychosociaux de situations de travail spécifiques visée à l'article I.3-6.- §1 relatif à la prévention des risques psychosociaux au travail (*):*

3. *Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux (*):*

3.1 Interventions psychosociales informelles:

a. Nombre d'interventions de la personne de confiance (*):

b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux: 0

c. Nombre en fonction de la nature de l'intervention:

c.1. Accueil, conseil: 0

c.2. Intervention: 0

c.3. Conciliation: 0

3.2 Interventions psychosociales formelles:

a. Nombre de demandes: 0

a.1. à caractère principalement collectif: 0

a.2. à caractère principalement individuel: 0

a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail: 0

b. Nombre total de demandes d'interventions psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention psychosociale informelle: 0

4. *Registre des faits de tiers visés à l'article I.3-3.- §1 relatif à la prévention des risques psychosociaux au travail (*):*

a. Nombre de faits enregistrés:

b. Nombre selon la nature des faits

b.1. Violence physique:

b.2. Violence psychique:

b.3. Harcèlement moral:

b.4. Harcèlement sexuel:

b.5. Autres:

5. *Éléments relatifs aux risques psychosociaux communiqués par le conseiller en prévention-médecin du travail: 0*

6.4 COMMUNICATION

6.4.1 Information du public

- Organisation et coordination des visites scolaires et à destination du grand public des stations d'épuration : 34 visites ont été effectuées en 2019 pour plus de 900 participants.
- Promotion et envoi de dossiers et supports pédagogiques à l'attention des enseignant(e)s sur demande : le petit livre des toilettes, les calendriers scolaires, les dossiers « Bon voyage l'eau » et « Au fil de l'eau ».
- Site web, Facebook, LinkedIn.
 - Mises à jour journalières des différentes informations à destination des citoyens.
 - Mises à jour hebdomadaires des avis de coupure pour les abonnés en distribution d'eau.
 - Informations diverses sur les événements et la vie de l'INASEP.
 - Finalisation d'une plateforme client pour le site web avec le concours du service informatique et du prestataire.
 - Publication des avis de recrutement sur le site web, Facebook et LinkedIn en collaboration avec le service des ressources humaines.

6.4.2 Evénements

- Cinquième participation au Salon des Mandataires dans le cadre du Village de l'eau regroupant les acteurs de l'eau en Wallonie. Bien que le concept soit différent et avec un changement de visuels sur le stand, celui-ci reste un lieu de rencontre incontournable, pour nos affiliés et mandataires. Une belle visibilité pour notre bureau d'études qui, à cette occasion, réunit une partie des partenaires afin de promouvoir les nouveaux services de l'INASEP.
- Journées Wallonnes de l'Eau, du lundi 18/03/19 au vendredi 29/03/19 : 3 stations ont été ouvertes au grand public le week-end : Mariembourg, Saint Martin et la nouvelle station d'Hastière. D'autres stations ont également été visitées par des écoles sur demande durant cette période.
- Première Journée des affiliés organisée au Domaine de Béronsart : « INASEP, votre pôle de compétences ». Présentation de nos différents métiers à nos partenaires.
- Fête du personnel et célébration du 40^e anniversaire de l'INASEP à la Ferme d'Achêne.
- Banquet de la distribution d'eau à l'occasion de la Sainte-Barbe.
- Assemblées générales de juin et de décembre 2019.

6.4.3 Documents réalisés en interne à destination de nos associés

- Rapport d'activité 2018.
- Déclaration environnementale 2019 (données 2018).
- Plaquettes de présentation de nos métiers pour notre première Journée des affiliés.
- Reportages photos des différentes réalisations du bureau d'études, de la distribution d'eau et assainissement, pour illustrer les documents et rapports.
- Carte de vœux électronique et version imprimée.
- Création d'encarts publicitaires pour différents magazines et journaux.
- Création de différents supports pour les services épuration et distribution d'eau (journal d'exploitation, bordereau de transport, triptyque accueil, cartes indexiers...).

6.4.4 Contributions internes

- Création de documents en respectant la charte graphique.
 - Cartes de visites
 - Signatures mail
 - Invitations
- Création de contenus visuels de présentation des métiers de l'INASEP (PWP et vidéos).
- Mise en valeur de l'historique de la société sous forme d'un reportage vidéo.
- Présentation des réalisations 2018 lors de l'AG de juin 2019.
- Création des différents visuels pour l'Amicale (affiches, cartes de vœux, bandeau Facebook...).
- Brochure pour l'accueil des nouveaux agents.
- Relations presse.

6.4.5 Matériel de promotion

- Commande de différents gadgets (clés Usb, batteries externes, bics,...).
- Commande de nouveaux flags avec nos logos Inasep : « Inasep, votre eau notre métier » et « Inasep, votre partenaire projet ».
- Création et réalisation de bâches de chantier au nom d'INASEP.

6.4.6 Représentation au sein d'Aquawal

- Coordination de la commission communication d'Aquawal.





Banquet de l'INASEP



Salon des Mandataires

6.5 INFORMATIQUE

6.5.1 Outils de Gestion

En collaboration avec les sociétés NSI et Contraste, poursuite des développements d'un « espace client Web », pour les clients du département de la Distribution d'eau. Finalisation des tests et développement de la facturation électronique avec la société Ipex. La disponibilité de cet espace Web pour la clientèle est reportée au premier semestre de l'année 2020.

Finalisation du paramétrage de l'application de gestion du temps Unitime (gestion des pointages et des absences, congés et autres) pour permettre une utilisation généralisée à tout le personnel, à partir du premier janvier 2020. Abandon de l'ancien logiciel à cette même date.

Evolution technique du logiciel 3P utilisé dans la gestion des marchés publics, par l'abandon de l'outil Microsoft Access au profit d'une gestion de base de données Sql server pour de meilleurs temps de réponses et une meilleure stabilité de l'application.

Au bureau d'études, passation d'un marché public de service pour la réalisation de tableaux de bord regroupant un ensemble de données chiffrées sur les projets suivis, données actuellement disséminées dans diverses bases de données. En 2020, une telle consolidation augmentera l'efficacité et la rapidité de décision du management.

Pour le management de la qualité, notamment au département de Distribution d'eau dans sa démarche pour l'obtention de la certification Iso 9001, choix d'un système de gestion électronique des documents sur base d'Alfresco, pour maintenir à jour le référentiel des documents relatifs aux exigences des normes adoptées.

6.5.2 Gestion documentaire

Dans le cadre du projet de développement d'une solution de gestion électronique des documents (GED) et de gestion du courrier, rencontre et obtention de l'adhésion à ce projet, de la société IMIO et de différents organismes publics. L'intercommunale IMIO qui avait déjà été pressentie en 2018 a entamé la recherche d'outils open source, les analyses et les développements relatifs à ce projet mutualisé entre différents acteurs publics.

Première concrétisation de cette collaboration avec IMIO par la mise en place de son logiciel laDelib de « gestion des instances » qui permet l'organisation et le suivi pratiques des réunions des organes décisionnels de l'intercommunale (bureaux exécutifs...) par la gestion des convocations et la mise à disposition des documents en ligne, à temps et à heures, pour les personnes concernées.

Décision également de remplacer l'outil de gestion du courrier actuel par l'outil proposé par IMIO, à savoir laDocs. Concrétisation entamée et à poursuivre en 2020.

L'intégration de ces solutions dans le cadre du développement initié par la société IMIO est attendue pour 2021.

6.5.3 Cloud sécurisé interne

Installation d'une plateforme Cloud, interne et sécurisée, pour permettre le partage et l'échange de documents avec l'extérieur, via la solution gratuite NextCloud. L'intérêt de ce type de solution est la totale maîtrise que l'inasep garde sur la solution et sur le lieu d'hébergement des données échangées, à savoir localement, sur ses propres serveurs.

6.5.4 Réseau informatique

Au département Exploitation des eaux usées, étude avec la société Win de l'extension du réseau informatique sous forme de points d'accès Wifi sur tous les ouvrages gérés par ce département. Premiers tests réalisés, rédactions du cahier des charges prévu début 2020.

6.5.5 Rationalisation des ressources informatiques

La mise en place prévue d'une redondance de la solution de stockage centralisé sur disques pour tous les serveurs a été reportée à 2020.

Pour le service Gestion des Réseaux, dans le cadre du projet AGREA, la solution technique de la location d'un hébergement du serveur dans le Cloud, disponible depuis novembre 2018, a été entérinée comme solution externalisée donnant entièrement satisfaction.

Dans une vision plus globale des ressources informatiques nécessaires pour rencontrer les demandes des différents départements de l'Inasep, poursuite de l'étude des possibilités de généralisation de ce type d'externalisation. Cette réflexion avait été entamée en 2018 et devrait se concrétiser en 2020. Un audit de la messagerie a été réalisé en 2019 et sera suivi d'un audit plus général en 2020.

Concernant le parc de PC, le pourcentage de systèmes d'exploitation Windows 10 a continué à croître pour atteindre 40 % des ordinateurs. Sur les serveurs, début des migrations vers le système d'exploitation Windows serveur version 2019 (génération Windows 10 pour serveurs).

Finalisation du processus de virtualisation sur les sites de Philippeville et Lives-sur-Meuse. Les serveurs sur ces sites sont désormais tous virtualisés.

Recherche d'une solution de backup dont le coût ne soit plus calculé sur base des volumes de données.

6.5.6 Téléphonie, systèmes de communication et de collaboration

Poursuite du projet de renouvellement du système de téléphonie interne aussi bien qu'externe (VOIP) avec élargissement du spectre des services (communication unifiée, visioconférence). Il devrait se concrétiser en 2020 par l'adoption d'un système collaboratif moderne et professionnel tel qu'en proposent des grands noms du secteur (Cisco, Microsoft...).

Mise en place d'un système de visioconférence Webex de Cisco principalement pour organiser des réunions de directions entre les sites de Naninne et de Philippeville.

6.5.7 Autres développements

Poursuite du redéveloppement complet du logiciel d'établissement des métrés, Qualicam, utilisé par le bureau d'études. Les derniers tests et adaptations auront lieu durant le premier semestre 2020.

Pour le logiciel de calcul des rendements réseau, mise en place du système d'encodage des relevés des compteurs de production. Le calcul du rendement proprement dit est prévu à partir de mai 2020.

Dans le cadre du projet AGREA, développement d'un logiciel permettant l'importation des relevés d'états d'ouvrages effectués par des sociétés tierces (Vivaqua...).

Développement d'un logiciel de suivi de l'état des chambres de visites.





CHAP. 7

FINANCES



7.1 COMPTE DE RÉSULTATS BNB AU 31/12/19

	2019	2018	VARIATION
RÉSULTAT GLOBAL	815 059,50	-387 536,19	1 202 595,69
Résultat d'exploitation	1 076 386,11	11 992,72	1 064 393,39
Produits d'exploitation	50 185 358,51	53 790 317,64	-3 604 959,13
Chiffres d'affaires	38 435 015,33	42 888 306,99	-4 453 291,66
En cours BE	-331 743,00	-141 881,63	-189 861,37
Production immobilisée	1 306 744,55	758 040,03	548 704,52
Autres produits d'exploit	10 468 418,03	10 285 852,25	182 565,78
Produits exploitation non récurrents	306 923,60	0,00	306 923,60
Charges d'exploitation	49 108 972,40	53 778 324,92	-4 669 352,52
Approv. marchand & sous-traitant	9 297 451,73	14 984 510,25	-5 687 058,52
Services et bien divers	12 409 388,04	11 838 003,93	571 384,11
Rémunérations et charges	17 452 383,71	17 119 150,19	333 233,52
Amortissements	9 606 685,93	9 683 528,62	-76 842,69
Réduction valeur sur créances	109 452,41	-530 005,29	639 457,70
Prov Pr risques et charges	5 000,00	-166 536,00	171 536,00
Autres charges d'exploitation	226 950,14	849 423,22	-622 473,08
Charges exploitation non récurrents	1 660,44	250,00	1 410,44
Financiers	-232 615,02	-366 206,43	133 591,41
Produits financiers	6 637 903,21	6 818 800,97	-180 897,76
Charges financières	6 870 518,23	7 185 007,40	-314 489,17
Impôts	-28 711,59	-33 322,48	4 610,89
RÉSULTAT GLOBAL	815 059,50	-387 536,19	1 202 595,69

7.2 BILAN BNB AU 31/12/2019

ACTIF		2018	2017	VARIATION
ACTIFS IMMOBILISÉS		150 194 760,31	156 587 136,39	-6 392 376,08
II	Immobilisations incorporelles	305 826,16	275 909,73	29 916,43
III	Immobilisations corporelles	142 756 423,83	150 357 057,19	-7 600 633,36
IV	Immobilisations financières	7 132 510,32	5 954 169,47	1 178 340,85
ACTIFS CIRCULANTS		37 418 694,92	35 019 738,05	2 398 956,87
V	Créances à plus d'un an	56 224,78	856 486,37	-800 261,59
VI	Stocks et commandes en cours d'exécution	2 212 270,19	2 523 698,76	-311 428,57
VII	Créances à un an au plus	23 014 362,36	17 327 268,75	5 687 093,61
VIII	Placements de trésorerie	9 087,68	7 816,86	1 270,82
IX	Valeurs disponibles	1 524 527,16	1 065 306,37	459 220,79
X	Comptes de régularisation	10 602 222,75	13 239 160,94	-2 636 938,19
TOTAL DE L'ACTIF		187 613 455,23	191 606 874,44	-3 993 419,21

PASSIF		2019	2018	VARIATION
CAPITAUX PROPRES		36 762 882,41	34 979 670,27	1 783 212,14
I	Capital	29 061 631,69	28 057 375,62	1 004 256,07
III	Plus-values de réévaluation	61 849,43	61 849,43	0,00
IV	Réserves	1 196 862,09	1 500 548,07	-303 685,98
V	Bénéfice reporté	5 832 054,42	4 713 308,94	1 118 745,48
VI	Subsides en capital	610 484,78	646 588,21	-36 103,43
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		1 168 000,60	1 163 000,60	5 000,00
VII	A.Provisions pour risques et charges	1 168 000,60	1 163 000,60	5 000,00
DETTES		149 682 572,22	155 464 203,57	-5 781 631,35
VIII	Dettes à plus d'un an	128 336 914,16	135 063 474,06	- 6 726 559,90
IX	Dettes à un an au plus	18 131 716,50	15 918 373,10	2 213 343,40
X	Comptes de régularisation	3 213 941,56	4 482 356,41	-1 268 414,85
TOTAL DU PASSIF		187 613 455,23	191 606 874,44	-3 993 419,21

7.3 RAPPORT DE GESTION

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de l'exercice 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31/12/2019.

A noter que le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (article L1523-16 tel que modifié par le décret du 28 avril 2014) précise également que le rapport de gestion comporte la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet de celle-ci, les lignes de développement ainsi qu'un plan financier pluriannuel. Les éléments concernant la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet ainsi que les lignes de développement sont inclus dans le rapport annuel. Les éléments financiers sont repris ci-après. L'évaluation du plan financier pluriannuel 2017-2019 est reprise en annexe au rapport annuel 2019 établi par le Conseil d'administration.

7.4 ÉVOLUTION DES AFFAIRES

Les résultats des exercices 2013 et 2014, perte de - 390 375,83 € en 2013, perte de -1 154 291,19 € malgré la récupération de la provision pour le simple pécule de vacances de 1 128 000 € en 2014 ont pour rappel conduit à l'adoption d'un plan financier 2014-2017 visant à un retour progressif à l'équilibre de l'intercommunale au travers de différentes mesures adoptées en AG. Les exercices suivants ont permis d'enregistrer des résultats meilleurs que ceux escomptés dans le plan financier, conséquences à la fois des mesures prises suite au plan financier (voir les rapports de gestion précédents) mais également de certaines évolutions des affaires. Après un exercice un peu plus difficile en 2018 qui s'est soldé par un résultat global négatif de 387 536,19 €, justifié cependant par certains éléments exceptionnels (paiement d'un arriéré de contribution de prélèvement de 2016, paiement d'une indemnité exceptionnelle à la clientèle de la Distribution d'eau, moindre production immobilisée et investissement en développement du service AGREA) et un résultat d'exploitation positif.

L'exercice 2019 se clôture cette fois en net progrès en lien avec la confirmation de l'évolution des honoraires des bureaux d'études. Le résultat d'exploitation atteint +727 911,37 € tandis que le résultat global atteint lui +815 059 €. Ce résultat positif s'explique notamment par les éléments suivants :

- la récupération auprès de la SPGE d'une partie du salaire de 2013 à 2018 (293 000 €) d'une personne mise à disposition de la SPGE pour accélérer les acquisitions d'emprises,
- la perception des cotisations AGREA à partir de 2019 permet d'équilibrer progressivement le financement de ce nouveau service aux communes,
- le report d'un certain nombre de recrutements en raison des démarches nécessaires pour trouver les profils adéquats,
- la croissance de la production immobilisée et une diminution des coûts des achats d'eau permettant une nette amélioration du résultat d'exploitation de la Distribution d'eau par rapport à 2018,
- une légère progression des honoraires du laboratoire,
- une optimisation du résultat d'exploitation du secteur épuration,
- le maintien en 2019 de la réduction des contributions de pensions pour les statutaires.

Ce résultat positif important permet de compenser quelque peu le résultat négatif de 2018 et en tout cas permet de constater un retour progressif à l'équilibre de l'activité, traduisant les efforts consentis depuis 2014. La prudence reste cependant de mise au regard des éléments suivants susceptibles d'influencer dans les années à venir les dépenses et recettes de l'intercommunale et la maîtrise des dépenses et des recettes restent un enjeu important.

Au niveau de la distribution d'eau, ce service a atteint en 2019 un résultat global positif permettant d'assumer sa quote-part dans le financement des services généraux. Aucune augmentation du CVD n'est envisagée actuellement et la stratégie de l'intercommunale s'inscrit en la matière au regard de celle suivie par les autres acteurs du secteur. La mise en place de la collaboration avec la SWDE dans le cadre du projet d'adduction Est s'est poursuivie au travers de la conclusion de différentes conventions signées à l'occasion de l'inauguration de l'adduction Ouest.

Du côté du Bureau d'études, l'année 2019 confirme une activité importante permettant la perception d'honoraires autour de 4,6 millions €, même si le résultat optimal devrait avoisiner les 5 millions € qui permettraient d'atteindre un certain équilibre dépenses-recettes. Le montant de ces honoraires est à comparer avec le grand nombre de projets suivis par le Bureau d'études. Le lancement du Service AGREA décidé fin de l'année 2017 participe à la diversification et au redéploiement du Service d'Aide aux affiliés et constitue un pari sur l'avenir visant à la fois à répondre à des besoins de gestion inéluctables des communes en matière de gestion des réseaux d'égouts mais également à réorienter les ressources du Bureau d'études en vue de réduire le différentiel financier entre recettes et dépenses apparus suite à la fin du pic d'investissements en lien avec l'épuration des eaux usées.

Comme indiqué dans les rapports de gestion de 2017 et 2018, il faut rester attentif au fait que la croissance réelle importante des prestations des équipes du Bureau d'études ne permet pas encore de rééquilibrer davantage ce secteur d'activités. Cela tient à la fois de la complexification accrue des prestations, du temps consacré par les équipes aux projets communaux qui dépasse fréquemment les prestations initialement prévues sans toujours être facturées et au sous-financement de certains services rendus bien au-delà des missions traditionnellement prises en charge par les bureaux d'études. Soulignons ainsi toute la plus-value apportée aux affiliés par le Département administratif qui, contrairement aux autres bureaux d'études qu'INASEP, assure tout le suivi administratif des dossiers et projets communaux et qui aujourd'hui est un service dont le coût n'est pas totalement financé par les affiliés. Nous poursuivons actuellement la réflexion à ce sujet.

Le secteur de l'épuration enregistre un décompte en nette progression assez logiquement au regard de l'évolution de ses activités. Comme indiqué en 2018 et 2019, il faut être très attentif dans les prochaines années aux objectifs fixés dans le futur contrat de gestion avec la SPGE.

7.4.1 Commentaires sur le compte de résultats

	2019	2018	VARIATION
Résultat d'exploitation	1 076 386,11	11 922,72	1 064 393,39
Chiffre d'affaires	38 435 015,33	42 888 306,99	-4 453 291,66
En-cours BE	-331 743,00	-141 881,63	-189 861,37
Production immobilisée	1 306 744,55	758 040,03	548 704,52
Autres produits d'exploitation	10 468 418,03	10 285 852,25	182 565,78
Produits exploitation non récurrents	306 923,60	0,00	306 923,60
Approv. et marchandises	9 297 451,73	14 984 510,25	-5 687 058,52
Services et biens divers	12 409 388,04	11 838 003,93	571 384,11
Rémunérations, charges soc	17 452 383,71	17 119 150,19	333 233,52
Dotations aux amortissements	9 721 138,34	8 986 987,33	-76 842,69
Autres charges d'exploitation	226 950,14	849 423,22	-622 473,08
Charges exploitation non récurrentes	1 660,44	250,00	1 410,44

I. Chiffre d'affaires + En-cours BE

Le résultat d'exploitation est en hausse de plus de 1 000 000 €.

Nous avons bénéficié de la récupération auprès de la SPGE d'une partie du salaire de 2013 à 2018 (293 000 €) d'une personne mise à disposition de la SPGE pour accélérer les acquisitions d'emprises.

La diminution du chiffre d'affaires (-4 450 000 €) est à nuancer suite à la refacturation pour un montant de 5 300 000 € des investissements DN300 et station de pompage à Florennes en 2018.

Le CA du secteur Epuration a augmenté de 1 000 000 €, celui des bureaux d'études a diminué de 100 000 € (en-cours et cotisation AGREA compris) et celui de la distribution d'eau de 210 000 € (hors production immobilisée).

II. Production immobilisée

La production immobilisée s'est élevée à 1 300 000 € (+ 550 000 €).

III. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont composés principalement des cotisations statutaires (1 500 000 €), des leasings SPGE (6 860 000 €), du subside provincial (750 000 €) et des frais de rappel récupérés (270 000 €).

IV. Produits d'exploitation non récurrents

Récupération auprès de la SPGE d'une partie du salaire de 2013 à 2018 (293 000 €) d'une personne mise à disposition de la SPGE pour accélérer les acquisitions d'emprises.

V. Approvisionnement et marchandises

Les approvisionnements et marchandises ont diminué de 5 680 000 €.

La variation s'explique principalement par les projets DN300 et station de pompage Berthe à Florennes (5 300 000 €) et l'arriéré 2016 de la taxe de prélèvement sur les prises d'eau (160 000 €) dans le compte de résultat 2018.

La sous-traitance en D.E. a augmenté de 400 000 € (liée à la production immobilisée), par contre les achats d'eau, suite à la collaboration avec la SWDE, ont diminué de 290 000 €.

VI. Services et biens divers

Les services et biens divers ont augmenté de 570 000 € dont 420 000 € proviennent de l'exploitation du service Euration.

Les frais d'électricité ont augmenté de 90 000 € mais ont été refacturés à la carrière Calcaires de Florennes selon la convention de partenariat.

Les frais d'avocat et huissiers ont augmenté de 100 000 € suite à la décision d'utiliser ce canal pour récupérer les créances D.E. Frais qui devraient être récupérés auprès de la clientèle.

VII. Rémunérations et charges sociales

Le poste rémunérations est légèrement en augmentation de 180 000 € suite à l'indexation de juillet 2019 : + 5 temps plein, - 5 temps partiel.

VIII. Dotation aux amortissements et provisions pour risques et charges

La dotation aux amortissements est de 9 600 000 €.

La réduction de valeur sur les créances Distribution d'Eau a été augmentée de 70 000 € suite à l'application des règles d'évaluation.

IX. Autres charges d'exploitation

La diminution de 620 000 € provient de la différence entre les irrécouvrables D.E. 2019 (150 000 €) et 2018 (750 000 €).

X. Charges d'exploitations non récurrentes

Les charges d'exploitations non récurrentes sont insignifiantes.

XI. Résultat financier

	2019	2018	VARIATION
Résultat financier	-232 615,02	-366 206,43	133 591,41
Produits financiers	6 637 903,21	6 818 800,97	-180 897,76
Charges financières	6 870 518,23	7 185 007,40	-314 489,17

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté, la charge d'intérêt a donc diminué (-32 000 €).

Les parts que nous possédons chez ETHIAS ont été revalorisées (+ 94 000 €).

XII. Impôts

	2019	2018	VARIATION
Impôts	-28 711,59	-33 322,48	4 610,89

Il s'agit de l'estimation de l'impôt des personnes morales.

	2019	2018	VARIATION
Résultat à affecter	815 059,50	-387 536,19	1 202 595,69

7.4.2 Commentaires sur le bilan

	2019	2018	VARIATION
ACTIFS IMMOBILISÉS	150 194 760,31	156 587 136,39	-6 392 376,08
Immobilisations incorporelles	305 826,16	275 909,73	29 916,43
Immobilisations corporelles	142 756 423,83	150 357 057,19	-7 600 633,36
Immobilisations financières	7 132 510,32	5 954 169,47	1 178 340,85

I. Actifs immobilisés

Nous avons investi pour 2 000 000 € principalement dans le réseau de distribution d'eau (1 300 000 €), dans des véhicules en fonds propres (300 000 €) et en leasings SPGE (180 000 €) et logiciels informatiques (130 000 €).

Les immobilisations financières représentent principalement les parts SPGE liées aux travaux d'égouttage, la variation représente la libération 2019.

	2019	2018	VARIATION
ACTIFS CIRCULANTS	37 418 694,92	35 019 738,05	2 398 956,87
Créances à plus d'un an	56 224,78	856 486,37	-800 261,59
Stocks et commandes en cours	2 212 270,19	2 523 698,76	-311 428,57
Créances à un an au plus	23 014 362,36	17 327 268,75	5 687 093,61
Placements de trésorerie	9 087,68	7 816,86	1 270,82
Valeurs disponibles	1 524 527,16	1 065 306,37	459 220,79
Comptes de régularisation	10 602 222,75	13 239 160,94	-2 636 938,19

II. Créances à plus d'un an

Elles sont composées de la facturation en 2001 de droits de superficie de certaines stations d'épuration ; nous récupérons cette créance auprès de la SPGE sur 20 ans à raison de 800 000 € par an. Le compte sera soldé en 2020.

III. Stocks

Le stock de la Distribution d'Eau s'élève à 280 000 € (+ 20 000 €).

IV. En-cours

Les en-cours des bureaux d'études s'élèvent à 1 930 000 € (- 330 000 €).

V. Créances à un an au plus

Au niveau des clients, on note une augmentation de la créance des clients distribution d'eau de 340 000 €.

L'importante augmentation provient du fait que nous avons facturé avant fin 2019 le premier acompte de la SPGE concernant l'Épuration pour 2020 (5 200 000 €).

La réduction de valeur des créances distribution d'eau s'élève à 2 220 000 € (+ 70 000 €) et s'est effectuée conformément aux règles d'évaluation.

VI. Placements de trésorerie

Néant

VII. Valeurs disponibles

Notre trésorerie à court terme au 31 décembre 2018 était de 1 065 000 €, en diminution de 1 390 000 € par rapport au 31 décembre 2017.

VIII. Comptes de régularisation

Les produits acquis sont composés essentiellement du différentiel comptable engendré par les écritures des leasings des stations d'épuration, ceci afin que les produits et les charges concernant ces éléments se neutralisent lors du décompte annuel du secteur Epuration.

La diminution provient de la facturation précoce de la première avance 2020 de la SPGE (4 300 000 €).

	2019	2018	VARIATION
CAPITAUX PROPRES	36 762 882,41	34 979 670,27	1 783 212,14
Capital	29 061 631,69	28 057 375,62	1 004 256,07
Plus-values de réévaluation	61 849,43	61 849,43	0,00
Réserves	1 196 862,09	1 500 548,07	-303 685,98
Bénéfice reporté	5 832 054,42	4 713 308,94	1 118 745,48
Subsides en capital	610 484,78	646 588,21	-36 103,43

IX. Capital

Une souscription de 780 000 € en part C (égouttage) a été effectuée par les communes associées. Elle sera libérée en 20 ans.

X. Réserves – Résultat reporté

Les réserves et le résultat reporté prennent en compte l'affectation du résultat proposée.

	2019	2018	VARIATION
PROVISIONS IMPOTS DIFFÉRÉS	1 168 000,60	1 163 000,60	5 000,00
Provisions pour risques et charges	1 168 000,60	1 163 000,60	5 000,00

XI. Provisions pour risques et charges

Ce poste est principalement composé d'une provision pour couvrir les heures supplémentaires et jours de congés à récupérer (1 020 000 €), pour couvrir le remplacement de personnel nommé en absence de longue durée (50 000 €) et du Fonds Social de l'Eau (90 000 €).

	2019	2018	VARIATION
DETTES	149 682 572,22	155 464 203,57	-5 781 631,35
Dettes à plus d'un an	128 336 914,16	135 063 474,06	-6 726 559,90
Dettes à un an au plus	18 131 716,50	15 918 373,10	2 213 343,40
Comptes de régularisation	3 213 941,56	4 482 356,41	-1 268 414,85

XII. Dettes à plus d'un an

Il convient de souligner que l'essentiel de la dette à plus d'un an est constitué par les leasings de stations d'épuration financés dans le cadre du contrat de service conclu avec la SPGE. Aucun nouveau contrat en 2019.

XIII. Dettes à un an au plus

Les dettes à moins d'un an liées à des emprunts ou leasings sont de 6 920 000 €.

La dette fournisseurs est de 9 300 000 €, en augmentation de 1 300 000 €.

XIV. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisations du passif sont composés principalement des emprises (200 000 €), des abonnements CVD-CVA 2020 facturés en 2019 (2 000 000 €) et de l'étalement de la vente des droits de superficie des stations d'épuration composant les lots 1 et 2 (850 000 €, -800 000 €).

	2019	2018	VARIATION
TOTAL ACTIF - PASSIF	187 613 455,23	191 606 874,44	-3 993 419,21

7.4.3 Risques et incertitudes

Il convient de souligner que l'année 2020 sera marquée par une nouvelle indexation des salaires (avril) et que le financement des pensions des agents de la fonction publique locale restera un enjeu particulier susceptible d'avoir une influence importante sur les coûts salariaux. Une étude actuarielle a été réalisée et son analyse permet de mieux évaluer l'impact de différents scénarios en la matière sur le long terme.

Comme indiqué également dans la partie « Evolution des affaires », les discussions en cours à la SPGE et avec la Région sur l'évolution des coûts de fonctionnement du secteur de l'épuration et la volonté d'imposer des objectifs d'économie au secteur dans un contexte déjà difficile sont susceptibles d'influencer négativement les résultats de ce département important de l'intercommunale, même si tout est mis en œuvre pour parvenir à des trajectoires réalistes. L'actuel contrat de service assainissement qui lie les OAA à la SPGE a été prolongé d'un an jusque fin 2020 pour permettre aux discussions du nouveau contrat de services d'aboutir dans les meilleures conditions. Ce futur contrat de service et les conditions de financement qui en constitueront une partie très sensible sont susceptibles d'influencer le financement de notre intercommunale, notamment au regard de la volonté parfois exprimée par certains membres du CA de la SPGE de réduire à tout prix les dépenses d'un secteur dont la gestion est pourtant déjà très optimisée et contrôlée dans le cadre de la collaboration avec la SPGE.

De même, les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur le secteur de la production et de la distribution d'eau en lien avec celle de la limitation de l'évolution du Coût vérité de Distribution d'eau (CVD) ne sont pas sans poser des difficultés au regard de l'évolution des différents coûts du secteur, des besoins d'investissements et de financement d'investissements d'avenir importants comme le projet d'adduction Ouest. INASEP met tout en œuvre pour gérer au mieux ces contraintes.

Le Bureau d'études au service des affiliés fait également l'objet d'une grande attention au regard du manque de financement structurel de ce service pourtant essentiel pour nos affiliés et l'importance des missions qu'il accomplit pour ces derniers dans la très grande majorité des cas à leur pleine satisfaction. A cet effet, l'étude stratégique confiée au Consultant E&Y devra permettre de définir une stratégie de déploiement durable pour ce Bureau, tant pour le bien-être du personnel que pour la satisfaction des affiliés et l'équilibre financier de l'intercommunale.

Une attention particulière doit être portée aux charges liées aux pensions des agents statutaires, au regard de la situation du financement de ces pensions et des contributions importantes demandées aux employeurs comme l'intercommunale, sachant que le différentiel de charges entre un statutaire et un contractuel est considérable et que les projections d'évolution de ces charges sont intenable à court terme (plusieurs centaines de milliers EUR par an). L'étude actuarielle menée avec BELFIUS permet d'identifier ce coût selon différents scénarios qui devront faire l'objet de discussions en 2020-2021.

Il est difficile de prédire les impacts du confinement survenu en 2020 en lien avec la pandémie COVID19 pour l'INASEP. La grande majorité de notre personnel est active mais la charge de travail est dépendante des interactions avec des tiers extérieurs. Au niveau de la trésorerie, la situation fin mars 2020 et la projection à 4-6 mois n'indique pas de risque à ce niveau.

7.4.4 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun élément important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

7.4.5 Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Néant

7.4.6 Activités de recherche et développement

Néant

7.4.7 Succursales

L'INASEP ne dispose pas de succursales au sens de l'article 96 du Code des Sociétés.

7.4.8 Evaluation en continuité

Néant

7.4.9 Justification des règles comptables

Les règles d'évaluation se veulent en conformité avec la législation relative aux comptes annuels des entreprises et au plan comptable de l'eau en Région wallonne.

7.4.10 Approbation de l'affectation du résultat et des comptes annuels

Le Conseil d'administration vous demande de bien vouloir approuver l'affectation du résultat 2019 et les comptes arrêtés au 31.12.2019, présentant un total bilan de 187 613 455,23 € et un résultat de l'exercice de 815 059,50 €.

Le bénéfice reporté des années précédentes est de 4 713 308,94 €.

Résultat à affecter : 815 059,50 € + 4 713 308,94 € = 5 528 368,44 €

Le Conseil d'administration propose comme affectation :

Reprise Réserve leasings lots 1 et 2	+ 360 740,15 €
Dotation à la Réserve Légale	- 40 752,98 €
Dotation à la Réserve du personnel	- 16 301,19 €
Bénéfice à reporter	+ 5 832 054,42 €

7.4.11 Décharge aux administrateurs et au commissaire-réviseur

Le Conseil d'Administration vous demande également de bien vouloir accorder décharge de son mandat aux administrateurs et au commissaire-réviseur pour l'exercice social arrêté au 31.12.2019.

7.5 PLAN FINANCIER PLURIANNUEL 2017-2019

Ce plan financier pluriannuel repose sur la poursuite des mesures prévues dans le plan 2014, mesures dont l'échéancier a été fixé jusqu'en 2021.

Pour rappel, les éléments nouveaux les plus importants qui viennent impacter la situation budgétaire de l'intercommunale sont :

- la nouvelle indexation des salaires intervenue au 1^{er} juillet 2016 (impact de l'ordre de 150 000 € en 2016 et de 300 000 € en 2017) et une probable indexation en 2017 ;
- la problématique du nombre très important de nominations devant intervenir en 2017 si on met en œuvre la mesure de nomination à 5 ans prévue en 2017 dans le cadre du ROIP III pour tenir compte de la loi du 24 octobre 2011 ;
- l'évolution des honoraires du bureau d'études pour les années à venir, alors même que paradoxalement le nombre de dossiers étudiés par le Bureau pour les affiliés augmente significativement, ce qui s'explique en réalité par le fait que ce sont de plus en plus de « petits dossiers » qui sont confiés, petits dossiers qui paient de moins en moins alors qu'ils demandent proportionnellement plus de prestations de nos agents.

Les mesures supplémentaires suivantes ont donc été décidées :

- En ce qui concerne la politique de nomination, mettre en œuvre de manière transitoire en 2017 une nomination des agents remplissant les conditions suivantes : pour les agents de moins de 55 ans disposer de 8 années de période contractuelle, remplir les conditions prévues dans le ROIP II (dont avoir satisfait aux examens de recrutement, avoir au moment de la nomination une mention d'évaluation au moins « satisfaisante » et que cette nomination fasse l'objet d'un rapport circonstancié et positif de la Direction générale et pour les agents de plus de 55 ans moyennant le respect des conditions de l'article 323 du ROIP (dont avoir atteint une période contractuelle de 5 ans, disposer de mentions d'évaluation au moins satisfaisante durant les cinq années antérieures et d'une évaluation positive au moment de la nomination et rapport circonstancié et positif de la direction générale). Cette mesure transitoire sera réévaluée chaque année au regard des perspectives budgétaires de l'intercommunale telles que constatées dans le cadre des projets de budgets qui seront présentés aux assemblées générales dans les années à venir;
- veiller à ce que cette politique transitoire de nomination préserve bien le nombre de points APE dont dispose l'intercommunale et prendre les mesures qui s'imposent pour y parvenir;
- réaliser une étude approfondie des différents scénarios en matière de nomination et de leurs implications financières à court et long terme (poursuite de la nomination à 5 ans, poursuite de la nomination à 8 ans pour les agents ayant été engagés jusqu'au 31 décembre 2016 et non garantie de nomination pour les nouveaux recrutés, poursuite de la nomination après 5 ans en cas de maintien de la contribution de régularisation, etc.) afin de permettre la meilleure décision en la matière.

Une croissance des honoraires générés par le Bureau d'études est indispensable pour atteindre voire dépasser les 5 millions EUR par an en moyenne. Cette croissance implique que les affiliés confient davantage de projets au Bureau d'études, des projets de taille plus importante et ce dans le cadre d'une meilleure programmation permettant à l'intercommunale de mener à bien ces études tout en maîtrisant suffisamment les effectifs du bureau, avec l'appui de la sous-traitance au STP pour certains petits projets, en accord avec les communes.

Le développement de nouveaux services doit être envisagé pour générer à long terme une activité suffisante au Bureau d'études (en particulier le développement du service de gestion des réseaux d'égouts communaux - GRE).

Une augmentation du CVD (coût vérité distribution) n'est pas à l'ordre du jour mais devra être examinée en 2018 au regard des résultats de la réorganisation des services administratifs et techniques.

Enfin, une amplification des mesures d'économies devra être menée via le non remplacement de certains départs à la retraite très ciblés et très limités, la poursuite de la politique de rationalisation du fonctionnement et des dépenses. Cet axe permettrait de réaliser une économie supplémentaire de l'ordre de 200 000 € par an en 2018 et de 300 000 € par an en 2019 par rapport à 2017.

Voici, sur base des chiffres du budget 2017 tel qu'adopté, une évaluation de la mesure relative aux nominations en 2017 et des mesures d'économies supplémentaires envisagées dans le PF 2017-2019, sur base d'une nomination à 8 ans pour les années 2017 à 2019 comprenant une nomination des agents de plus de 55 ans remplissant les conditions de nomination du ROIP III.

	RÉSULTAT PF 14	RÉSULTAT PF 17
2013	-390 375,83	-390 375,83
2014	-1 734 994,86	-1 154 291,16
2015	-953 813,39	-149 800,84
2016	-461 686,01	-284 508,09
2017	148 944,59	-951 357,12
2017 bis	148 944,59	-607 148,05
2018		-515 865,99
2019		-496 981,72



Légende

— Plan éco — Résultat PF14 — Résultat PF17

Sur base des honoraires prévus pour le bureau d'études dans le cadre du budget 2017 adopté en AG et des mesures d'économies, il reste donc un déficit structurel de l'ordre de 500 000 €. Le retour à l'équilibre implique donc nécessairement une croissance du chiffre d'affaires de la distribution d'eau et une croissance des produits du Bureau d'études supérieure à l'accroissement des charges salariales. C'est un des axes du plan stratégique 2017-2019. Les perspectives pour 2017 et 2018 telles qu'elles sont connues aujourd'hui confirment que ces honoraires devraient être plus élevés en 2017 et même en 2018, au regard du carnet de commandes. Pour faire face à l'ensemble des demandes des Affiliés, le bureau d'études doit cependant procéder à des recrutements à durée déterminée vu la charge de travail que ces commandes impliquent.

A défaut d'atteindre cet objectif de croissance à long terme des honoraires du bureau d'études associé à un équilibre entre petits, moyens et gros projets, qui implique non seulement la mobilisation du personnel du BE mais également celle de l'ensemble des Affiliés, de nouvelles mesures devraient être envisagées.

7.6 ÉVALUATION DU PLAN FINANCIER PLURIANNUEL 2017-2019

Conformément au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, l'intercommunale a procédé en 2019 à l'évaluation de la mise en œuvre du plan financier au travers de la présentation des comptes 2019.

Pour rappel, le plan financier 2017-2019 s'inscrit dans le prolongement du plan financier 2014-2017 et a tenu compte de l'évolution de la conjoncture et de l'activité de l'intercommunale pour fixer de nouveaux objectifs financiers à l'intercommunale.

Le résultat global du compte 2019, soit +815 059 €, est supérieur au résultat estimé lors de la modification budgétaire 2019 et constitue une amélioration très nette par rapport au scénario envisagé initialement dans le plan financier 2017-2019.

Cette nette amélioration a été rendue possible par la poursuite de la maîtrise de l'évolution des dépenses de personnel malgré des indexations, par la mise en œuvre des mesures prévues par le plan financier, par une nette amélioration du résultat d'exploitation et en particulier du résultat d'exploitation de la Distribution d'eau. Les éléments permettant d'expliquer ce résultat sont repris dans le rapport de gestion.

Les résultats confirment que la croissance de l'activité du bureau d'études SAA constatée sur le terrain ne correspond pas à une croissance suffisante du chiffre d'affaires. Certaines mesures ont été prises pour réduire le différentiel progressivement entre charges et produits via le développement de nouveaux services (l'AGREA) et la révision de la rémunération de certaines prestations mais ne permettront pas de réduire totalement le déficit structurel de ce département. Cette situation est notamment liée à la logique de service public déployé par INASEP au profit de ses affiliés qui conduit à de nombreuses prestations non rémunérées, à l'acceptation d'un nombre important d'études non rentabilisables, à la structure du carnet de commandes du bureau d'études comportant un trop grand nombre de projets de petite taille. Un audit stratégique a donc été commandé afin de servir de support à une stratégie durable en la matière. Cet audit sera mené en 2020.

Le résultat d'exploitation global de l'intercommunale constitue en tout cas un signal important d'une évolution positive de la situation. D'importantes décisions comme la création de l'AGREA, le projet d'adduction Ouest... doivent participer au retour à un équilibre durable des finances de l'intercommunale conjugué à un bien-être du personnel et à une satisfaction toujours accrue des affiliés et associés.

L'évolution des charges sur le personnel statutaire méritera dans les prochaines années une attention toute particulière, en raison de l'augmentation de ses charges intenable à terme, comme en témoignent les résultats de l'étude actuarielle menée dans ce cadre avec Belfius.

7.7 RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION (ART. L1523-17 § 2 AL 3 DU CDLD)

Pour répondre aux exigences de l'art. L1523-17 § 2 al. 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Comité de rémunération établit un rapport annuel comprenant les informations complètes sur :

- les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion ;
- les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

Le présent rapport reprend des données individuelles, et sont communiquées en posant l'exigence de préserver le droit à la vie privée des personnes concernées, conformément aux prescriptions impératives de la Loi du 18 mars 1993 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et aux articles 8 de la Convention des Droits de l'Homme et 22 de la Constitution Belge.

1. Informations générales

Pour préciser le contexte dans lequel le Président, les Vice-Présidents, les membres du Comité de gestion, les administrateurs (trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leurs missions, il apparaît utile de rappeler quelques données représentatives de l'activité de l'intercommunale.

Les chiffres de l'exercice 2019 sont repris ci-dessous.

	CHIFFRE D'AFFAIRES 2019	PERSONNEL EN 2019 (EN ETP)	CAPITAL BNB EN 2019
INASEP	38 435 015,33 €	247,36	29 061 631,69 €

2. Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion

Le montant de l'indemnité de fonction attribuée au Président ainsi que les montants des jetons de présence des Vice-présidents, membres du Comité de gestion et administrateurs (trices) ont été fixés par l'Assemblée générale pour la période à partir du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au 1^{er} juillet 2019 par l'AG du 27 juin 2018 et pour la période à partir du 1^{er} juillet 2019 par l'AG du 26 juin 2019. Ils ont été arrêtés en fonction des coefficients liés à la population, au chiffre d'affaires, au personnel occupé et ce, dans le respect des plafonds autorisés par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Tableau récapitulatif normalisé de la Région complété et joint en annexe 1.

3. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction

La direction de l'Intercommunale est composée d'un directeur général (A8), de deux directeurs généraux adjoints (A7) responsables respectivement de la Distribution d'eau et du Bureau d'études Service aux Affiliés (SAA), d'un directeur responsable pour le bureau d'études Assainissement et le laboratoire (A7sp) et d'un directeur du Service Exploitation des Eaux usées (A7sp) qui se réunissent en Comité de direction informel avec les Responsables RH et Finances.

Les rémunérations et avantages accordés aux fonctions de direction sont fixés dans le Règlement d'Ordre Intérieur du Personnel de l'intercommunale (ROIP III) :

- Les rémunérations des membres du Comité de direction respectent les barèmes fixés par la RGB et sont pour cette raison largement inférieures aux plafonds fixés par la circulaire du 11 décembre 2014 visant à encadrer la rémunération de la fonction dirigeante au sein des intercommunales. Les barèmes RGB sont repris en annexe.
- Les avantages accordés conformément au ROIP sont les suivants : mise à disposition d'un véhicule de fonction conformément à l'annexe I du ROIP II contre remboursement par le membre du personnel à l'INASEP (retrait sur salaire net) de l'avantage toute nature tel que défini par la réglementation en vigueur, mise à disposition d'un GSM/smartphone à usage professionnel et privé pour le directeur général et les directeurs généraux adjoints avec ATN, mise à disposition d'un GSM/smartphone de service pour les autres membres du personnel, bénéfice d'une assurance hospitalisation offerte à l'ensemble du personnel et intervention déclarée dans l'abonnement internet pour ce qui concerne la direction générale.

Tableau récapitulatif normalisé de la Région complété et joint en annexe 1.

De même, les rémunérations et avantages accordés au personnel dans son ensemble respectent les barèmes fixés dans la RGB (circulaire de 1994) et les règles reprises dans le Règlement d'ordre intérieur du personnel (ROIP III) adopté par les instances de l'intercommunale.

4. Analyse des notes de frais exposés par le Président, les Vice-présidents et membres du Comité de direction

Le Comité de rémunération a pu procéder à l'examen de l'ensemble des notes de frais exposés par le Président, les Vice-présidents et membres du Comité de direction interne informel et n'a pas constaté de difficultés ou anomalies au regard des pièces et justificatifs fournis.

Ainsi fait à Naninne, le 29 avril 2020

Pour le Comité de rémunération

CHABOTAUX André

COLLIGNON Stéphane

MOSSERAY Jean-Luc

LAMOTTE Pierre

TORY Khalid

Le Président,

S. COLLIGNON

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, representing the name Stéphane Collignon.

29 avril 2020

ANNEXE 1^{ÈRE} // RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION 2020 (ARTICLE L1523-17 CDLD)

Instructions générales à destination de l'intercommunale

Nom de l'intercommunale	INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS
Période de reporting	2019

A. Informations relatives aux rémunérations des membres des organes de gestion

Informations générales

Plafond barémique ¹	28 682,76 € indexé
Montant du jeton de présence brut indexé ²	209,17 €- 213,35 € (index 1/10/2018)
Nombre de réunions de l'Assemblée générale	2/an (2 en 2019)
Nombre de réunions du Conseil d'administration	6/an (8 en 2019)
Nombre de réunions du Bureau exécutif	20 en 2019
Nombre de réunions du Comité de rémunération	3
Nombre de réunions du Comité d'Audit ³	3

Commentaire éventuel :

Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration, du Bureau exécutif, du Comité de rémunération, de chaque Comité de secteur ou autre organe restreint de gestion et le taux de présence à chaque réunion à laquelle ils sont censés participer.

¹ Plafond appliqué à l'intercommunale, tel que repris à l'annexe au Code, relative aux plafonds applicable en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés de président et indexé - Article 5311-1, § 5, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

² Indiquer le montant du jeton de présence brut indexé (rattaché à l'indice pivot 138,01).

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

Détail des rémunérations des membres des organes de gestion

NOM PRÉNOM	N° RÉG. NATIONAL	FONCTION ⁵	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁶	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁷	JUSTIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
DELIRE Luc	560726137-17	Président	Rémunération théorique 25504,98 € Rémunération effective : 26118,49 € Remb Frais dépla : Néant	Indemnité annuelle payée mensuellement et recalculée en fonction du taux de présence. Plus de jetons de présence	Rémunération fixe couvrant toutes les présences et prestations du président. Conformément au CDLD	Membre de l'AG de l'AISDE (non rémunéré) Membre du CA de l'AISDE (non rémunéré)
BUILTOT Claude	550918091-05	Vice-Président (jusque Juin 2019)	Rémunération théorique 12.000,00 € Rémunération effective : 5270,01 € Remb Frais dépla : Néant	Indemnité annuelle payée mensuellement et recalculée en fonction du taux de présence. Plus de jetons de présence	Remboursements frais de déplacement domicile réunion : Néant	Néant
BUILTOT Claude	550918091-05	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 2133,50 € Remb Frais dépla : 328,77 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : * 1706,80 € (jetons) * 263,02 € (km) CA : * 426,70 (jetons) * 65,75 € (km)	Néant
LECOMTE Valérie	770703152-66	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 4907,05 € Remb Frais dépla : 266,05 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : * 4053,65 € (jetons) * 219,80 € (km) CA : * 853,40 (jetons) * 46,25 (km)	Néant
MOREAU Frédéric	740615191-82	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 5760,45 € Remb Frais dépla : 585,06 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : * 4267 € (jetons) * 433,56 € (km) CA : * 1493,45 € (jetons) * 151,50 € (km)	Néant
NOIRET Claudy	620718103-29	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 5547,10 € Remb Frais dépla : 864,23 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : * 4053,65 € (jetons) * 631,92 € (km) CA : * 1493,45 € (jetons) * 232,31 € (km)	Néant
CHABOTAUX André	491128091-78	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1920,15 € Remb Frais dépla : 422,21 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : * 426,70 € (jetons) * 93,94 € (km) CA : * 1493,45 € (jetons) * 328,27 € (km)	Néant

NOM PRÉNOM	N° RÉG. NATIONAL	FONCTION ⁵	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁶	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁷	JUSTIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
COLLARD Catherine	650417088-19	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : Néant Remb Frais dépla : 50,50 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions : Non rémunéré à la demande de Madame Collard	Comité d'audit : *0 € (Jetons) *7,31 € (km) CA : *0 € (Jetons) *43,19 € (km)	Néant
COLLIGNON Stéphane	710525313-75	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1066,75 € Remb Frais dépla : 72,42 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : *213,35 € (Jetons) *14,61 € (km) CA : *853,40 (Jetons) *57,80 € (km)	Néant
LASSEAUX Stéphane	660308099-01	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 640,05 € Remb Frais dépla : 81,46 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : *213,35 € (Jetons) *27,15 € (km) CA : *426,70 (Jetons) *54,31 € (km)	Néant
MOSSERAY Jean-Luc	720920247-49	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1066,75 € Remb Frais dépla : 21,46 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : *213,35 € (Jetons) *4,31 € (km) CA : *853,40 (Jetons) *17,15 € (km)	Néant
PLASMAN Laurence	640804108-08	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1493,45 € Remb Frais dépla : 386,34 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : *213,35 € (Jetons) *55,89 € (km) CA : *1280,10 € (Jetons) *330,45 € (km)	Néant
VAN ROOST Frédérique	631108112-78	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1066,75 € Remb Frais dépla : 282,27 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : *213,35 € (Jetons) *56,45 € (km) CA : *853,40 € (Jetons) *225,82 € (km)	Néant
BINAME Pierre	630821155-12	Administrateur	Jetons de présence : 853,40 € Remb Frais dépla : 63,94 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *853,40 € (Jetons) *63,94 € (km)	Néant

NOM PRÉNOM	N° RÉG. NATIONAL	FONCTION ⁵	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁶	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁷	JUSTIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
CAPRIAUX Guy	450331143-87	Administrateur	Jetons de présence : 640,05 € Remb Frais dépla : 21,44 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *640,05 € (jetons) *21,44 € (km)	Néant
DAFFE Carine	690619128-17	Administrateur	Jetons de présence : 213,35 € Remb Frais dépla : 16,44 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *213,35 € (jetons) *16,44 € (km)	Néant
DETHIER Vincent	690413069-48	Administrateur	Jetons de présence : 640,05 € Remb Frais dépla : 52,22 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *640,05 € (jetons) *52,22 € (km)	Néant
DUBUISSON Bernard	740222149-80	Administrateur	Jetons de présence : 426,70 € Remb Frais dépla : 17,41 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *426,70 € (jetons) *17,41 € (km)	Néant
DURY Jean-François	770130217-22	Administrateur	Jetons de présence : 853,40 € Remb Frais dépla : 54,61 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *853,40 € (jetons) *54,61 € (km)	Néant
LALOUX Omer	590111111-29	Administrateur	Jetons de présence : 213,35 € Remb Frais dépla : 18,58 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *213,35 € (jetons) *18,58 € (km)	Néant
LAMOTTE Pierre	730529111-05	Administrateur	Jetons de présence : 640,05 € Remb Frais dépla : 142,47 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *640,05 € (jetons) *142,47 € (km)	Néant
MABILLE Albert	470128017-40	Administrateur	Jetons de présence : 426,70 € Remb Frais dépla : 25,01 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *426,70 € (jetons) *25,01 € (km)	Néant
MINET Murielle	831209300-93	Administrateur	Jetons de présence : 853,40 € Remb Frais dépla : 95,91 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *853,40 € (jetons) *95,91 € (km)	Néant
PAULET José	510219127-97	Administrateur	Jetons de présence : 640,05 € Remb Frais dépla : 53,84 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *640,05 € (jetons) *53,84 € (km)	Néant
PIRARD Kévin	840530243-74	Administrateur	Jetons de présence : 426,70 € Remb Frais dépla : 72,17 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *426,70 € (jetons) *72,17 € (km)	Néant
RADART Bernard	510501115-88	Administrateur	Jetons de présence : 640,05 € Remb Frais dépla : 39,66 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *640,05 € (jetons) *39,66 € (km)	Néant
RONDIAT Pierre	700401097-13	Administrateur	Jetons de présence : 853,40 € Remb Frais dépla : 62,48 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : *853,40 € (jetons) *62,48 € (km)	Néant

NOM PRÉNOM	N° RÉG. NATIONAL	FONCTION ⁵	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁶	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁷	JUSTIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
TORY Khalid	661212355-76	Administrateur	Jetons de présence : 426,70 € Remb Frais dépla : 35,07 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : * 426,70 € (jetons) * 35,07 € (km)	Néant
TRIPNAUX Stéphan	601207173-88	Administrateur	Jetons de présence : 213,35 € Remb Frais dépla : 3,22 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : * 213,35 € (jetons) * 3,22 € (km)	Néant
Total général			Président + Vice-Président : 31388,50 € Jetons de présence : 34562,70 € Frais de déplacement : 4135,24 €		BE : * 14081,10 € (jetons) * 1548,30 € (km) Comité d'audit : * 1493,45 € (jetons) * 259,66 € (km) CA : * 18988,15 € (jetons) * 2327,28 € (km)	

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur. Indiquer le montant de la rémunération indexé. Celle-ci comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁷ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

B. Informations relatives aux rémunérations des titulaires de fonction de direction

P.S. : Données personnelles confidentielles données uniquement aux fins du contrôles et pour lesquelles les agents demandent le strict respect de la loi sur la vie privée aux détenteurs de l'information donnée par ce biais

FONCTION ⁹	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ¹¹	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ¹²	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
Directeur général (N1)	121 926,90 €	Rémunération brute : 120 786,33 € Titres repas part patronale : 1 140,57 €	Administrateur à la SA AQUAWAL (non rémunéré) Représentant AG AISDE (non rémunéré)
Directeur Général Adjoint 1 (DE)	106 642,43 €	Rémunération brute : 105 534,92 € Titres repas part patronale : 1 107,51 €	Administrateur à la SA AQUAWAL (non rémunéré) Représentant AG AISDE (non rémunéré) Membre du Comité de contrôle de l'eau (rémunéré)
Directeur Général Adjoint 2 (BE SAA)	104 239 70 €	Rémunération brute : 103 126,68 € Titres repas part patronale : 1 113,02 €	Représentant AG Contrat de rivière Sambre (non rémunéré)
Directeur 1 (BE ASS et Labo)	98 359,88 €	Rémunération brute : 97 164,21 € Titres repas part patronale : 1 195,67 €	Commission consultative de l'eau (non rémunéré)
Directeur 2 (SEU)	98 945,52 €	Rémunération brute : 97 782,91 € Titres repas part patronale : 1 162,61 €	Néant
Total rémunérations	530 114,43 €	Rémunération brute : 524 395,05 € Titres repas part patronale : 5 719,38 €	

Avantages

Les membres de la Direction bénéficient d'un véhicule de fonction, avantage remboursé par chaque agent à l'intercommunale (retrait sur salaire net de l'équivalent de l'Avantage en nature ATN), de chèques repas (valeur 6,60 € dont 1,09 € quote-part personnelle) et d'un Smartphone (ATN appliqué).

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluable en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

TABLEAU ANNUEL DES PRÉSENCES C.A. 2019

	Date début ou ren. mandat	Date fin mandat	6/11/19												Total	Absences	Général	Nombre total de réunions
			C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.				
DELIRE Luc	26/06/19		p	p	p	p	p	p	p	p	p	p	p	8	0	8	100,00 %	
BULOT Claude	26/06/19		p	A	p	p	p	p	p	p	p	p	p	5	3	8	62,50 %	
CHABOTAUX André	26/06/19		p	p	p	p	p	p	p	p	p	p	p	8	0	8	100,00 %	
BINAME Pierre	26/06/19		p	p	p	p	p	p	p	p	p	p	p	8	0	8	100,00 %	
DETHIER Vincent	26/06/19		p	p	p	p	p	p	p	p	p	p	7	1	8	87,50 %		
DUBUISSON Bernard	26/06/20		p	p	p	p	p	p	p	p	p	p	6	2	8	75,00 %		
LALOUX Omer	17/12/18	26/06/19	p	A	A	*	*	*	*	*	*	*	1	2	3	33,33 %		
MABILLE Albert	27/06/18	26/06/19	p	A	p	*	*	*	*	*	*	*	2	1	3	66,67 %		
MOREAU Frédéric	26/06/19		p	p	p	p	p	p	p	p	p	p	8	0	8	100,00 %		
MOSSERAY Jean-Luc	26/06/19		p	p	p	p	p	p	p	p	p	p	8	0	8	100,00 %		
NOIRET Claudy	26/06/19		p	p	p	p	p	p	p	p	p	p	8	0	8	100,00 %		
PIRARD Kevin	27/06/18	26/06/19	A	p	p	*	*	*	*	*	*	*	2	1	3	66,67 %		
PLASMAN Laurence	26/06/19		p	p	p	p	p	p	p	p	p	p	7	1	8	87,50 %		
TORY Khalid	26/06/19		p	p	p	p	A	p	p	p	p	p	6	2	8	75,00 %		
LAMOTTE Pierre	25/09/19		*	*	*	*	*	*	p	p	p	p	4	0	4	100,00 %		
RADAR Bernard	27/06/18	26/06/19	p	p	p	*	*	*	*	*	*	*	3	0	3	100,00 %		
TRIPNAUX Stephan	27/06/18	1/05/19	p	A	*	*	*	*	*	*	*	*	1	1	2	50,00 %		
VAN ROOST Frédérique	26/06/19	12/08/19	p	p	p	p	*	*	*	*	*	*	4	0	4	100,00 %		
DAFFE Carine	26/06/19		A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	1	7	8	12,50 %		
COLLARD Catherine	26/06/19		p	p	p	p	p	p	p	p	p	p	7	1	8	87,50 %		
COLLIGNON Stéphane	26/06/19		p	A	A	p	p	p	p	p	p	p	4	4	8	50,00 %		
DURY Jean-François	26/06/19		p	p	p	A	p	p	p	p	p	p	5	3	8	62,50 %		

TABLEAU ANNUEL DES PRÉSENCES C.R. ANNÉE 2019 NON RÉMUNÉRÉ

	Date début ou renouvel, mandat	Date fin mandat	27/03/19	C.R	8/05/19	C.R	21/11/19	C.R	Total		Nombre total de réunions	
									Présences	Absences		Général
CHABOTAUX André	26/06/19		P		P		P		3	0	3	100,00 %
COLLIGNON Stéphane	26/06/19		P		P		P		3	0	3	100,00 %
PLASMAN Laurence	17/12/18	26/06/19	P		P		P		3	0	3	100,00 %
TRIPNAUX Stéphane	27/06/18	1/05/19	A		*		*		0	1	1	0,00 %
VAN ROOST Frédérique	26/06/19	12/08/19	P		P		*		2	0	2	100,00 %
TORY Khalid	26/06/19		*		*		P		1	0	1	100,00 %
MOSSEAY Jean-Luc	26/06/19		*		*		P		1	0	1	100,00 %
LAMOTTE Pierre	25/09/19		*		*		P		1	0	1	100,00 %
Total des présences			4		4		6		Total de toutes les réunions			
Total des absences			1		0		0					15

TABLEAU ANNUEL DES PRÉSENCES COMITÉ D'AUDIT 2019

	Date début ou renou. mandat	Date fin mandat	Comité d'audit			Comité d'audit	22/10/19	Total	Présences	Absences	Total	Nombre total de réunions
			P	A	P							
CHABOTAUX André	26/06/19		P		P	P	3	0	0	3	100,00 %	
COLLIGNON Stéphane	26/06/19		A	A	P	P	1	2	2	3	33,33 %	
LASSEAUX Stéphane	27/06/18	26/06/19	A	P	P	P	2	1	1	3	66,67 %	
PLASMAN Laurence	26/06/19		A	A	P	P	1	2	2	3	33,33 %	
VAN ROOST Frédérique	27/06/18	12/08/19	P	P	*	*	2	0	0	2	100,00 %	
COLLARD Cathy	26/06/19		*	*	P	P	1	0	0	1	100,00 %	
MOSSERAY Jean-Luc	26/06/19		*	*	P	P	1	0	0	1	100,00 %	
Total des présences			2	3	6	6	11			Total de toutes les réunions		
Total des absences			3	2	0	0	5			16		

7.8 RAPPORT DU RÉVISEUR



**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SOCIETE COOPERATIVE**

« INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS »
en abrégé : « INASEP »

POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative « INASEP » (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'Assemblée générale du 26 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous exerçons le contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative « INASEP » depuis cet exercice.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à **187.613.455,23 EUR** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **815.059,50 EUR**.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Rue de Jausse 49 - 5100 Naninne
T. 081 30 22 42 - F. 081 31 08 50
E-mail: namur@fcg-audit.be

TVA/BCE: BE 0446.111.908 - RPM NAMUR
IBAN: BE14 2500 2896 4083
BIC: GEBABEBB
Membre de l'IRE sous le n° 80164

Membre de

 **PrimeGlobal**
www.fcg-audit.be



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.



Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, s'il y a lieu d'en établir un, et des autres informations contenues dans le rapport annuel, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée en 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3 :5 et 3 :6 du Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- le rapport du comité de rémunérations,
- la liste des marchés publics,
- la liste des participants aux formations annuelles,
- la structure de l'organisation,
- l'organigramme fonctionnel complet de l'organisation,
- les lignes de développement,
- le plan financier pluriannuel,
- le rapport spécifique sur les prises de participation,

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 12, § 1er, 8° du Code des Sociétés et des Associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de son mandat.



Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des Sociétés ou, à partir du 1^{er} janvier 2020, du Code des Sociétés et des Associations.

Naninne, le 7 mai 2020.

F.C.G. RÉVISEURS D'ENTREPRISES SRL

Commissaire,
représentée par :



Olivier RONSMANS
Réviseur d'Entreprises

7.9 LISTE DES MARCHÉS PASSÉS EN 2019

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Dinant : collecteur de Falmignoul, essais géotechniques	OREX	38 955 €	1300 Wavre	Procédure négociée sans publication préalable
SEU : adaptation du convoyage des boues et adjonction de chaux à la station de Mornimont, lot 1	ACH	192 318 €	4040 Herstal	Procédure négociée directe avec publication préalable
SEU : adaptation du convoyage des boues et adjonction de chaux à la station de Mornimont, lot 2	ACH	4 587 €	4040 Herstal	Procédure négociée directe avec publication préalable
SEU : adaptation du convoyage des boues et adjonction de chaux à la station de Mornimont, lot 3	ACH	6 205 €	4040 Herstal	Procédure négociée directe avec publication préalable
Rochefort : reconstruction du pompage de la rue des Grottes à Han-sur-Lesse	SODELUX	117 104 €	6800 Libramont	Procédure négociée sans publication préalable
SDE : réfection des revêtements hydrocarbonés dans le cadre d'interventions ponctuelles	NONET	85 000 €	5150 Floreffe	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable
SDE : marché de fournitures de pièces, lot 1 (conduites et accessoires en ligne)	SAINT-GOBAIN	88 368 €	9130 Beveren	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable
SDE : marché de fournitures de pièces, lot 2 (accessoires de distribution d'eau hors conduites et accessoires en ligne)	SODELUX	618 985 €	6800 Libramont	Procédure négociée avec mise en concurrence préalable
Assesse : collecteur d'eaux usées	SOCOGETRA	2 963 222 €	6870 Awenne	Procédure concurrentielle avec négociation
SEU : réhabilitation du pompage de La Vilette à Sclayn, lot 1 (stabilité des dalles du RDC)	Créer-Rénover-Constuire	41 115 €	5660 Mariembourg	Procédure négociée directe avec publication préalable
SEU : réhabilitation du pompage de La Vilette à Sclayn, lot 2 (électromécanique)	ACH	31 183 €	4040 Herstal	Procédure négociée directe avec publication préalable
Désignation d'auditeurs énergétiques pour la constitution des dossiers de demandes de subsides UREBA exceptionnel 2019	A+CONCEPT	15 900 €	4432 Alleur	Procédure négociée sans publication préalable
Désignation d'auditeurs énergétiques pour la constitution des dossiers de demandes de subsides UREBA exceptionnel 2019	B SOLUTIONS	17 500 €	5000 Namur	Procédure négociée sans publication préalable
Réalisation de l'étude portant sur l'évaluation actuelle de la charge de pension, de sa gestion actuarielle et de l'objectif financier s'y rapportant	BELFIUS BANQUE	1 326 €	5004 Bouge	Procédure négociée sans publication préalable
Désignation d'un commissaire aux comptes pour les années 2019-2020-2021	FCG	30 000 €	5100 Naninne	Procédure négociée sans publication préalable
SEU : fourniture et pose de barreaudages amovibles horizontaux de sécurité en inox pour divers sites sur le territoire de la Province de Namur	PIRSON MONTAGE	144 783 €	4100 Seraing	Procédure négociée directe avec publication préalable
SEU : aménagement intérieur de 7 véhicules	CARROSSERIE DESSY	42 018 €	5590 Achêne	Procédure négociée sans publication préalable
SDE : construction d'une adduction d'eau entre Florennes et Mesnil-Saint-Blaise, essais géotechniques	RECOSOL	22 150 €	5020 Malonne	Procédure négociée sans publication préalable
Cerfontaine : travaux de distribution d'eau à Villers-Deux-Eglises	BELLEFLAMME-BRASSEUR	222 422 €	5660 Mariembourg	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable
Somme-Leuze : collecteur de Heure, curage et endoscopie	GODART Serge	31 489 €	1460 ITTRE	Procédure négociée sans publication préalable

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Walcourt : travaux de distribution d'eau rue de Norgimont à Laneffe	BELLEFLAMME-BRASSEUR	101 084 €	5660 Mariembourg	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable
SEU : entretien écologique des abords des ouvrages d'épuration, période 2019-2023, lot 1	V3 MANUPAL	27 582 €	5590 Achêne	Procédure ouverte
SEU : entretien écologique des abords des ouvrages d'épuration, période 2019-2023, lot 2	V3 MANUPAL	28 795 €	5590 Achêne	Procédure ouverte
SEU : entretien écologique des abords des ouvrages d'épuration, période 2019-2023, lot 3	V3 MANUPAL	29 239 €	5590 Achêne	Procédure ouverte
SEU : entretien écologique des abords des ouvrages d'épuration, période 2019-2023, lot 4	V3 MANUPAL	17 280 €	5590 Achêne	Procédure ouverte
SEU : entretien écologique des abords des ouvrages d'épuration, période 2019-2023, lot 5	V3 MANUPAL	31 934 €	5590 Achêne	Procédure ouverte
SDE : travaux de distribution d'eau rue de Morialmé à Oret	GEERTS et Fils	80 084 €	6440 Froidchapelle	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable
SDE : construction d'une adduction d'eau entre Florennes et Mesnil-Saint-Blaise, désignation d'un géomètre-expert immobilier pour la réalisation d'une mission d'expertise et de négociation des emprises	BUREAU SAGEO	57 360 €	5080 La Bruuyère	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable
SDE : travaux de distribution d'eau rue Neuve et rue de Charleroi à Yves-Gomezée	PIRLOT	81 527 €	6461 Virelles	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable
Réalisation de curage dans le cadre de l'assistance aux communes affiliées à l'AGREA, lot 1	PINEUR CURAGE	151 057 €	4280 Hannut	Procédure concurrentielle avec négociation
Réalisation de curage dans le cadre de l'assistance aux communes affiliées à l'AGREA, lot 2	PINEUR CURAGE	232 340 €	4280 Hannut	Procédure concurrentielle avec négociation
Réalisation de curage dans le cadre de l'assistance aux communes affiliées à l'AGREA, lot 3	PINEUR CURAGE	157 672 €	4280 Hannut	Procédure concurrentielle avec négociation
Réalisation de curage dans le cadre de l'assistance aux communes affiliées à l'AGREA, lot 4	PINEUR CURAGE	80 695 €	4280 Hannut	Procédure concurrentielle avec négociation
SDE : remplacement de 4 véhicules fourgons au service maintenance	MAZUIN FOSSES	99 028 €	5070 Fosses-la-Ville	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable
Réalisation d'une étude stratégique pour le positionnement du bureau d'études d'INASEP	ERNST&YOUNG	94 310 €	1831 Diegem	Procédure négociée directe avec publication préalable
SEU : implantation d'un système de télépointage	IT-OPTICS	160 147 €	7000 Mons	Procédure négociée directe avec publication préalable
SDE : construction d'une adduction d'eau SAMART-MORIALME, essais géotechniques, lot 1	RECOSOL	24 810 €	5020 Malonne	Procédure négociée sans publication préalable
SDE : construction d'une adduction d'eau SAMART-MORIALME, essais géotechniques, lot 2	RECOSOL	15 770 €	5020 Malonne	Procédure négociée sans publication préalable
Achat d'un analyseur d'air pour le laboratoire	INATECH	53 800 €	4800 Verviers	Procédure négociée sans mise en concurrence préalable

**Intercommunale Namuroise
de Services Publics**

Siège social

Parc industriel // Rue des Viaux 1b
5100 Naninne

Tél. + 32 (0)81 40 75 11

Fax + 32 (0)81 40 75 75

Siège d'exploitation

Rue de l'Hôpital 6

5600 Philippeville

Tél. + 32 (0)71 66 79 25

Fax + 32 (0)71 66 80 18

info@inasep.be // www.inasep.be